

**UNIVERSITE GASTON BERGER DE SAINT- LOUIS**

@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@

**UFR DE LETTRES ET SCIENCES HUMAINES**

@@@@@@@@@@@@@@@@

**SECTION DE SOCIOLOGIE**

@@@



**MODULE : DEVELOPPEMENT**

**SUJET : COOPERATION DECENTRALISEE  
ET DEVELOPPEMENT LOCAL :  
L'EXEMPLE DES CONSEILS DE QUARTIER  
DE EAUX-CLAIRES/ DIAMINAR  
ET DE DIAMAGUENE (SAINT-LOUIS)**

**MEMOIRE DE MAITRISE**

**Présenté par :**

Cheikhal Khadim MBOUP

**Sous la direction de :**

M. Ibou SANE  
Maître-assistant

THL 2573



2573

THL

# SOMMAIRE

Dédicaces

Remerciements

Liste des schémas, des cartes, des tableaux, et des graphiques

Glossaire

INTRODUCTION.....1

PREMIERE PARTIE : PROTOCOLE DE RECHERCHE .....5

Chapitre I : Problématique.....6

Chapitre II : Cadre d'analyse.....22

Chapitre III : Méthodologie.....40

DEUXIEME PARTIE : MONOGRAPHIE .....50

Chapitre IV : Présentation générale de la ville de Saint-Louis.....52

Chapitre V : Le quartier de Diamaguene.....65

Chapitre VI : Le quartier de Eaux-Clares/Diaminar.....73

TROISIEME PARTIE : PRESENTATION, ANALYSE ET  
INTERPRETATION DES RESULTATS .....80

Chapitre VII : Présentation, analyse et interprétation  
des résultats de Diamaguene .....81

Chapitre VIII : Présentation, analyse et interprétation des données  
obtenues à Eaux-Clares/Diaminar.....109

CONCLUSION.....137

BIBLIOGRAPHIE GENERALE.....141

ANNEXES.....I

### *Dédicaces*

*A*

- *La mémoire de ceux dont la disparition m'a profondément affecté : mon grand-père aimé Mamadou Lam, ma grand-mère chérie, Adji Diè Samb et mon cher ami Dame Diouf.*
- *Mon père adoré, Daouda Mboup, qui m'a très tôt insufflé le culte mouride du travail et surtout du travail bien fait.*
- *Ma mère et ma tante pour leur sens inné du devoir et leur amour filial très profond.*
- *Mes frères, soeurs et belles-sœurs : vos encouragements et votre volonté d'aller de l'avant m'ont été infiniment précieux.*
- *Mes amis. Ce qui nous lie est plus profond qu'un instinct grégaire. La secrète complicité que nous entretenons et notre inclination pour la vertu et pour les études m'ont toujours revigoré. Je veux remercier : Abdou, Alu, Alima, Bâ, Babs, Baye Fallou, Boly, Cissé, Daba Diagne, Diané, Khalifa, Khoudia, Hamady, Ibou Mbaye, Inss, Lamine, Laye, Lolo, Lune Ndoye, Mame Cheikh, Maguette, Maniang, Massiga, Mbaye, Momo Fall, Momo Seck, Moussa, Papis, Rokhaya Diouf, Vieux, Yama, ainsi que leur famille respective.*

## **Remerciements**

Je remercie très sincèrement toutes les personnes qui m'ont aidé à réaliser ce travail. Sans leur concours, ce mémoire serait peut-être toujours à l'état de projet. Mes remerciements s'adressent particulièrement à :

- Mon directeur scientifique, Monsieur Ibou Sané, qui a encadré ce travail avec rigueur, sérieux et générosité.
- Tous les professeurs qui ont participé à ma formation, notamment Monsieur Niang, Monsieur Traoré, Monsieur Lalèyê, Monsieur Mbodj et Monsieur Bouna Ameth Fall. Vous m'avez appris ce qu'est la sociologie et vous avez rendu ardente la flamme qui m'unissait à elle.
- Toute la population des quartiers de Diamaguene et de Eaux-Clares/Diaminar, en l'occurrence Madame Sokhna Seck, présidente de la Commission Santé, Action sociale du CQ de Eaux-Clares/Diaminar et Messieurs Abdel Latif Ndiaye, Aboubacar Sy respectivement Secrétaire Général et Vice-président du CQ de Diamaguene, qui m'ont gratifié de leur hospitalité et de leur disponibilité.
- La famille Seck de COLAS, notamment : Bamba alias Kabir, tu as fait preuve d'une générosité sans commune mesure en mettant à ma disposition ton ordinateur pour la saisie de ce document ; Issa dit Koutaye et Ndèye Khady, vous avez donné corps et âme pour la mise en forme informatique de ce travail ; ma gratitude à ma marraine à Saint-Louis, mère Dièynaba Seck. Vos propos réconfortants et votre amour agissant, je les ai admirablement sentis.
- Mon parrain, El hadji Ousseynou Gueye ainsi que sa famille sise HLM 10<sup>ème</sup>. Votre estime et votre attention sans précédent à mon égard resteront gravés à jamais dans la mémoire du « petit Khadim » que vous n'avez de cesse d'aimer comme votre propre fils.
- Mes copains du G6C et mes camarades de promotion et de l'université, en général : Diayela, Ousmane, Mounzir, Laye, les deux Jules, Farba, Macoumba, Mada, Ndiaga, Iso, Abdourahmane, Abdalah, Pape Djiby, Fodé, Taty, Joce, Mass, Diao, Diouf, Assane, Kheuch, Elisa. Vous m'avez fait goûter une fois de plus le plaisir du mérite et de la détermination dans les études.
- Mes amis du Bloc 2J, en particulier : Aziz, Yoro, kader, Aly, Karalan, Dia, Pape Moussa, Kane, Thierno, Tandian, Bathie, Allah, Senghor, Boubs, Kheuch, Elimane, Khadre, Yérim, Cissé, Lamine, Mansour, Patrice, Bakry. Mention spéciale à vous.

# Liste des cartes, des schémas, des tableaux et des graphiques

## *Liste des cartes*

Carte 1 : Ville de Saint-Louis : Découpage du périmètre communal en quartiers.....	51
Carte 2 : Carte de localisation du quartier de Diamaguene dans Saint-Louis.....	63
Carte 3 : la carte du quartier de Diamaguene.....	64
Carte 4 : Carte de localisation du quartier de Eaux Claires/Diaminar dans Saint-Louis.....	71
Carte 5 : La carte de la localité de Eaux Claires/Diaminar.....	72

## *Liste des schémas*

Schéma1 : Schéma d'analyse.....	26
Schéma2 : le concept de <b>coopération décentralisée</b> , ses dimensions et ses indicateurs.....	27
Schéma3 : le concept de <b>stratégie</b> , ses dimensions et indicateurs.....	28
Schéma4 : le concept de <b>développement local</b> , ses dimensions et indicateurs .....	29
Schéma5 : Schéma représentatif du processus d'intervention de la coopération décentralisée Lille/Saint-Louis au niveau local.....	30

## *Liste des tableaux*

Tableau1 : Distribution des associations selon le versement de l'allocation annuelle.....	46
Tableau 2 : Répartition de l'échantillon selon la localité et suivant le type d'association.....	47
Tableau 3 : Distribution de la population interrogée selon le niveau d'étude.....	82
Tableau 4 : Répartition de l'échantillon de Diamaguene suivant la variable âge.....	83
Tableau 5 : Classement des personnes interrogées selon l'origine ethnique.....	83
Tableau 6 : Dispersion de l'échantillon de Diamaguene selon le lieu de résidence.....	86
Tableau 7 : Répartition de l'échantillon selon la durée d'adhésion à la structure.....	88
Tableau 8 : Dispersion de la population enquêtée selon l'accès aux œuvres sociales.....	91
Tableau 9 : Distribution de l'échantillon selon la possession d'un fonds de caisse.....	93
Tableau 10 : Distribution de l'échantillon selon la possibilité de crédit.....	95
Tableau 11 : Dispersion des enquêtés selon la nature de la participation.....	104
Tableau 12 : Répartition de la population enquêtée selon le caractère âge.....	110
Tableau 13 : Distribution de l'échantillon selon la situation matrimoniale.....	112
Tableau 14 : Dispersion de l'échantillon selon le lieu de résidence.....	113
Tableau 15 : Distribution des enquêtes selon la nature du fonds des associations.....	120
Tableau 16 : Distribution de l'échantillon selon l'origine des fonds.....	121
Tableau 17 : Répartition de l'échantillon selon la participation à la formation.....	125
Tableau 18 : apport des domaines d'activité économiques sur le budget municipal .....	II
Tableau 19 : Coût réel et coût de participation des ouvrages sociaux.....	II
Tableau 20 : Répartition de la population selon la nature de l'œuvre.....	III

Tableau 21 : Dispersion des enquêtés selon les domaines de spécialisation.....	III
Tableau 22 : Distribution de la population enquêtée suivant le point de vue sur les salaires.....	IV
Tableau 23 : Répartition des enquêtés selon le point de vue sur les services du CETOM.....	IV
Tableau 24 : Répartition des enquêtés selon l'accès aux œuvres sociales.....	V
Tableau 25 : Répartition de l'échantillon selon la possibilité de crédit.....	V
Tableau 26 : Dispersion de l'échantillon selon la participation aux dépenses familiales.....	V
Tableau 27 : distribution des enquêtés selon le statut de recrutement.....	VI
Tableau 28 : Dispersion des enquêtés suivant le point de vue sur les structures du CQ.....	VI

### *Liste des graphiques*

Graphique 1 : Dispersion des personnes enquêtées selon la confrérie.....	84
Graphique 2 : distribution de la population selon la situation matrimoniale.....	85
Graphique 3 : Répartition de l'échantillon selon la situation professionnelle.....	86
Graphique 4 : Distribution des acteurs de Diamaguene suivant le genre.....	87
Graphique 5 : Dispersion de la population interrogée selon l'origine des fonds.....	94
Graphique 6 : Distribution de l'échantillon selon le taux de remboursement.....	96
Graphique 7 : Dispersion de la population interrogée selon la possibilité de formation.....	98
Graphique 8 : Répartition de l'échantillon suivant l'organisation d'activités de formation.....	100
Graphique 9 : Dispersion des enquêtés selon l'utilisation de la main-d'œuvre locale.....	102
Graphique 10 : Répartition des acteurs selon la réalisation la plus importante du CQ.....	106
Graphique 11 : Distribution des membres d'association de Eaux Claires/Diaminar selon le niveau d'étude.....	109
Graphique 12 : Dispersion des enquêtés de Eaux-Claires/D'aminar selon l'ethnie.....	111
Graphique 13 : Classement des enquêtés suivant la confrérie.....	111
Graphique 14 : Répartition des enquêtés selon le secteur d'activité professionnelle.....	113
Graphique 15 : Répartition de la population interrogée selon le caractère sexe.....	114
Graphique 16 : Dispersion de l'échantillon selon la valeur du taux d'intérêt.....	123
Graphique 17 : Dispersion de l'échantillon selon le domaine de spécialisation.....	126
Graphique 18 : Distribution des enquêtés selon la participation aux activités du CQ.....	129
Graphique 19 : Répartition de l'échantillon selon la mise en pratique de la formation.....	130
Graphique 20 : Distribution des enquêtés selon le montant de la participation.....	131

## GLOSSAIRE

- ADC** : Agence de Développement Communal
- ADD** : Association pour le Développement de Diamaguene
- ADQ** : Association de Développement de Quartier
- AG** : Assemblée Générale
- APE** : Association des Parents d'Elèves
- ASC** : Association Sportive et Culturelle
- AT** : Association à Thèmes
- BSDN** : Banque « *Suxali Djiguenu Ndar* »
- CCIADL** : Cellule de Coordination, d'Information et d'Animation  
pour le Développement local
- CD** : Comité Directeur
- CEM** : Cellule, Ecole, Milieu
- CETOM** : Collecte, Evacuation et Traitement des Ordures Ménagères
- CNC** : Centre de Nutrition Communautaire
- CQ** : Conseil de Quartier
- CPRS** : Centre de Promotion et de Réinsertion Sociale
- CREN** : Centre de Récupération et d'Education Nutritionnelle
- FDL** : Fonds de développement Local
- FMVJ** : Fédération Mondiale des Villes Jumelées
- GIE** : Groupement d'Intérêt Economique
- GPF** : Groupement de Promotion Féminin
- OJF** : Organisation des Jeunes Filles
- ONG** : Organisation Non-Gouvernementale
- PDC** : Plan de développement Communal
- PDQ** : Plan de Développement de Quartier
- PELCP** : Programme Elargi de Lutte Centre la Pauvreté
- PGN** : Plan Global de Nettoiement
- PME** : Petites et Moyennes Entreprises
- PMI** : Petites et Moyennes Industries
- PRADEQ** : Programme de Renforcement et d'Appui au Développement des Quartiers
- PRODEL** : Programme pour le développement de l'Economie Locale
- UFR** : Unité de formation et de recherche
- SONATEL** : Société Nationale des Télécommunications



## INTRODUCTION

Après l'accession à la souveraineté internationale, les autorités africaines se sont lancées sur les sentiers périlleux et fastidieux du développement. Cette ambition affichée partout en Afrique va être consolidée par la déclaration du 31 décembre 1961 faite par le président des Etats-Unis de l'époque, en l'occurrence J-F-KENNEDY. Cette déclaration est en fait sous-tendue par une philosophie du développement socio-économique qui repose principalement sur des modèles de développement globalisants et transculturels. Au lieu de se donner donc les moyens de les analyser et de comprendre leurs idéologies sous-jacentes, les Africains se sont empressés d'appliquer ces schémas de développement à leurs réalités. Si bien que les tentatives de développement en Afrique se sont généralement soldées par un échec. Malgré cela, les Africains se débattent, tant bien que mal, pour retrouver le chemin du développement dans une atmosphère internationale de plus en plus incertaine.

Le Sénégal, à l'instar des autres pays africains, a amorcé un processus de destruction/restructuration, en vue de résorber la crise socio-économique, politique et culturelle engendrée par l'échec des modèles de développement venus du dehors. C'est dans cette perspective que le gouvernement sénégalais a enclenché depuis 1972<sup>1</sup> une série de réformes politiques et administratives. Celles-ci envisageaient non seulement de placer les populations au cœur des changements en cours, mais aussi à les associer dans la gestion des affaires locales. Autrement dit, les autorités sénégalaises avaient décidé de rompre avec les principes gouvernementaux de l'Etat providence et conciliaient les acteurs à la base dans le processus de développement des collectivités locales. C'est ainsi qu'on assiste à la consécration de la décentralisation qui, selon Grigori LAZAREV est une des conditions *sine qua non* pour la réussite du développement local :

*« Une décentralisation effective apparaît sans nul doute comme l'une des composantes les plus nécessaires de ce climat favorable, sinon même comme une véritable pré-condition de la mise en œuvre des processus du développement local »<sup>2</sup>.*

Cette politique réformatrice, progressive et prudente a été complétée par la régionalisation de 1996. Ainsi, d'après le professeur Babacar KANTE « le Sénégal est passé d'une initiative aux rites de la décentralisation au sacre de la maturation d'un processus et de la maturation des acteurs »<sup>3</sup>. Autrement dit, la décentralisation a engendré un réel « retour de

<sup>1</sup> Cette loi n° 72-25 du 19 avril 1972 est très importante dans la mesure où elle touche le système communal notamment la composition des conseils communaux.(cf : le recueil de texte de la décentralisation).

<sup>2</sup> LAZAREV (G) et alii, *Développement local et communautés rurales : approches et instruments pour une dynamique de déconcentration*. Paris, Karthala, 2002, p. 44.

<sup>3</sup> KANTE (B), *Cours de droit administratif de la deuxième année*. Saint-louis, UGB, 2000-2001, p. 8.

l'acteur »<sup>4</sup> dans la gestion et la réalisation des plans de développement au niveau des collectivités locales. Cette association des acteurs de base dans les affaires locales va être réellement perceptible dans les différentes formes de déploiement de la coopération décentralisée. En effet, la coopération décentralisée a considérablement contribué à la résorption des conséquences engendrées par le paradigme du « *développement clé en mains* »<sup>5</sup>. Elle a poussé les populations de base à s'impliquer davantage dans la réalisation des projets de développement socio-économique qu'elles ont elles-mêmes élaborés avec la collaboration des collectivités locales situées dans d'autres pays.

Par ailleurs, les populations locales ont vite compris qu'elles peuvent laisser une empreinte positive dans les actions de développement initiées dans le contexte de la coopération décentralisée. C'est ainsi qu'on assiste, au Sénégal, au foisonnement des organisations communautaires de base. En effet, cette initiative va être le fer de lance des populations urbaines dans leurs diverses tentatives de développement local. En réalité, la synergie entre les acteurs du mouvement associatif est sans doute, selon Pierre Célestin SAMBA, nécessaire pour mettre en œuvre des mécanismes capables d'améliorer les conditions de vie en milieu urbain : « *le phénomène associatif est un système mis en place pour répondre à la précarité de la vie quotidienne en milieu urbain* »<sup>6</sup>.

Compte tenu du dynamisme et de la capacité d'initiative des acteurs à la base, notre travail tentera de montrer comment, avec des capitaux insignifiants, les structures associatives réussissent à promouvoir le développement local des centres urbains sénégalais. Autrement dit :

- quelle est la situation actuelle de la dynamique associative à Saint-Louis ?
- quels sont les mécanismes développés par les acteurs du tissu associatif pour promouvoir le développement local à Saint-Louis ?
- quel est l'impact des actions du mouvement associatif dans la promotion du développement local à Saint-Louis ?
- quelle est la place de la coopération décentralisée dans les actions de développement initiées par les membres du mouvement associatif ?

<sup>4</sup> TOURAINE (A), *Le retour de l'acteur*. Paris, Seuil, 1984, p. 10.

<sup>5</sup> KI-ZERBO (J) (sous la direction de), *La natte des autres*. Dakar, CODESRIA, 1992, p. 8.

<sup>6</sup> SAMBA (P,C), *Dynamiques associatives de développement à la base et recomposition du lien social : le cas des groupements d'intérêt économique des femmes de Grand-Yoff partenaires de ENDA/GRAF Sahel-Dakar*. Saint-Louis, mémoire de maîtrise de sociologie UGB, 2002-2003, p. 21.

Ce faisant, nous orienterons cette étude vers les associations de base affiliées aux CQ de Diamaguene et de Eaux-Clares/Diaminar, en vue de comprendre et d'expliquer les stratégies d'amélioration des conditions de vie et de développement local, mises en œuvre dans le contexte de la coopération décentralisée Lille/Saint-Louis.

Ainsi donc, la pertinence d'une telle délimitation <sup>7</sup> du champ d'observation sociale peut se décliner en termes d'intérêts du sujet :

- ◆ « *Le milieu urbain où les contraintes liées à la survie demeurent élevées et où les niveaux d'instruction et d'information se développent sans cesse et où les idéaux de réussite, tout en restant forts, trouvent avec facilité de nouveaux moyens et formes d'expression, constitue le lieu sociologique par excellence d'émergence et de développement de ces changements sociaux* »<sup>8</sup>.

La richesse et la variété des nouveaux comportements qui se dessinent à travers les initiatives de développement et de résorption de la pauvreté, développées par les populations urbaines, regroupées autour du tissu associatif, constituent une matière à réflexion pour la sociologie en général, et le sociologue spécialisé en développement, en particulier.

◆ Le gouvernement sénégalais a affecté, lors du deuxième remaniement du gouvernement de l'alternance, un département ministériel à la coopération décentralisée. En effet, ce choix n'est pas délibéré. Au contraire, il est stratégique, dans la mesure où les autorités étatiques, en créant le ministère de la coopération décentralisée, entendent harmoniser les actions de partenariat international et les politiques de développement local initiées dans la dynamique de la décentralisation. Dès lors, porter une étude sociologique sur ce thème ne manque pas d'intérêt, car elle peut apporter des informations complémentaires relatives au mode de fonctionnement, aux populations ciblées, aux orientations générales, etc.

◆ Le choix de la localité de Diamaguene est pertinent pour deux raisons principales :  
- D'une part, Diamaguene est le quartier qui a été choisi en 1996 par la Municipalité de Saint-Louis avec le Partenariat comme le quartier pilote dans la politique d'installation des CQ. En effet, on y trouve un potentiel associatif de plus en plus dynamique, de 61 groupements communautaires de base.

---

<sup>7</sup> HATZFELD (H), et alii, *Méthodologie de l'observation sociale : comprendre, évaluer, agir*. Paris, Dunod, 2000, p.52 : « le champ de l'observation est a priori indéfini, à la mesure de la complexité de la société. Aussi mettre un dispositif d'observation sociale nécessite-t-il de délimiter le champ d'observation. Elle indique les sujets sur lesquels l'observation sociale apportera des informations et les formes sous lesquelles elles seront disponibles ».

<sup>8</sup> NIANG (A), « Evolution des associations en milieu urbain au Sénégal », in *Le associazioni contadine a base in Africa sub-sahariana Quaderni 4*. Torino, L'Harmattan Italia, 2001, p. 83.

- D'autre part, les acteurs du mouvement associatif de Diamaguene sont, grâce aux soutiens des partenaires qui interviennent dans le cadre de la coopération décentralisée Lille/Saint-Louis, parvenus à mettre en œuvre des stratégies d'auto-promotion, d'amélioration des conditions de vie et de développement local que les autorités ont vulgarisées dans les autres quartiers de la ville.

◆ Quant à Eaux-Clares/Diaminar, il a été choisi afin de voir si les acteurs du mouvement associatif ont, à l'instar de leurs voisins de Diamaguene, élaboré des mécanismes de développement. En fait, les populations des deux localités sont presque confrontées aux mêmes difficultés (problèmes définis en termes d'inondations, de précarité de la vie, d'environnement insalubre, de chômage exaltant, etc.)

Ainsi, nous essayerons dans les lignes qui vont suivre de faire le point sur les stratégies des acteurs du tissu associatif et leurs apports sur les conditions de vie des populations et la promotion du développement local à Eaux-Clares/Diaminar et à Diamaguene. Pour ce faire, cette étude sera focalisée sur trois principaux pôles :

❖ La première partie de ce travail s'ouvre, grâce à une approche théorique et méthodologique, sur une note détaillée du protocole de recherche. Il s'agit, d'abord, de la problématique structurée autour de l'état de la question, du problème spécifique et de la question spécifique de recherche ; ensuite, du cadre d'analyse qui se fonde sur un modèle d'analyse, une hypothèse de recherche, des objectifs et d'une approche conceptuelle ; enfin, nous avons la méthodologie dont les points essentiels sont l'histoire de la collecte, l'inventaire des techniques d'investigation, l'échantillonnage, le dépouillement des données et les difficultés rencontrées.

❖ Dans la deuxième partie, nous essayerons de circonscrire le cadre d'étude. Ainsi, nous présenterons la ville de Saint-Louis, la coopération décentralisée Lille/Saint-Louis, les quartiers de Diamaguene et de Eaux-Clares/Diaminar, suivis des conseils de quartiers respectifs.

La troisième partie sera réservée à la présentation, à l'analyse et l'interprétation des données recueillies au cours de cette étude tant à Eaux-Clares/Diaminar qu'à Diamaguene.

# ***PREMIERE PARTIE : PROTOCOLE DE RECHERCHE***

Cette présente partie repose essentiellement sur trois principaux axes qui constituent le corpus méthodologique et théorique de l'étude. Il s'agit du cadre d'analyse, de la méthodologie et, en premier lieu, de la problématique de recherche.

# I : PROBLEMATIQUE

La problématique est essentiellement composée de trois points : les contours du thème général de recherche, le problème spécifique de recherche et la revue critique de la littérature.

## I-1 : LES CONTOURS DU THEME GENERAL DE RECHERCHE

Le déséquilibre engendré par les puissances occidentales, a suscité, de la part des sociétés anciennement colonisées, la nécessité de mettre en œuvre des politiques de changement socio-économique, politique et culturel. Ces dernières entraînent dans le cadre des projets de reconstruction nationale, entamés depuis l'accession à la souveraineté internationale. Mais cette tâche n'est pas si simple qu'elles ne le croyaient. En effet, l'euphorie des indépendances a empêché les nouvelles classes dirigeantes de voir plus claire la réalité géo-économique mondiale, en ce sens qu'elles n'ont pas compris qu'« *il est plus facile de faire l'indépendance politique que l'indépendance économique* »<sup>9</sup>. Guy ROCHER souligne, à travers ces propos, la complexité de la situation dans laquelle ces programmes de changement socio-économique et culturel ont pris naissance. Selon lui, la libération du joug colonial a, certes, conféré aux anciennes colonies une certaine autonomie, mais aussi elle les a placées dans un système économique mondial façonné et contrôlé par les puissances industrielles du Nord. Ainsi, la colonisation perd ses relents jadis politico-idéologiques et culturels pour s'orienter vers l'économie. Ce changement de vision des Occidentaux va fortement influencer les relations entre le Nord et le Sud, car il va engendrer une dépendance économique des pays en voie de développement envers les anciennes métropoles. C'est ainsi qu'on assiste à l'application des modèles de développement économique conçus suivant les réalités socio-culturelles et idéologiques occidentales un peu partout dans les jeunes nations du Tiers-Monde.

Cette nouvelle donne est sous-tendue par l'idéologie du progrès. Celui-ci vise à substituer la production traditionnelle de subsistance qui caractérise les sociétés du Sud à une forme de production économique beaucoup plus performante et plus rentable, à savoir une économie de type industriel. Mais, l'absence d'unités de fabrication à grande échelle dans ces pays et le désir d'adopter ce modèle de production vont pousser les autorités étatiques à faire

---

<sup>9</sup> ROCHER (G), *Introduction à la sociologie générale : Le changement social*. Montréal, HMH, 1968, pp 248-249.

recours au savoir et au savoir-faire des puissances industrielles du Nord. Il s'en suit une phase de parachutage des connaissances technologiques occidentales vers les pays du tiers-monde.

Mais, ce transfert de technologies n'a pas produit les résultats escomptés car, il n'a ni augmenté les revenus nationaux, ni amélioré les conditions de vie générale des populations, ni encore favorisé le bien-être. Au contraire, cette politique de développement initiée par les Etats a plongé ces pays demandeurs, notamment africains, dans une impasse économique sans précédent. En effet, le modèle de développement venu du dehors n'a pas réussi dans les pays en voie de développement, parce qu'il réduit la réalité sociale aux facteurs économiques. Or, le changement social, comme le précisait Guy ROCHER, doit être perçu comme la résultante de l'action et de l'interaction simultanées de multiples éléments de l'environnement, à savoir le social, l'économique, le culturel, le psychologique, le symbolique, etc.

Mamadou Balla TRAORE résume pour sa part l'échec de ces politiques de développement préfabriqué proposé aux jeunes nations africaines en ces termes :

*« en proposant ou en imposant des significations absentes de la vie quotidienne des populations, la modernité venue du dehors ne cesse de multiplier des phénomènes de non-sens et de contre-sens dans les sociétés pressées de reproduire une histoire non vécue »<sup>10</sup>.*

Selon l'auteur, le transfert des technologies (façonné suivant les schémas universalisants et globalisants de développement) a été impertinent en Afrique, en ce sens que les modes de connaissances qu'il véhicule étaient étrangères aux structures, aux normes de fonctionnement et aux visions du monde de ces sociétés. C'est dans cette situation de crise que les dirigeants ont demandé le soutien des pays du Nord. Ainsi, on assiste à la mise en œuvre de politiques d'aide au développement. En réalité, ces dernières s'inscrivaient dans la dynamique du partenariat inter-étatique.

Cependant, cette initiative de développement des Etats du Sud va, à l'image des précédentes, révéler des insuffisances dont les répercussions ont été durement ressenties en Afrique. En effet, la crise qui secoue de nos jours les pays africains, suit une pente ascendante dont l'ampleur est considérable. Elle draine une multitude de problèmes qui justifient

<sup>10</sup> TRAORE (M-B), « Pour une culture de l'auto-gestion », in : *La natte des autres*. Dakar, CODESRIA, 1992, p. 225.

*Demandez vous citez des auteurs de votre université, mettez y du sérieux, cet article ne se trouve pas dans "la natte des autres", vérifiez et rectifiez S-V.P et voyez les travaux dirigés sur SBL*

l'inefficacité<sup>11</sup> des politiques de développement mises en place pour trouver des réponses concrètes aux changements qui sont en train de s'opérer dans le Tiers-Monde. Cette situation alarmante est souvent imputable à l'incapacité des initiatives de coopération internationale (uniquement pourvoyeurs de la manne financière aux pays du Sud) à enclencher une réelle dynamique de développement. Celle-ci occasionne deux conséquences : la détérioration conséquente des relations entre les pays africains et leurs partenaires du Nord et le délabrement constant des conditions de vie socio-économique des populations. De même, le délabrement est sensible dans la sphère économique (dégradation de la masse salariale, répartition inégale des revenus, effritement perpétuel du pouvoir d'achat des populations), de même la dégradation de la coopération se manifeste par une gestion bureaucratique superficielle des affaires d'intérêt général. Cette gestion « par le haut » engendre la non prise en compte des spécificités locales ou régionales au profit des préoccupations gouvernementales.

Les manifestations de ces conséquences sont à situer à plusieurs niveaux :

- D'abord, il y a la dégradation continue des termes de l'échange. En effet, le système économique mondial actuel, qui se définit par des relations de partenariat entre Etats et/ou d'organismes internationaux est, non seulement, plus bénéfique pour les partenaires occidentaux, mais du fait de l'accroissement de la dette<sup>12</sup> du Tiers-Monde, enfonce davantage les pays africains dans une impasse chaotique. Cette situation de dépendance compromet toutes les possibilités d'investissements nationaux et favorise, par la même occasion, la réduction de la masse salariale. Cela est perceptible, au Sénégal, à travers la tendance exponentielle du taux de chômage<sup>13</sup> et à l'augmentation des exclus du circuit de création des richesses<sup>14</sup>.

- Ensuite, il faut noter qu'il existe un décalage réel entre la signature des accords de coopération et leur effectivité concrète. En réalité, la coopération sénégalaise est caractérisée par une très forte connotation politicienne doublée d'une teneur diplomatique considérable. Elle se manifeste d'ailleurs, dans la procédure financière des projets de développement, par un

<sup>11</sup> ROCHE (D), « Le développement local en milieu rural. De quoi parle-t-on ? », in *Les cahiers de Girardet N°1*. Saint-louis, Centre de Presse et de Reprographie, UGB Saint-Louis, 2003, p. 73.

<sup>12</sup> DIOUF (M), *L'endettement puis l'ajustement : l'Afrique des institutions de Bretton-Woods*. Paris, L'Harmattan, 2002, p. 12.

<sup>13</sup> BADIANE (W) et alii, « Population et <développement> : quelle politique ? », in *Sénégal : Trajectoire d'un Etat*. Dakar, CODESRIA, 1992, p. 198.

<sup>14</sup> SAMBA (P-C), *op. cit.*, p. 12.

retard considérable dans l'harmonisation et la réalisation des initiatives locales. Cette rigidité se fait sérieusement ressentir dans la procédure de décaissement des fonds affectés au développement local, car elle nécessite un véritable marathon administratif pour les populations bénéficiaires.

- Enfin, il y a lieu de souligner que les acteurs concernés ne sont pas associés aux prises de décisions gouvernementales. Cette exclusion des populations dans la sphère de la coopération enfreint les initiatives de développement local au Sénégal et provoque une incompréhension<sup>15</sup> notoire entre les autorités étatiques et les opérateurs locaux. Il découle de cette incompréhension une dysharmonie dans l'exécution du processus de développement national qui raffermi l'instabilité sociale et maintient les collectivités de base dans une léthargie socio-économique sans précédent.

En conséquence, les remarques faites sur la coopération Nord/Sud viennent signifier, comme a eu à le souligner Daniel CARRIERE<sup>16</sup>, que l'Europe n'a jamais une vraie volonté d'établir des rapports sains et signifiants de développement avec le Sud. Elles témoignent aussi de la nécessité pressante pour les pays africains, tel que le Sénégal, de mettre en œuvre une nouvelle stratégie de politique de coopération bi et/ou multilatérale. Il s'agit, en fait, d'un ré-équilibre des rôles, amorcé depuis plus d'une décennie par le gouvernement sénégalais, fondé sur le transfert de la sphère diplomatique vers les collectivités locales, qui concilie les objectifs du développement avec ceux de la coopération internationale.

En effet, la cohérence de ces changements d'orientation est perceptible, selon Bernard STASI, à travers les différentes formes de déploiement de la coopération décentralisée :

*« La coopération décentralisée répond beaucoup mieux que la coopération entre Etats, aux besoins et aux préoccupations quotidiennes des populations des pays en voie de développement, tels que l'environnement, l'urbanisme, l'insertion des jeunes, l'économie. Elle présente aussi l'avantage de responsabiliser nos partenaires des pays du Sud, contribuant à consolider la démocratie locale »<sup>17</sup>*

<sup>15</sup> D'AQUINO (P) et SECK (S.M), « Vers de nouveaux enjeux pour l'appui au développement territorial décentralisé : leçons d'une expérience au Sénégal », in : *Les cahiers de Giraldel N°1*. Saint-louis, Centre de Presse et de Reprographie, UGB Saint-Louis, 2003, p. 45.

<sup>16</sup> Propos recueilli par Bernard STASI, alors que Daniel CARRIERE était le Vice-président de la Commission Développement et Coopération au Parlement européen et président des Cités Unies de France, p. 13.

<sup>17</sup> STASI (B), (préface de), *Coopération décentralisée : l'Union Européenne en Méditerranée*. Mayenne, Continent Europe, 1995, p. 13.

C'est dire donc que la coopération décentralisée renchérit le concept de responsabilité. Elle le replace au cœur des changements matériels et financiers qui prennent corps au niveau local. En effet, la coopération décentralisée encourage les acteurs concernés à s'impliquer davantage dans la gestion administrative des affaires locales. Aussi, la coopération décentralisée ouvre-t-elle un nouveau créneau de collaboration participative qui mobilise les populations de base à s'engager dans le processus d'élaboration et de réalisation des plans de développement conformes aux exigences endogènes. En termes clairs, tout tourne désormais, selon Pierre Célestin SAMBA<sup>18</sup>, autour des opérateurs locaux et de leurs capacités d'initiative. Ces propos corroborent, d'ailleurs, ceux de RAHMANI et de BENZOIQUE pour qui

*«... La coopération décentralisée a pour objet d'entrer en relation directe avec les organismes locaux représentatifs et de renforcer leurs capacités de concevoir et de mener des actions de développement impliquant directement les populations concernées et représentant leurs intérêts et leur approche du développement »<sup>19</sup>.*

Par ailleurs, si le contexte de la coopération décentralisée a été propice à l'émergence d'initiatives opérationnelles de développement local, c'est parce qu'elle a été soutenue par un environnement institutionnel favorable. En effet, le milieu juridique, administratif et constitutionnel sénégalais était prêt à accompagner l'éclosion effective de la coopération décentralisée, dans la mesure où des textes ont été rédigés et abrogés, à cet effet, par le Parlement. Ainsi, il est promulgué au premier chapitre du Recueil de textes de la décentralisation que

*« Les collectivités locales peuvent, dans le cadre de leurs compétences propres, entreprendre des activités de coopération qui donnent lieu à des conventions avec des collectivités locales de pays étrangers ou des organismes internationaux publics ou privés de développement »<sup>20</sup>.*

---

<sup>18</sup> SAMBA (P-C), *op. cit.*, p.18.

<sup>19</sup> RAHMANI (T) et alii, *Coopération décentralisée : l'Union Européenne en Méditerranée*. Mayenne, Continent Europe, 1995, p. 25.

<sup>20</sup> REPUBLIQUE DU SENEGAL, *Recueil de texte de la décentralisation*. Dakar, Ministère de l'Intérieur, 1997, p. 2.

En outre, il y est dit que « *cette coopération peut se traduire par la création d'un groupement de deux ou plusieurs collectivités ou de tout autre structure appropriée de développement dans des domaines spécifiques* »<sup>21</sup>.

Par conséquent, grâce à la CD, les collectivités locales peuvent, nouer des relations de coopération qui prendraient en considération les spécificités et les exigences locales dans la promotion d'un développement durable de « monde d'en-bas »<sup>22</sup>.

Au demeurant, la passerelle qui se définit dans le champ juridico - institutionnel sénégalais va être mise en valeur par les élus locaux, notamment les pouvoirs municipaux. Ceux-ci vont articuler leur intervention de gestion municipale autour de la dynamique de la CD. Il s'agit, en réalité, d'un prolongement des relations de jumelage qui liaient les villes du Sénégal à celles des métropoles occidentales, en général. Cette forme de coopération à la base, parachevée de nos jours par la CD, engendre une meilleure prise en compte des besoins financiers et matériels de la population urbaine, car elle inaugure un nouvel ordre de concertation pertinent entre les acteurs à la base et les autorités locales. Ce qui, du coup, permet aux élus locaux d'avoir une vision nette sur la demande sociale et de peaufiner, ensemble, un plan de développement urbain adapté.

En outre, cette perspective réflexive, défendue par FRANK PETITEVILLE<sup>23</sup>, va servir de hache de guerre aux spécialistes du ministère de l'économie et des finances qui, non seulement, y voient une alternative pour réduire les difficultés socio-économiques de la population citadine, mais aussi un moyen de lutte contre la paupérisation urbaine :

*« Pour faire face à leurs nombreux besoins, les communes ont, à cet effet, mis en œuvre ces dernières années une politique de coopération avec certaines villes du Nord. Car elle pourrait offrir des perspectives intéressantes dans le domaine de la lutte contre la pauvreté »*<sup>24</sup>.

---

<sup>21</sup> *Ibidem*, p. 7.

<sup>22</sup> ELA (J-M), *Innovations sociales et renaissance de l'Afrique noire*. Paris, Harmattan, 2000, p. 11.

<sup>23</sup> PETITEVILLE (F), *La coopération décentralisée : les collectivités locales dans la coopération Nord/Sud*. Paris, L'Harmattan, 1995, p. 1.

<sup>24</sup> PROGRAMME DE GESTION URBAINE : Bureau Régional pour l'Afrique, *La lutte contre la pauvreté à Dakar : vers la définition d'une politique municipale*. Dakar, NIS, 1995, p. 133.

En conséquence, la CD en stimulant la responsabilisation directe et l'autonomisation des acteurs locaux, redéfinit les rapports entre les partenaires du Nord et ceux du Sud et revalorise le rôle des structures communautaires de base dans le système mis en place pour répondre à la précarité de la vie quotidienne en milieu urbain. Ces organisations collectives locales sont ici représentées par les différentes formes d'associations de développement, qui prennent corps et se développent au sein des quartiers citadins sénégalais.

A ce stade de notre analyse, il semble nécessaire, pour mener à bien notre problème spécifique de recherche, de s'arrêter sur la question générale ci – après : quelle est la place assignée à la dynamique associative par la CD, dans le contexte de la lutte contre la pauvreté urbaine et du développement local au Sénégal ?

## I-2 : LE PROBLEME SPECIFIQUE DE RECHERCHE

La spécificité de la coopération décentralisée peut se décliner en terme de motivations, d'orientations géographiques et sectorielles, de types de partenaires impliqués, de modes d'intervention mais, en premier lieu, c'est la participation d'une collectivité territoriale comme organisation politique de base qui donne un sens particulier à la coopération décentralisée. Cette nouvelle politique de coopération cherche une meilleure liaison entre les différentes collectivités locales. Ainsi, la situation de collaboration permet, dans le contexte de crise urbaine sans précédent, l'entre-aide, le soutien, les échanges (économique, social, culturel, sanitaire, en formation, en expertise, en savoir-faire, etc.) entraînant par conséquent, l'implication des différentes structures à travers une synergie des forces locales. En réalité, la mise sur pied d'une dynamique locale capable de participer à la réussite et à la faisabilité -la réalisation effective - des actions de développement et d'absorption de la pauvreté en milieu urbain, n'apparaît réellement dans la politique de coopération décentralisée que dans le cadre du tissu associatif des quartiers. C'est ce qui pousse Amady Aly DIENG à dire :

*« Il en découle dans ce contexte de crise, une plus grande prise en charge des populations par elles-mêmes, ce qui se manifeste par la création d'une multitude de mouvements associatifs de quartiers, de producteurs, d'usagers. Une prise de conscience collective tend à se développer et favorise la participation croissante des*

*populations à l'élaboration et la prise de décisions au niveau local »<sup>25</sup>.*

La crise socio-économique peut, selon M. DIENG, expliquer la prolifération des associations de femmes, des Groupements de Promotion Féminin, des Groupements d'Intérêts Economiques (GIE), etc. à côté des Associations Sportives et Culturelles (ASC) qui absorbent la majeure partie des jeunes chômeurs des quartiers défavorisés. D'ailleurs :

*« Les jeunes et les femmes qui sont les catégories socio-démographiques les plus vulnérables et les plus confrontées aux problèmes liés à la massification de la précarité sociale concomitante à la crise économique sont, d'une manière générale, les plus engagés dans cette dynamique de construction au niveau local, d'un cadre plus propice à l'émergence de nouvelles capacités développantes. Ce sont eux qui animent la vie des associations locales de développement, orientent leurs actions et réalisent les projets sociaux dont ils sont porteurs pour la communauté »<sup>26</sup>.*

Toutefois, la diversité des formes associatives n'est pas un réel frein pour l'orientation et l'harmonisation des initiatives locales. Au contraire, cette variété permet à chacune d'elles d'être plus à l'aise dans un domaine d'activité quelconque, de mieux s'identifier et d'assurer la bonne collaboration avec les partenaires du Nord. Elle leur permet aussi de connaître les stratégies les mieux appropriées pour la réussite des projets élaborés dans le cadre de la coopération décentralisée. Dès lors :

*« La dynamique associative... assure le maintien d'un minimum de solidarité, stratégie nécessaire dans un environnement de pauvreté où l'union représente assurément la voie royale pour s'imposer »<sup>27</sup>.*

Au total, la coopération décentralisée ouvre la voie à la population de base et lui permet, de par ses propres ressources, d'asseoir un processus de développement viable pour leur localité et de mettre en œuvre les moyens alternatifs afin de venir à bout de la crise socio-économique qui constitue le commun dénominateur des pays en développement, notamment le Sénégal.

<sup>25</sup> DIENG (A-A), *Le Sénégal à la veille du troisième millénaire*. Paris, l'Harmattan, 2000. p. 369.

<sup>26</sup> NIANG (A), « L'Implication associative au développement et ses enjeux sociaux : le cas de l'Association pour le Développement de Diamaguene (ADD) », in : *Revue Sénégalaise de sociologie* 4/5. Saint-Louis, Xamal, p. 48.

<sup>27</sup> WADE (S), « Lecture des dynamiques associatives à travers leur participation au fonctionnement des villes Ouest africaines », in : *Revue Sénégalaise de sociologie* 4/5. Saint-Louis, Xamal, p. 133.

En définitive, les partisans de la politique de coopération décentralisée ont conscience que « *le monde associatif est le partenaire privilégié, inventif et dynamique du développement local* »<sup>28</sup>. C'est ainsi que la coopération décentralisée Lille/Saint-Louis, à travers les actions de l'Agence de Développement Communal (ADC), va fonder son intervention sur le tissu associatif. Ainsi la dynamique associative, à travers la mise sur pied de structures de quartier, a-t-elle saisi l'implication de la coopération décentralisée Lille/Saint-Louis pour venir en aide aux populations de base les plus défavorisées afin de les pousser à participer à la conception de programmes de développement local durable ? Il est donc loisible de constater, en dernière analyse, que la détermination dont font preuve les populations locales urbaines en général, et du mouvement associatif en particulier est « *à l'opposé de l'image de résignation, de soumission à la fatalité de routine ou encore d'imperméabilité au changement* »<sup>29</sup>.

Notre question de départ s'énonce comme suit :

*Quelles sont les initiatives de développement mises en œuvre par les membres des conseils de quartier de Diamaguene et de Eaux-Clares/Diaminar, dans le contexte de la coopération décentralisée Lille/Saint-Louis ?*

### I-3 : REVUE CRITIQUE DE LA LITTERATURE

Elaborer une revue critique du thème de recherche, revient à procéder à une brève présentation/confrontation des différents angles d'analyses qui ont été empruntés pour aborder la problématique de la coopération décentralisée. Il s'agit fondamentalement de mettre en exergue les différentes partitions qui ont été associées au thème de la coopération décentralisée. Or, la rareté de la documentation souvent liée à la nouveauté du phénomène étudié peut, selon notre modeste expérience exploratoire, se ramener à deux principales approches théoriques : l'approche explicative et principielle.

Cette dernière est, de manière générale, abordée pour mettre à nu les problèmes juridiques qui ont entouré le phénomène de la coopération décentralisée. Autrement dit, les diverses contributions ont, pour l'essentiel, mis l'accent sur les caractéristiques normatives de la coopération décentralisée. Ainsi, Mayacine DIAGNE a introduit sa réflexion en soulignant

<sup>28</sup> COULMIN (P), *La décentralisation : la dynamique du développement*. Paris, ADELS, 1986, p. 202.

<sup>29</sup> TOURE (EL), *Les stratégies paysannes face au désengagement de la SAED dans le village de Mbagam*. Saint-Louis, mémoire de maîtrise de sociologie UGB, 2001-2002, p. 14.

que la coopération décentralisée est « *un ensemble de relations extérieures élaboré par des collectivités en parallèles au droit qui réservait la politique extérieure à l'Etat* »<sup>30</sup>

Selon cet auteur, la coopération décentralisée a suscité une confusion dans le milieu juridique car, au Sénégal et dans les Etats d'obédience régalienne, la diplomatie est totalement du ressort des autorités centrales. La logique principielle s'est donc beaucoup plus appesantie sur les conditions de reconnaissance juridiques, notamment les normes, règles et lois, bref le statut juridique de la coopération décentralisée.

Quant à la démarche explicative, elle peut être résumée de manière générale sur le rapport entre la coopération décentralisée et le développement, plus précisément le développement local. Elle se caractérise par l'importance que les auteurs ont donné à la production d'un savoir, suivant les exigences de la démarche scientifique. Ainsi, par souci méthodologique, nous avons regroupé les différentes appréciations de cette approche en trois sous approches : les sous approches socio-économique, stratégique et politico-idéologique.

Le contexte d'émergence de la coopération décentralisée est, sans doute, le facteur explicatif de la thèse socio-économique. Les autorités étatiques, jadis détentrices exclusives des compétences dans le domaine des relations transnationales, vont assister à la naissance d'une nouvelle forme de partenariat pour le développement qui, désormais, ne sera « *plus un tête-à-tête entre gouvernements* »<sup>31</sup>, mais entre une gamme d'acteurs très variée. En effet, les contraintes et les lourdeurs qui entourent la sphère de la coopération ont maintenu le pouvoir central dans une passivité non désirée, mais certes salutaire. En réalité, il a semblé, aux yeux des autorités gouvernementales, nécessaire de conjuguer les objectifs de l'ancienne coopération bilatérale et/ou multilatérale aux schémas de développement initiés par les populations de base ; et la coopération décentralisée offrait les garanties suffisantes pour réussir ce défi économique :

*« depuis une quinzaine d'années, de nouvelles voies ont été tracées afin de concilier les objectifs de développement avec ceux de la coopération internationale : les coopérations décentralisées...la coopération décentralisée constitue donc un type nouveau de relations internationales [entre le Nord et le Sud], qui seraient élaborées*

<sup>30</sup> DIAGNE (M), *Droit administratif local*. Saint-Louis, igs, 2003, p. 212.

<sup>31</sup> DIOUF (M), *L'endettement puis l'ajustement : l'Afrique des institutions de Bretton-Woods*. Paris, L'Harmattan, 2002, p. 8.

*en étroite concertation avec le partenaire, conformément à ses priorités. Il s'agit, par conséquent, de prolonger l'action économique des pouvoirs publics jusqu'aux individus et aux groupes, acteurs de leur propre développement ».*<sup>32</sup>

Ce constat de RAHMANI confère aux collectivités locales une place de choix dans les processus de changement socio-économique et politique qui prennent corps et se développent grâce à la flexibilité apportée par la coopération décentralisée dans le concert international. Aussi, assistons-nous au recul progressif de l'appareil étatique dans les programmes de développement économique, avec la percée sans cesse croissante de divers acteurs locaux de développement. Si la tournure que prennent les activités de coopération décentralisée n'a pas causé l'inhibition de l'Etat, elle en a participé. Ainsi, nous avons retenu au cours de nos lectures deux thèses certes différentes, mais conciliables, dans la mesure où elles militent toutes pour le retrait définitif de l'Etat dans la gestion de la société.

Il s'agit d'une part, des défenseurs de la thèse néo-libérale. Ces derniers oeuvrent pour la création d'une société fondée sur le principe de la concurrence. Cette dimension libérale, loin de favoriser l'intervention des pouvoirs publics dans le processus de changement socio-économique, ouvre un vaste champ d'expansion à l'individualisme. En effet, la règle du « *moins d'Etat, mieux d'Etat* », qui sous-tend cette vision du monde, laisse voir en l'acteur/individu, le principal vecteur du changement et considère l'appareil étatique comme un frein pour le progrès. Autrement dit, les services nationaux doivent être extirpés des circuits socio-économiques. Pire, ils doivent se confiner à un rôle d'animateur/contrôleur des affaires d'intérêt général. Daniel ROCHE est allé jusqu'à se demander si les politiques de coopération décentralisée « *ne sont parfois que de surplus habillages pour camoufler la mise en œuvre d'une idéologie libérale, pour laquelle tout ce qui est en rapport avec l'Etat central est mauvais* ». <sup>33</sup>

D'autre part, la situation actuelle du monde, dominée et commandée par une logique économique capitaliste, ne manque pas de jeter le dévolu sur le rôle de l'Etat. C'est, en effet, le manque de confiance des bailleurs de fonds vis-à-vis des gouvernements, surtout africains, qui a réellement propulsé la coopération décentralisée au devant de la scène internationale.

<sup>32</sup> RAHMANI (T) et alii, *op. cit.*, p. 17.

<sup>33</sup> ROCHE (D), *art.cit.*, p. 90.

Dans la mesure où les donateurs du Nord, en élargissant l'éventail des interlocuteurs pour le développement, ont précipité l'affaiblissement de l'administration centrale au bénéfice des collectivités locales. C'est ainsi qu'on assiste, dans les pays en voie de développement, à la mise en place de voies de contournement de la tutelle administrative étatique, surtout dans le domaine de l'aide au développement. Les propos de J-P-CHAUVEAU viennent corroborer l'impasse que traversent les pouvoirs publics africains :

*« les Etats africains contemporains ne sont plus en mesure de drainer ou de contrôler une partie significative des flux Nord-Sud, du fait de la méfiance qu'ont désormais à leurs égards les bailleurs de fonds. La rente du développement transite donc pour beaucoup par des réseaux intermédiaires nationaux qui ne se confondent pas avec les appareils administratifs et politiques classiques, et par des circuits d'aide non gouvernementale (coopération décentralisée, jumelages, opérations caritatives) »<sup>34</sup>.*

C'est aux antipodes de cette logique défaitiste de l'Etat face à la percée sans cesse fulgurante de la coopération décentralisée sur la scène internationale que Nassirou BAKO-ARIFARI<sup>35</sup> a fondé sa réflexion. Selon lui, le recul des instances administratives, loin d'être une fatalité, se présente comme un canon de sauvetage savamment utilisé par les gouvernements. En effet, la coopération décentralisée est une ruse des pouvoirs centraux pour détourner la vigilance des donateurs et d'accéder, au même titre que les autres acteurs locaux, aux rentes de l'aide au développement.

Aussi l'ouverture des collectivités locales sur l'international permet-elle aux autorités publiques de camoufler leur échec en matière de développement local, dans la mesure où l'élargissement du pan des acteurs pour le développement entraîne le partage des responsabilités de la crise. BAKO-ARIFARI engage son analyse de l'action des cadres intellectuels africains en montrant que

*« la démission implicitement avouée de l'Etat dans sa politique de développement local menée jusqu'alors, a favorisé l'élaboration brouillonne et informelle de*

<sup>34</sup> CHAUVEAU (J-P) (Introduction de l'ouvrage collectif), *Courtiers en développement : les villages africains en quête de projets*. Paris, Karthala, 2000, p. 11.

<sup>35</sup> BAKO-ARIFARI (N), « Dans les interstices de l'Etat : des courtiers en col blanc, cadres ressortissants et développement local à Kandi (Nord Bénin) », in: *Courtiers en développement : les villages africains en quête de projets*, Paris, Karthala, 2000, pp. 43-70.

*politiques régionales parallèles à celles de l'Etat et de programmes locaux de développement...c'est dans ce contexte que les ressources de la coopération décentralisée sont apparues comme une opportunité de captage des ressources extérieures pour le développement, mais aussi comme un moyen de se disculper de son échec économique aux yeux des populations en rendant les cadres intellectuels coupables (cité), devant leurs parents, du développement ou du non-développement de leur localité respective »<sup>36</sup>.*

Faisant le constat de la crise des politiques du développement local, l'auteur propose de contribuer, sous un autre angle de réflexion, à une meilleure évaluation de cette attitude stratégique des responsables de l'appareil étatique. En effet, cette nouvelle perspective analytique de monsieur BAKO-ARIFARI conduit à montrer que la dextérité dont font preuve ces dernières seraient l'arbre qui cacherait la forêt, dans la mesure où elle encourage, paradoxalement, le développement des initiatives locales de recherche de ressources de la coopération décentralisée. Autrement dit, elle favorise l'expression de stratégies non plus gouvernementales, mais d'acteurs individuels et/ou collectifs qui, désormais, jouent le rôle d'interface entre les donateurs de l'aide au développement et les ayants-droit. C'est dans cette perspective qu'on assiste en Afrique et un peu partout dans les pays en voie de développement à la profusion du courtage pour le développement.

Cette nouvelle facette de la réalité internationale témoigne de la capacité de réorganisation, d'adaptation et d'initiatives des opérateurs locaux ; en effet, le phénomène du courtage installe la problématique de l'analyse stratégique au cœur de la coopération décentralisée, il exprime la capacité de réaction des partenaires locaux devant la crise qui gangrène le fonctionnement du système étatique. En d'autres termes, les courtiers pour le développement sont, à l'image de CROZIER et de FRIEDBERG, « des acteurs à part entière qui, à l'intérieur des contraintes souvent très lourdes que leur impose le système, disposent d'une marge de liberté qu'ils utilisent de façon stratégique dans leurs interactions avec les autres »<sup>37</sup>.

---

<sup>36</sup> *Ibidem*, p. 48.

<sup>37</sup> CROZIER (M) et FRIEDBERG (G), *L'acteur et le système*. Paris, Le Seuil, 1997, pp. 29-30.

Après avoir éclairé la lanterne sur les différentes approches théoriques de notre thème d'étude, il semble à présent nécessaire de les faire passer au crible. Ce faisant, nous nous arrêterons sur leurs points communs, ensuite nous tenterons de répertorier leurs probables limites tout en essayant de voir leurs éventuels apports pour une meilleure compréhension de notre problématique de travail, en l'occurrence la coopération décentralisée.

Le point de convergence entre l'approche principielle et explicative est à situer dans le souci de produire une œuvre qui revêt une caution scientifique. De la même façon que la logique normative a pris en compte la rigueur de la recherche scientifique pour apporter une vision claire sur les contours juridiques du phénomène, les auteurs qui ont abordé le thème sous un angle d'approche explicatif en ont fait autant. En effet, tous ces auteurs sont partis d'une hypothèse de travail pour rendre compte de ce phénomène suivant les démarches de leurs domaines d'activités.

Cependant, leurs limites sont, à bien des égards, beaucoup plus perceptibles. En effet, l'approche principielle est très restrictive, dans la mesure où elle se borne à énumérer les conditions de validation institutionnelle et les incidences juridiques de la coopération décentralisée, oubliant que les règles et normes édifiées par les spécialistes du droit sont faites par et pour les hommes. En d'autres termes, cette approche a occulté la dimension humaine de la coopération décentralisée.

Par ailleurs, la démarche normative pourrait nous être beaucoup plus profitable si les auteurs de cette ligne de réflexion avaient pris le soin d'intégrer les caractéristiques sociologiques de la coopération décentralisée. Car en tant que sociologue en formation, nous nous devons toujours d'être animé par la volonté heuristique « *d'expliquer le social par le social* »<sup>38</sup>, tel que recommandé par le père de la sociologie française, Emile DURKHEIM.

Quant à l'approche explicative, ses limites sont à rechercher ailleurs. En effet, la perspective socio-économique est, en réalité, beaucoup plus orientée vers le domaine économique. Ses auteurs ont plus insisté sur le rôle de la coopération décentralisée dans les actions de développement local, devant l'incapacité des pouvoirs étatiques à prendre en main les politiques de développement à la base. Or, la coopération décentralisée, à l'image des

---

<sup>38</sup> DURKHEIM (E), *Les règles de la méthode sociologique*. Paris, Flammarion, 1988, p. 120.

autres formes de coopérations internationales, met en contact direct deux partenaires de contextes socio-culturels diamétralement opposés. Car, la vision du monde des partenaires du Nord est sous-tendue par des logiques individualistes, alors que l'idéologie africaine confère une place de choix aux représentations communautaristes. Franck PETITEVILLE vient corroborer le déphasage contextuel que peut engendrer la coopération décentralisée. En effet, pour lui :

*« la coopération décentralisée n'est pas une panacée de la coopération Nord-Sud. D'abord parce qu'elle rencontre les mêmes limites que toutes les politiques de coopération : décalages culturels, sociaux, politiques brouillent les certitudes des acteurs sur les effets attendus de leur coopération, et favorisent la trajectoire sinueuse de celle-ci, entre réappropriations, déviations et parfois dérives »<sup>39</sup>.*

Quant aux analyses centrées sur les logiques politico-idéologiques, elles ont été formulées d'un point de vue supra-individuel. En effet, leur insuffisance principale est de se cantonner à expliquer la coopération décentralisée au niveau des instances étatiques. Or, penser la coopération décentralisée à ce niveau, c'est lui ôter son âme, car elle est soutenue pour replacer les acteurs locaux au cœur des changements qui s'opèrent dans les pays en voie de développement. En revanche, cette approche pourrait nous être plus utile si les auteurs avaient accordé plus d'importance à l'individu dans leurs analyses. Autrement dit, une perspective interactionniste nous aurait permis de mieux identifier notre étude à la démarche théorique de ces auteurs.

Contrairement à ces derniers, ceux qui ont adopté une démarche stratégique ont conféré une capacité d'action excessive, voire exagérée à l'auteur. En fait, les auteurs de cette approche ont mis l'accent sur l'individu, qu'ils considèrent d'ailleurs comme la base de la vie sociale, oubliant l'environnement dans lequel il est appelé à évoluer. En d'autres termes, les déterminants sociaux, politiques, économiques et culturels n'ont pas été au rendez-vous dans leurs réflexions. Dès lors, le crédit que cette perspective pourrait apporter à notre étude serait de s'imprégner davantage des facteurs supra-sociétaux tout en ayant l'œil sur l'acteur, c'est-à-dire d'investir la zone d'interférence entre les acteurs de la coopération décentralisée et le système étatique.

---

<sup>39</sup> PETITEVILLE (F), *op.cit.*, p. 267.

Retenons que, par rapport aux différents points de vue précédemment cités, celui que nous avons adopté consiste à analyser les transformations engendrées par la coopération décentralisée dans les pratiques de gestion et de restructuration urbaines des communautés de base elles-mêmes, d'une part, et d'autre part, des opportunités d'insertion économique, d'intégration sociale, de participation aux programmes de lutte contre la pauvreté et d'élaboration de projets de développement urbain. Ceci étant, il importe maintenant, de porter notre démarche sur un registre théorique.

Ce faisant, nous inscrivons notre démarche de recherche dans la perspective de la deuxième position proposée par L- PINTO à savoir :

*« Le sociologue qui veut étudier les classes populaires est voué à osciller entre deux visions contraires : soit les membres de ces classes sont considérés comme des objets (...) qui subissent, plus ou moins passivement, un destin imposé ; soit ils sont considérés comme des sujets authentiques qui, grâce à l'astuce, à l'ingéniosité, la débrouille, parviennent à élaborer des stratégies de résistance ou de subversion »<sup>40</sup>.*

En effet, cette approche est pertinente pour notre présent travail parce qu'elle permet de saisir les idées qui sous-tendent, guident et orientent l'action des jeunes et des femmes membres des groupements associatifs des conseils de quartier. De même, les stratégies de développement local urbain et d'amélioration des conditions de vie élaborées, dans le cadre de la coopération décentralisée Lille /Saint-Louis, par les structures associatives, sous la houlette des conseils de quartier, peuvent être mises en exergue suivant cette approche.

La partie réservée à la revue critique de la littérature nous offre la possibilité de mieux cerner les contours du cadre d'analyse de notre étude.

---

<sup>40</sup> PINTO (L), « Expérience vécue et exigences scientifiques d'objectivité », in : *Initiation à la pratique sociologique*. Paris, Dunod, 1999, p. 46.

## CHAPITRE II : CADRE D'ANALYSE

Ce présent chapitre sera axé sur trois points essentiels : la présentation du modèle d'analyse, l'approche conceptuelle et les objectifs de la recherche.

Maintenant, il convient de fournir des éclairages sur le modèle d'analyse.

### II-1 : MODELE D'ANALYSE

La construction du modèle d'analyse est un des temps forts de la démarche scientifique, car elle permet au chercheur de traduire la problématique, qui n'est rien d'autre qu'une abstraction, en des termes opérationnels sur le terrain, en l'occurrence les quartiers de Diamaguene et de Eaux-Clares/Diaminar.

Auparavant, il est nécessaire de dégager une hypothèse, car

*« elle est à la fois le résultat de la conceptualisation et le point de départ de l'expérimentation ou vérification ; elle joue ainsi le rôle d'un pont entre le travail d'élaboration théorique dont elle constitue en quelque l'aboutissement et le travail de vérification auquel elle fournit l'orientation générale »<sup>41</sup>.*

Autrement dit, il s'agit d'élaborer un canevas de recherche, énoncé sous la forme d'une réponse provisoire à la question centrale de recherche, en mettant en relation les différentes variables dans une structure cohérente de concepts opérationnels et objectifs.

Ainsi, pour éviter toute tentative d'extrapolation, nous sommes appelé, dans ce présent cas des quartiers de Diamaguene et de Eaux-Clares/Diaminar, à dégager l'hypothèse selon laquelle :

*Les membres des conseils de quartier de Diamaguene et de Eaux-Clares/Diaminar élaborent, à travers les actions de l'Agence de Développement Communal, des stratégies avec l'appui de la coopération décentralisée Lille/Saint-Louis pour développer et améliorer les conditions de vie dans leur localité respective.*

Cette hypothèse générale de travail nous a permis de dégager deux hypothèses opératoires que voici :

*1-les mécanismes financiers, formationnels, socaux, environnementaux, etc. développés par les membres des conseils de quartier de Diamaguene et de Eaux-*

---

<sup>41</sup> MACE (G), *Guide d'élaboration d'un projet de recherche*. Saint Foy, Presse Universitaire de Laval, De Boeck, 1991, p. 21.

*Claires/Diaminar leur permettent de bénéficier du soutien des partenaires de la coopération décentralisée Lille/Saint-Louis.*

*2-les stratégies mises en œuvre influent de manière positive sur les conditions de vie de ces membres.*

En fait, l'intervention de la coopération décentralisée Lille/Saint-Louis, à travers l'action de l'Agence de Développement Communal dans les localités, a provoqué un éveil de conscience au sein de la population. En effet, la coopération décentralisée a suscité une attention particulière de la population sur le besoin de participer activement à la réduction de la conjoncture socio-économique qui gangrène le développement de la ville de Saint-Louis en particulier et du Sénégal en général. Ainsi, pour répondre à l'appel de la coopération décentralisée Lille/Saint-Louis, les populations, sans distinction sociale ou spatiale, déjà regroupées au sein de structures associatives, se sont réunies autour des conseils de quartier parce qu'elles se sont rendues compte que le développement de leurs localités nécessite la synergie entre les forces locales. C'est ainsi qu'on assiste à l'émancipation d'un ensemble de réponses plus ou moins organisées, orientées, le plus souvent, vers le développement local.

Ces réponses mises en œuvre par les acteurs à la base sont dans la plupart des cas réalisées avec l'appui de la coopération décentralisée Lille/Saint-Louis par le biais des actions de l'Agence de Développement Communal (ADC) et des partenaires financiers et techniques.

D'ailleurs, cet appui a davantage permis l'implication des jeunes dans la lutte contre le chômage et la pauvreté et la participation des femmes à l'amélioration du niveau de vie des familles tant à Diamaguene qu'à Eaux-Clares/Diaminar.

En outre, pour mieux expliquer la relation des concepts opératoires contenus dans notre hypothèse de travail, il est loisible de se référer aux schémas d'intelligibilité ; si l'on sait qu'ils peuvent nous permettre de bien appréhender la relation entre la coopération décentralisée Lille/Saint-Louis et le développement local, à travers les stratégies de structures associatives de Diamaguene et de Eaux-Clares/Diaminar.

Ainsi, nous avons fait recours au schéma causal que Jean-Michel BERTHELOT<sup>42</sup> décline en ces termes :  $A \text{ f } B = (B \text{ f } A)$ . En effet, ce schéma théorique d'intelligibilité signifie

---

<sup>42</sup> BERTHELOT (J-M), *L'intelligence du social : le pluralisme explicatif en sociologie*. Paris, PUF, 1990, p. 61.

que l'élément A explique l'élément B, c'est-à-dire que A rend compte de B. Ainsi, on ne saurait rencontrer B que si A existe et que toutes variations de A impliquent nécessairement des variations de B. Par conséquent, il est parfaitement applicable à notre étude, en ce sens que les actions de développement local (B), initiées par les populations locales, sont réellement apparues avec l'intervention de la coopération décentralisée Lille /Saint-Louis (A) (à travers l'Agence de Développement Communal ADC), dans les quartiers de Diamaguene et de Eaux-Clares/Diaminar par le biais des conseils de quartier.

En revanche, il faut retenir que l'intervention de la coopération décentralisée Lille/Saint-Louis est postérieure à l'émergence effective des initiatives des groupements de communautaires de base. En réalité, elle a accéléré le processus d'émergence des stratégies de développement local. Dès lors, il est opportun de constater que cette causalité n'est pas totale. En fait, la coopération décentralisée Lille/Saint-Louis n'est pas le seul facteur explicatif des initiatives des associations affiliées aux conseils de quartier, dans la mesure où les populations ont fait preuve de création et de dynamisme pour changer positivement leur vie quotidienne.

Par ailleurs, pour exprimer l'intentionnalité qui anime les acteurs des associations communautaires de base, nous avons aussi fait recours au schème actancier. En effet, ce schème comble parfaitement les zones d'insuffisance du schème causal, car il replace les acteurs au cœur du débat et permet de recueillir des informations exhaustives. En réalité, cette diversité des réponses est liée, en grande partie, au fait que les populations interrogées se font une représentation différente de leurs actions.

Le schème actancier se traduit théoriquement sous la formule suivante :

$A \rightarrow B = (B \in S \{ \sum a \rightarrow \sum e \} B \rightarrow S)^{43}$ . Celle-ci se traduit comme suit :

$\sum a \Rightarrow$  Un ensemble d'acteurs,

$\sum e \Rightarrow$  Un ensemble d'effets de leurs actions,

$S \Rightarrow$  Un système d'actions,

$B \Rightarrow$  La résultante du comportement des acteurs impliqués,

Lorsqu'il est appliqué à notre étude, le modèle actancier se présente en ces termes :

$\sum a \Rightarrow$  Les membres des associations affiliées aux conseils de quartier de Diamaguene et de Eaux-Clares/Diaminar,

<sup>43</sup> *Ibidem*, p. 69

$\Sigma e \Rightarrow$  L'ensemble des réalisations faites par les acteurs des groupements au niveau de Diamaguene et de Eaux-Clares/Diaminar,

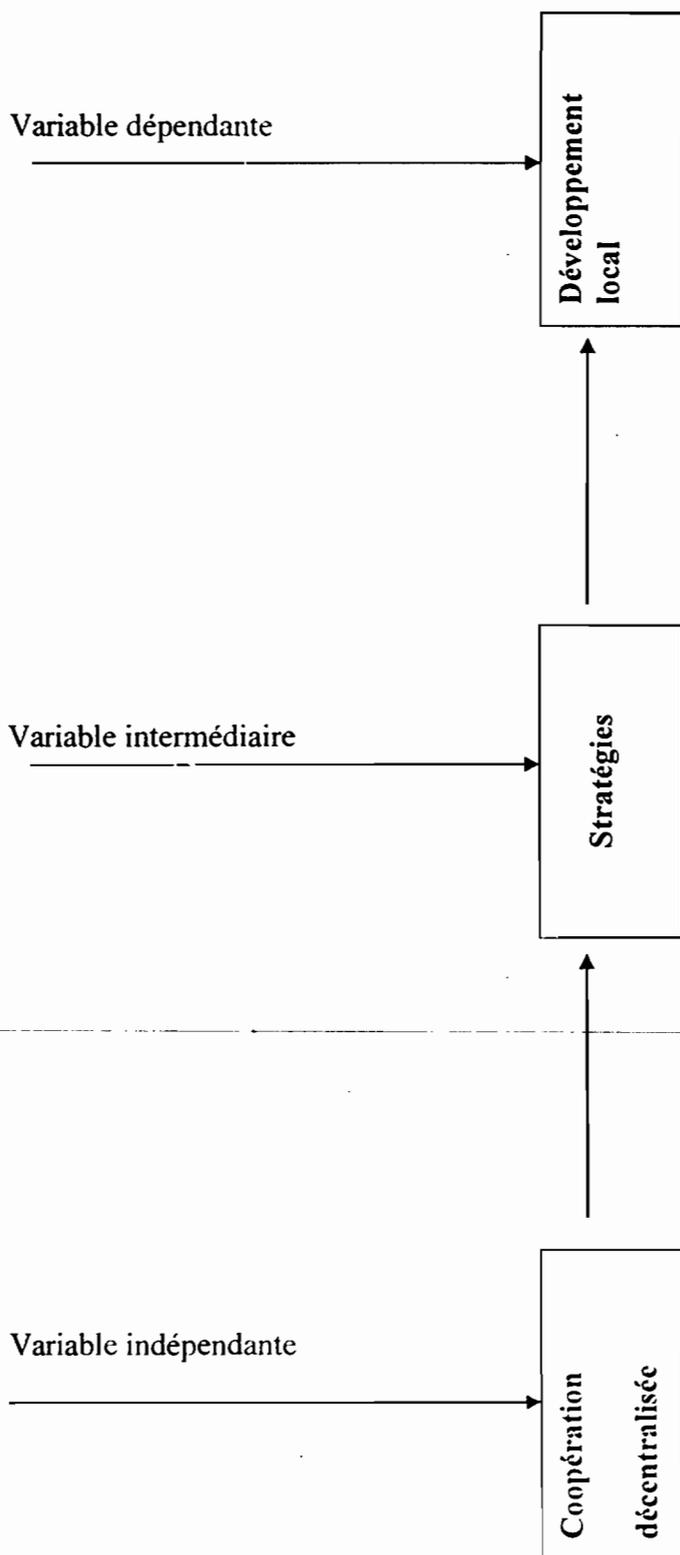
S  $\Rightarrow$  Le champ du développement des quartiers de Diamaguene et de Eaux-Clares/Diaminar,

B  $\Rightarrow$  Les stratégies des membres liés aux conseils de Diamaguene et de Eaux-Clares/Diaminar

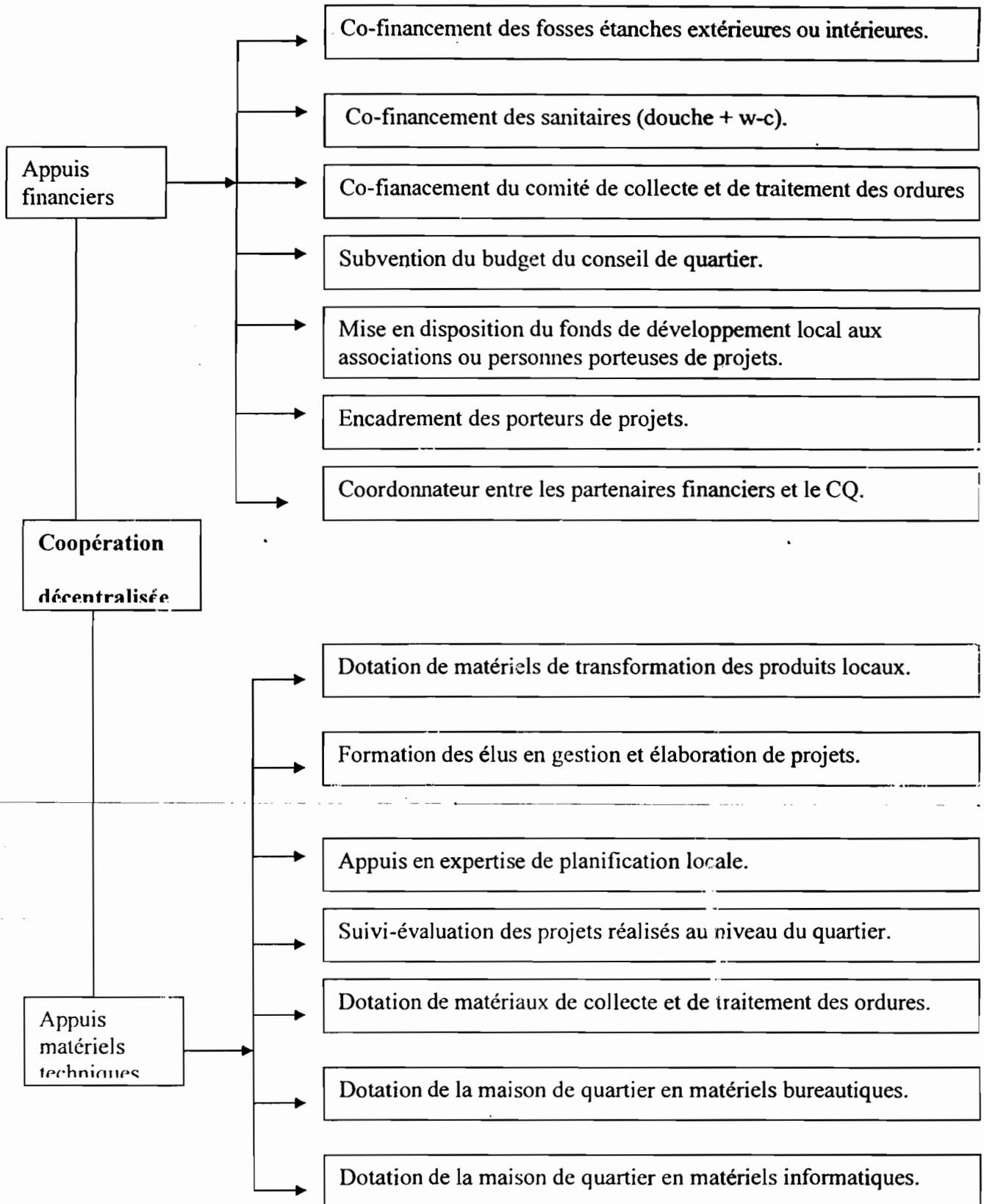
A  $\Rightarrow$  La coopération décentralisée Lille/Saint-Louis via l'Agence de Développement Communal (ADC).

En clair, l'utilisation de ce schème permet de démontrer que l'effet des activités des acteurs à la base a un impact visible dans le cadre de vie des quartiers de Diamaguene et de Eaux-Clares/Diaminar. Ces initiatives influent tant sur les modes de vie des membres et des populations que sur la morphologie des deux localités. Cette structure morphologique intègre le domaine financier (Recherche d'appui auprès du Partenariat, activités génératrices de revenus, création de nouvelles sources de financement, redistribution des revenus aux jeunes, accès des femmes au crédit et à l'épargne...) le milieu physique (les populations), les aspects matériels et infrastructurels (construction de maisons de quartier, des égouts pour les eaux de pluies, latrines, équipements bureautiques, outils informatiques ...). Au total, le modèle d'analyse auquel nous avons eu recours, intègre un caractère à la fois causal et actanciel.

**Schéma 1** : Schéma d'analyse

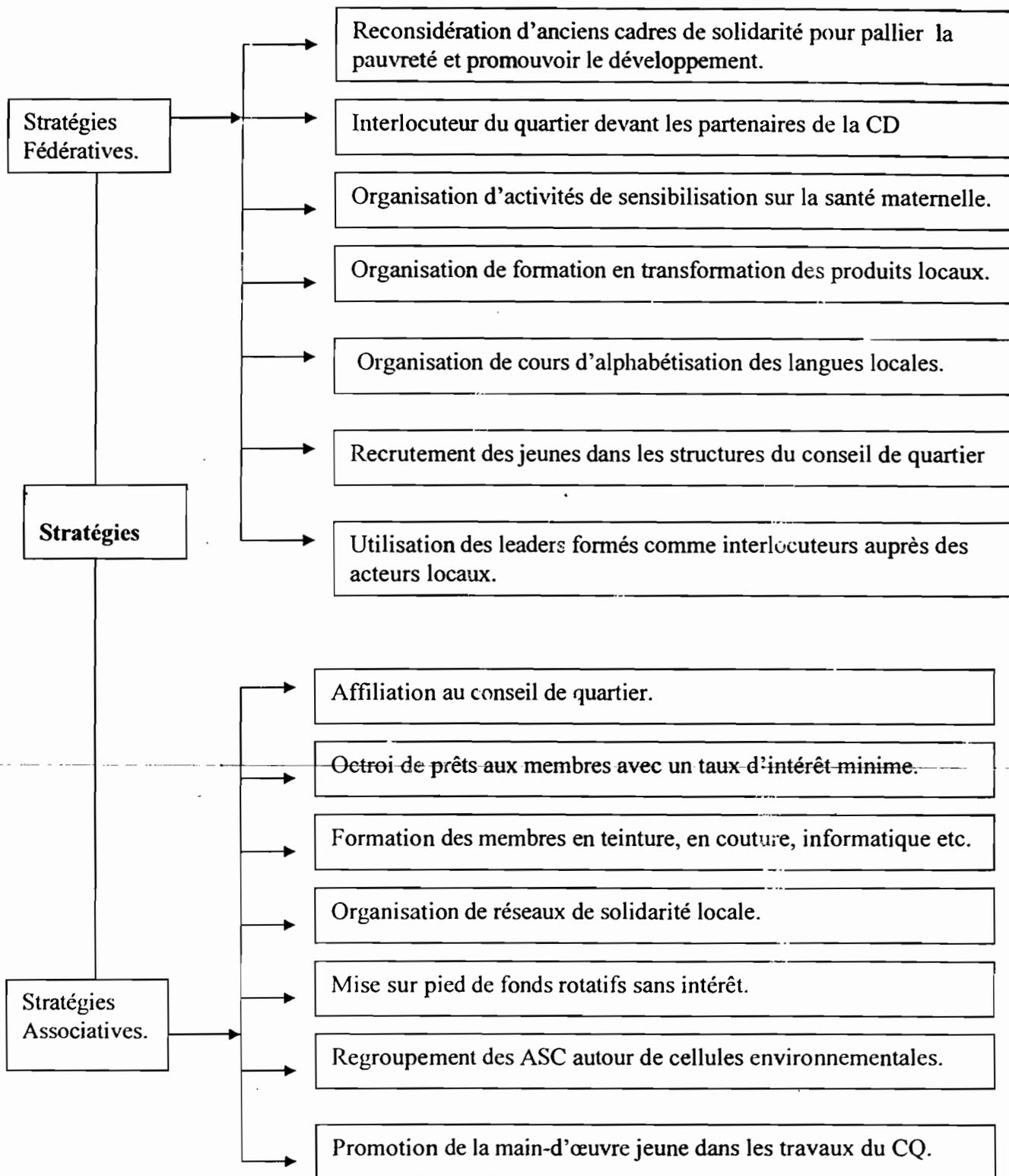


**Schéma2** : le concept de **coopération décentralisée**, ses dimensions et ses indicateurs



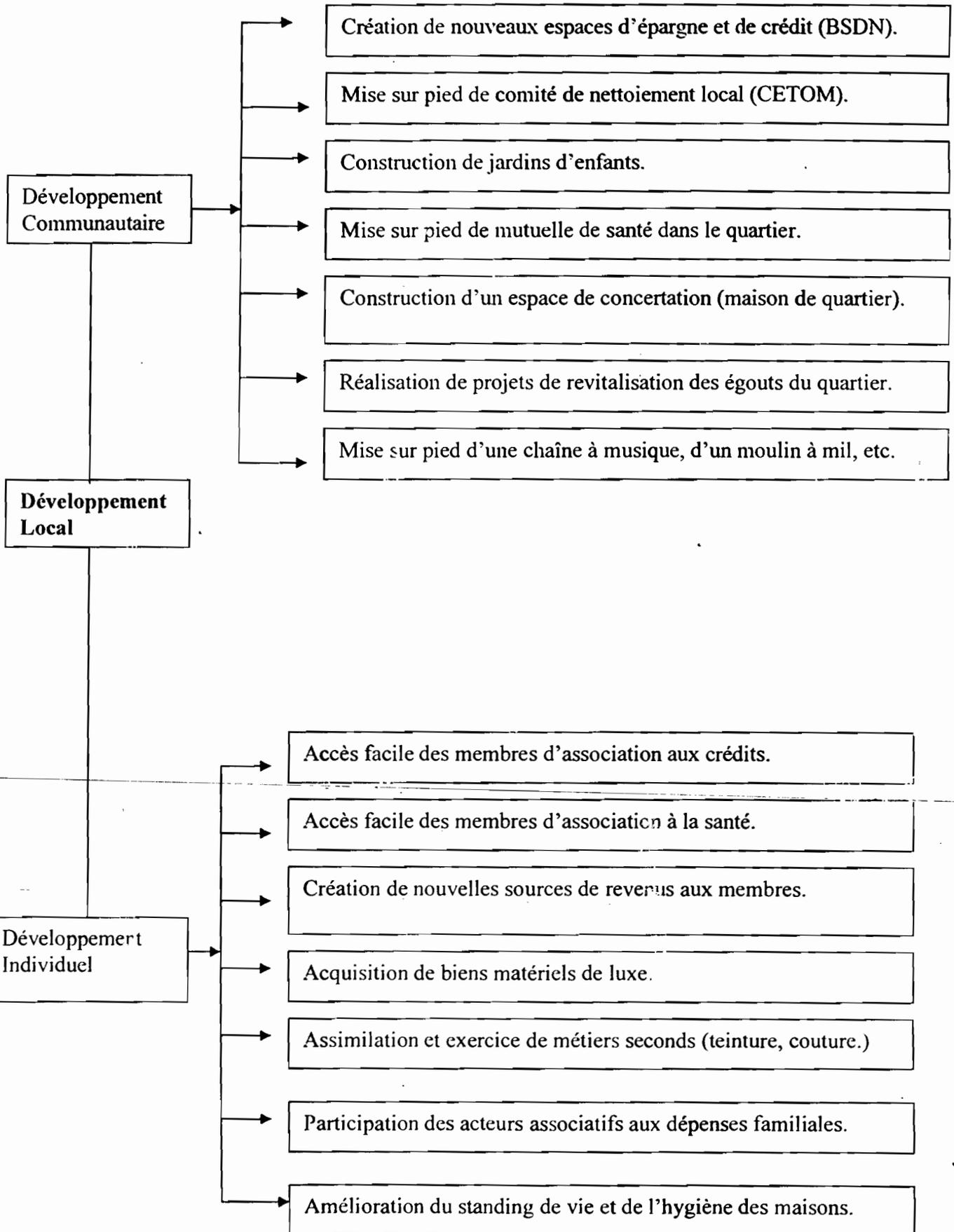
### Schéma3 : le concept de stratégie, ses dimensions et indicateurs

#### Indicateurs

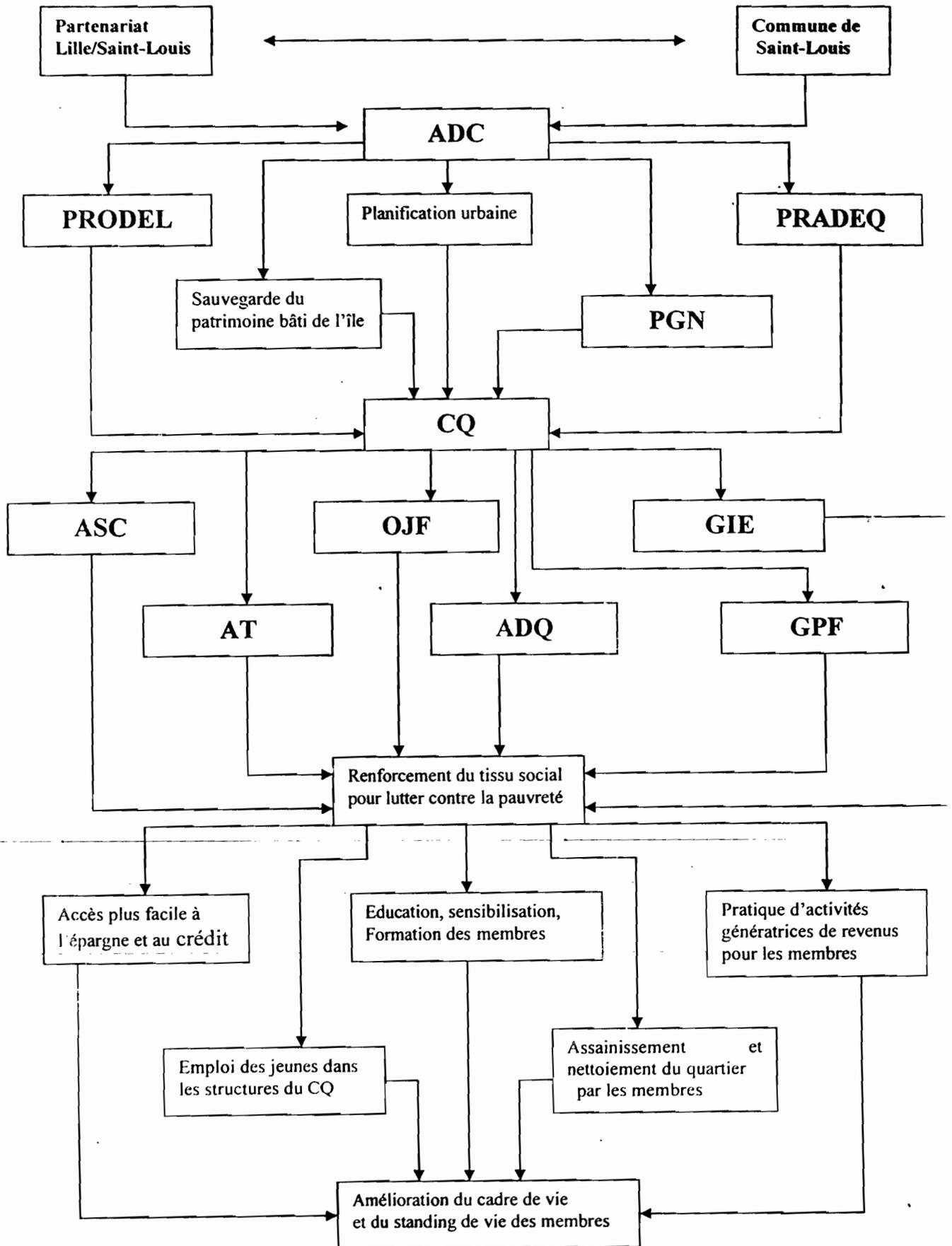


**Schéma 4** : le concept de développement local, ses dimensions et indicateurs

Indicateurs



**Schéma 5 : Schéma représentatif du processus d'intervention de la coopération décentralisée Lille/Saint-Louis au niveau local.**



Avant d'entamer la phase de collecte des informations, c'est-à-dire dans l'enquête proprement dite, nous nous sommes d'abord arrêtés à l'explication des concepts centraux de notre hypothèse de travail. Cette phase est très importante dans la recherche car, comme le recommande le père fondateur de la sociologie française, Emile DURKHEIM, le sociologue doit *a priori* expliquer les concepts utilisés, en vue d'éclairer les lecteurs.

## II-2 : APPROCHE CONCEPTUELLE.

*« La première démarche du sociologue doit donc être de définir les choses dont il traite, afin que l'on sache et qu'il sache bien de quoi il est question »<sup>44</sup>.*

Ce point de vue d'Emile DURKHEIM montre l'importance de la conceptualisation dans la recherche sociologique. En effet, le raisonnement qu'il avance exige que le sociologue éclaircisse *a priori* la lanterne sur les concepts centraux de l'hypothèse. Ainsi, il sera question de traduire, en des termes clairs, ce que nous entendons respectivement par coopération décentralisée, stratégie et développement local.

### II-2-1 : Coopération décentralisée

Le terme de coopération décentralisée, si l'on en croit Franck PETITEVILLE, a été retrouvé pour la première fois dans un document officiel le dix (10) mai 1985<sup>45</sup> par la voie de la deuxième circulaire édictée par le premier ministre français de l'époque, en particulier Laurent FABIUS. Elle a, à cet effet, été utilisée pour valoriser, face au désengagement progressif de l'Etat providence, le rôle des collectivités territoriales dans le concert international. Ainsi, selon PERROT, la coopération décentralisée a surtout été perçue par les autorités étatiques comme un moyen pour placer les acteurs locaux dans la dynamique de la coopération internationale. Autrement dit, la coopération décentralisée sous-tend « *des opérations de coopération mises en œuvre directement, ou sous l'impulsion, ou avec leur soutien, par les collectivités territoriales* »<sup>46</sup>.

Toutefois, cette acception initiale de la coopération décentralisée va être progressivement délaissée. C'est ainsi qu'elle va être saisie comme le prolongement logique,

<sup>44</sup> DURKHEIM (E), *op.cit.*, pp. 127-128.

<sup>45</sup> PETITEVILLE (F), *op.cit.*, p. 40.

<sup>46</sup> PERROT (H), cité par *Ibidem*, p. 20.

voire l'héritage des anciennes relations de jumelage qui unissaient des villes de contrées géographiques et socio-culturelles différentes.

*« C'est donc suite à la manifestation de l'insuffisance et des limites de la coopération traditionnelle, entrant dans le cadre de la fédération mondiale des villes jumelées (FMVJ) que la coopération décentralisée a été promulguée en vue d'une participation directe des communes et des populations à l'action internationale »<sup>47</sup>.*

En d'autres termes, la coopération décentralisée a augmenté l'horizon d'opérationnalisation de la FMVJ (cette politique internationale était essentiellement fondée sur des rapports d'échanges culturels) et a élargi les domaines d'intervention extérieure des communes. Cette atmosphère de convivialité, de paix, de bon voisinage du mouvement des jumelages va se pérenniser, mais sous un angle beaucoup plus formel. En effet, la coopération décentralisée loin de véhiculer des idéaux d'exploitation du SUD par le NORD, consolide le climat de confiance dans les liens de coopération internationale. Dès lors, la coopération décentralisée n'est pas une démarche diplomatique, encore moins une entrave à l'épanouissement multi ou bilatérale, car *« ce qui prime ce sont les relations affectives, l'émotion des rencontres, la compréhension mutuelle, qui peuvent apparaître marginales face à l'action, mais qui en sont le moteur »*.<sup>36</sup>

En outre, la situation qui prévaut dans le contact de personnes de zones socio-culturelles et géographiques diverses peut favoriser l'émergence de sentiment de proximité, d'attachement réciproque, partant de nostalgie. En réalité, ce contexte de la coopération décentralisée favorise l'entre-aide des peuples occidentaux et ceux du Sud, mais aussi, comme le laisse croire Michel RAFFOUL, elle joue un rôle sans précédent dans l'affirmation d'une nouvelle forme de solidarité entre les nations :

*« Une nouvelle forme de solidarité internationale apparaît depuis peu au niveau des collectivités locales. Encore peu connues, ces initiatives concernent pourtant la quasi-totalité des villes françaises »<sup>48</sup>.*

Cette adhésion massive des villes françaises dans la politique de la coopération décentralisée, montre que cette dernière ouvre des perspectives intéressantes pour les acteurs locaux du NORD. Il s'agit, en fait, de l'émergence de nouvelles opportunités de partenariat

<sup>47</sup> RAHMANI (T), op.cit , p. 75.

<sup>48</sup> RAFFOUL (M), « Des initiatives locales pour une autre mondialisation : la coopération décentralisée, un autre champ de la solidarité internationale » in : *Le monde diplomatique*. Paris, Juillet 2000, p. 22.

avec les peuples du Tiers-monde, mais aussi de la consolidation du sentiment d'unité et de responsabilisation sociales. La coopération décentralisée suscite donc, auprès des acteurs du Nord, un sentiment d'appartenance à une entité sociale et le besoin d'œuvrer ensemble pour les mêmes causes au Sud. *Autrement dit.*

*« la coopération décentralisée, loin d'être une perte pour les partenaires du NORD, leur offre la possibilité de s'auto évaluer et de mesurer leur capacité de responsabilité, d'engagement citoyen, de dextérité et de créativité. Ainsi, à l'instar de leurs homologues du NORD les collectivités territoriales du SUD ont beaucoup à gagner en effectivité et en efficience, en organisant leur intervention »<sup>49</sup>.*

De même, cette responsabilisation est plus perceptible dans les propos de Michel RAFFOUL pour qui

*« La coopération décentralisée s'apparente davantage à une école de la citoyenneté et de l'action, en ce qu'elle permet à ceux qui s'y impliquent d'y gagner une expérience de l'action collective sans laquelle il leur serait difficile de s'engager ou de prendre une responsabilité publique: Les communautés deviennent alors le médiateur grâce auquel les intervenants du NORD prennent conscience de leur propre capacité à agir par les autres pour eux »<sup>50</sup>.*

C'est dire donc qu'une nouvelle forme d'engagement est en pleine réalisation et tend à se tailler une place prépondérante sur la scène internationale, dans la mesure où la coopération décentralisée est plus souple que l'aide gouvernementale ou internationale et plus durable que certaines initiatives d'associations ou d'ONG.

Par ailleurs, en dehors des approches théoriques (juridique, économique, politique, organisationnelle, administrative, sociale, culturelle, etc.) la coopération décentralisée a aussi été abordée sous un angle purement méthodologique. En effet, suite à l'insuffisance et/ou l'incapacité de la politique d'aide/projet, initialement élaborée par l'Union Européenne, dans le cadre de la Convention de Lomé (IV) pour rendre compte de la réalité des pays au Sud du Sahara, les partenaires du Nord ont mis sur place l'approche processus comme un moyen de dépassement de l'approche dominant à savoir la coopération décentralisée par projet. A cet

<sup>49</sup> RAHMANI (T), *op.cit*, p. 105.

<sup>50</sup> RAFFOUL (M), *op.cit*, p. 23.

effet. Anne SIMONE vient expliciter cette nouvelle conception de la coopération décentralisée en ces termes :

*« L'approche de la coopération décentralisée repose sur le passage de l'aide/projet (composée de phases clairement séparées, limitées dans le temps et basées sur les objectifs, moyens et budgets définis avant le commencement du projet) à l'adoption d'une approche processus itinérative adaptée à la logique du ou des partenaires selon le cadre de partenariat négocié avec lui. Dans le même temps, de nouvelles formes de contrôle a posteriori et d'audit conçues comme un outil d'apprentissage de la bonne gestion devront être mises en place »<sup>51</sup>.*

D'ailleurs, l'auteur va pousser son analyse plus loin, en ce sens qu'elle va faire ressortir une fonction sans équivoque de la coopération décentralisée (toujours dans l'approche processus) dans la politique de lutte contre la pauvreté. C'est ainsi qu'elle ajoute que

*« L'approche de la coopération décentralisée est entrée dans la Convention de Lomé (IV) par la petite porte en 1990. Soumise à de nombreuses contraintes politiques, organisationnelles et procédurales, elle s'est lentement développée avant de s'affirmer aujourd'hui comme une approche transversale pour une coopération d'acteurs, particulièrement adaptée pour la mise en œuvre des programmes d'appui à la décentralisation et la lutte contre la pauvreté »<sup>52</sup>.*

Autrement dit, l'approche coopération décentralisée est donc le fer de lance de l'Union Européenne dans sa politique générale de partenariat au développement en milieu subsaharien.

En définitive, il convient de préciser que l'acception de la coopération décentralisée la plus appropriée à notre étude est celle qui la considère comme un héritage légitime des anciennes relations de jumelage. Effectivement, la coopération décentralisée Lille/Saint-Louis est le prolongement des liens de coopération qui réunissaient les deux villes. Partant de ce constat, la coopération décentralisée est ici entendue comme la politique de lutte contre la pauvreté, de gestion et de développement communal, initiée par et pour les acteurs locaux de la métropole lilloise et de la ville de Saint-Louis.

<sup>51</sup> SIMONE (A), *Coopération décentralisée : comment institutionnaliser une nouvelle approche de lutte contre la pauvreté et de développement local dans les systèmes de gestion de la Commission Européenne ?* Le NET, 2000, p. 2.

<sup>52</sup> *Ibidem*, p. 2.

## II-2-2 : Stratégie

Le terme de stratégie est, selon M Grawitz<sup>53</sup>, issu du grec « *agein* » (conduire) et « *stratos* » (armée). Entendue comme telle, la stratégie est une pratique militaire qui consiste à élaborer des plans directeurs d'actions générales de guerre et d'organisation de la défense du territoire contre une quelconque attaque d'une armée ennemie. Ainsi, en analyse militaire la stratégie est l'ensemble de la procédure d'actions opérationnelles mises en œuvre pour atteindre des objectifs ciblés et l'élaboration de la logistique nécessaire pour accompagner le mouvement des troupes. Elle est donc la « *conduite militaire d'une alliance pour une action totale* »<sup>54</sup>.

Par ailleurs, la stratégie est, d'un point de vue rationaliste, entendue comme l'exercice habile de choix coordonnés d'objectifs généraux dont les acteurs entendent poursuivre les moyens et astuces employés à cet effet. Ainsi :

*« La stratégie se veut un canevas ou un scénario anticipateur de l'action. La stratégie est donnée au départ, elle intervient comme des conditions et interagit avec d'autres conditions à l'intérieur de l'espace social qui mobilise dynamiquement le déroulement de l'entreprise »*<sup>55</sup>.

En outre,

*« L'homme est aussi et avant tout une tête, c'est-à-dire une liberté ou en termes plus concrets un agent autonome capable de calcul et de manipulation et qui s'adapte et invente en fonction des circonstances et des mouvements de ses partenaires »*<sup>56</sup>.

Cette acception que CROZIER a de l'homme peut être rattachée au modèle utilitariste annoncé par Jean-Michel BERTHELOT, en ce sens que ce schéma envisage l'agent comme un individu qui maximise ses intérêts en recourant aux méthodes de calcul appropriées à chaque circonstance. Toutefois, l'autre modèle proposé par Jean-Michel BERTHELOT<sup>57</sup> semble plus approprié à notre étude, du fait que les acteurs concernés sont considérés comme des stratèges agissant en fonction d'une rationalité moins rigoureuse ; autrement dit, les

<sup>53</sup> GRAWITZ (M), *Lexique des Sciences Sociales*. Paris, Dalloz, 4<sup>ème</sup> édition 1988, p. 349.

<sup>54</sup> BERTHRAND (Saint-Sernin), *Encyclopédie Universalis corpus 21*. Paris, Silice/tabou, 1990, p. 635.

<sup>55</sup> TESSIER (R) (sous la direction de), *Changement planifié et développement des organisations*. Québec, PUQ, 1991, p. 301.

<sup>56</sup> CROZIER (M) et FRIEDBERG (E), *op.cit.*, p.164.

<sup>57</sup> BERTHELOT (J.M), *op.cit.*, p. 67.

membres des structures associatives affiliées au conseil de quartier ne suivent pas tout à fait une logique rationnelle dont on peut prédire la résultante.

Partant de ce constat, on peut se permettre de considérer les stratégies comme des artéfacts qui se situent et prennent corps au niveau des pratiques collectives et individuelles. En d'autres termes, les stratégies ne sont pas directement saisissables. Elles sont, comme le pense Olivier de SARDAN<sup>58</sup>, une construction faite par le chercheur à travers les pratiques des acteurs.

Ainsi, élaborée une stratégie, dans le cadre de notre étude, revient donc à choisir les schémas d'activités spécifiques autour desquels les acteurs des associations adhérentes aux conseils de quartier de Diamaguene et de Eaux-Claires/Diaminar, entendent orienter leurs efforts et allouer les moyens et les ressources de façon à réaliser des actions collectives qui améliorent le cadre de vie et le standing de vie des populations, en général. Donc, les stratégies sont à rechercher dans les pratiques associatives et fédératives de développement mises en œuvre par les membres du milieu associatif des quartiers de Diamaguene et de Eaux-Claires/Diaminar, dans le cadre de la coopération décentralisée Lille/Saint-Louis.

### **II-2-3 : Développement local.**

Concept nouveau pour traduire une réalité ancienne, le « développement local » a connu un glissement sémantique depuis la période post-indépendance. Tantôt « développement communautaire »<sup>59</sup>, tantôt « développement à la base » (qui est plutôt abstrait et veuille qu'on parte du bas vers le haut dans les politiques de développement), le développement local veut que les acteurs concernés soient impliqués du début à la fin de tout le processus de développement.

---

<sup>58</sup> SARDAN (J. P. O de), *Anthropologie et développement : essai en socio-anthropologie du changement social*. Paris, Karthala, 1995, p.126 : « une logique ou une stratégie doit toujours être spécifiée pour faire sens sociologique ».

<sup>59</sup> Cette expression est, selon Roger TESSIER, la politique d'intervention à travers laquelle « les Occidentaux prétendaient aider les pays du tiers monde dans leurs développement à travers des technologies, des schémas économiques qui ne respectaient pas les besoins réels et les valeurs culturelles, mais imposaient une conception du développement centrée sur les intérêts économiques des pays riches », *op.cit.*, p. 200.

A première vue, le développement local semble facile à cerner, mais a pourtant été abordé sous plusieurs angles d'analyse. En effet, créé au début des années 80 par DATAR pour désigner un modèle de développement endogène fondé sur l'initiative locale et sur la démarche collective de projets, le développement local peut, d'un point de vue juridique, se résumer en trois idées : la responsabilité locale, la globalité et le partenariat.

La responsabilité locale sous-tend qu'à côté de l'Etat, les collectivités locales sont impliquées aussi dans les affaires de développement ; la globalité œuvre pour une intégration des politiques locales de développement économique, social, culturel et environnemental dans une dynamique de décloisonnement des politiques sectorielles ; le partenariat veut que le développement local implique une coopération étroite entre les acteurs du secteur public et privé dans le financement des actions locales de développement. C'est dans cette même perspective que François RANGEON fait remarquer :

*« Par développement local, on entend généralement un processus de diversification et d'enrichissement des activités économiques et sociales sur un territoire, à partir de la mobilisation et de coordination de ses ressources et de ses énergies »<sup>60</sup>.*

Cette assertion semble très restrictive dans la mesure où elle n'intègre pas les aspects démographiques et sociologiques, c'est-à-dire la dimension humaine et les réalités culturelles et sociales propres au territoire en question. En réalité, l'auteur de ces propos s'est plutôt cantonné au rôle que devraient jouer les secteurs public et privé dans le financement et la gestion administrative des actions locales. Toutefois, pour prendre en compte les spécificités du milieu, nous pouvons concevoir le développement local comme un accompagnement des dynamiques d'acteurs rassemblant : élus, administration, société civile sur un territoire donné autour d'un projet commun. C'est donc un processus de promotion économique et sociale, mené au sein d'un espace géo-administratif donné, à travers une planification commune effectuée par l'ensemble des acteurs impliqués et/ou susceptibles d'être impliqués dans le développement de ce territoire, vu dans sa globalité. Dès lors, le développement local est « une dynamique économique, sociale et culturelle impulsée par des acteurs individuels et collectifs sur un terrain donné »<sup>61</sup>.

Cependant, l'optimisme qui sous-tend ces différentes acceptions du développement local n'est pas effectif. En effet, il existe, à côté de ceux qui voient le développement comme une panacée en Afrique, une autre catégorie : les partisans de la prudence. En fait, pour ces derniers, le développement local ne doit pas être considéré comme la recherche d'une

<sup>60</sup> RANGEON (F) (sous la direction de), *Le financement du développement local*. Paris, PUF, 1995, p. 5.

<sup>61</sup> ROCHE (D), art.cit., p.76.

opulence illusoire, il ne faut pas non plus lui assigner des objectifs qu'il ne peut en aucun cas atteindre. Autrement dit, le développement local doit reposer sur des actions de déstructuration/restructuration, c'est-à-dire un perpétuel va et vient dans l'espace et dans le temps. C'est dans ce même ordre d'idées que Daniel ROCHE considère le développement local comme :

*« Une dynamique, un mouvement qui s'inscrit dans le temps et dans l'espace, avec des phases successives de mobilisation et de démobilisation, voire un retour en arrière. Il s'appuie sur des initiatives individuelles ou collectives d'acteurs locaux, décideurs, élus, porteurs de projets, personnes physiques ou morales »<sup>62</sup>.*

Par ailleurs, ramené à notre étude, le concept de développement local renvoie non plus à une politique de développement appliquée dans une collectivité territoriale au sens juridique (commune, communauté rurale, région, etc.) mais tout simplement à des quartiers. Dès lors, nous entendons par développement local, développement de quartier, car cette appellation est plus appropriée à notre étude. Il s'agit, précisément, du développement des quartiers de Diamaguene et de Eaux-Clares/Diaminar.

## **II-3 : OBJECTIF DE RECHERCHE**

Une bonne étude ne peut se réaliser que si le chercheur a pris la peine d'élaborer des objectifs précis et clairs vers lesquels il va orienter son travail. Dans cette présente étude, il sera question d'un objectif général et des objectifs spécifiques de recherche.

### **3-1 : Objectif général**

L'objectif général que s'est assigné ce travail est de contribuer à la compréhension des actions de développement initiées par les membres des structures affiliées aux conseils de quartier, suite à l'intervention de la coopération décentralisée représentée par le Partenariat Lille/Saint-Louis dans les localités de Diamaguene et de Eaux-Clares/Diaminar. L'implication du Partenariat via l'Agence de Développement Communal (ADC) dans la vie quotidienne de la population diamaguenoise et Eaux-clairoise a suscité une nouvelle idée :

---

<sup>62</sup> *Ibidem*, pp. 78-79.

l'avenir des quartiers dépend désormais de la volonté des acteurs locaux. Il ne s'agit donc pas de passer en revue les résultats de la coopération décentralisée Lille/Saint-Louis, mais seulement de donner des informations complémentaires sur les mutations enregistrées ou en cours de réalisation par les acteurs de base de la ville de Saint-louis, à partir des conseils de quartier de Diamaguene et de Eaux-Clares/Diaminar.

### 3-2 : Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques de la recherche ont été élaborés en fonction du canevas théorique que nous avons emprunté depuis la problématique. Ils sont au nombre de trois, il s'agit :

1-♦ de montrer que les conseils de quartier ainsi que les structures communautaires de base qui les composent constituent une force incontournable pour la réussite des actions de développement initiées dans le cadre de la coopération décentralisée Lille/Saint-louis par les acteurs de base des groupements associatifs des conseils de quartier de Diamaguene et de Eaux-Clares/Diaminar.

2-♦ de rechercher les stratégies (associatives et fédératives) initiées à Diamaguene et à Eaux-claires/Diaminar pour promouvoir le développement tant sur le plan communautaire que du point de vue individuel ;

3-♦ de montrer que les stratégies (une fois mises sur pied) permettent aux acteurs locaux des groupements associés aux conseils de quartier de participer à l'amélioration des conditions de vie des membres et à la lutte contre la pauvreté qui sévit à Diamaguene et à Eaux-Clares/Diaminar.

Pour atteindre les objectifs de la recherche, nous avons utilisé un arsenal méthodologique dont la présentation fera l'objet du chapitre suivant.

## **CHAPITRE III : METHODOLOGIE**

Cette partie est spécialement réservée à la récapitulation des outils méthodologiques, à l'histoire de la collecte des informations, à l'échantillonnage, au dépouillement et aux difficultés auxquelles ce présent travail s'est heurté.

### **III-1 : HISTOIRE DE LA COLLECTE DES INFORMATIONS**

Cette phase est essentiellement marquée par trois périodes complémentaires. Il s'agit, en premier lieu, de la partie exploratoire comme travail de recherche documentaire, puis de la pré-enquête et, enfin, de la phase de l'enquête proprement dite.

La recherche documentaire est une étape très importante dans le travail parce qu'elle apporte davantage de précision à l'étude. Elle a été caractérisée par une série de recherches au niveau des bibliothèques, des centres de documentation et partout où il est possible de glaner des informations relatives à notre thème de recherche. Il s'agit :

- de la bibliothèque de l'université Gaston BERGER de Saint-Louis ;
- de la bibliothèque de l'université Cheikh Anta DIOP de Dakar ;
- de la bibliothèque de l'Agence de développement communal (ADC) à Saint-Louis ;
- de la bibliothèque du Partenariat Lille/Saint-Louis.
- du centre de documentation de l'IFAN à Saint-Louis ;
- du centre de documentation de l'IRD à Dakar ;
- du centre de documentation de Sociologie et de Géographie de l'UGB ; et enfin,
- du centre de documentation de l'UFR des Sciences politiques et juridiques de l'UGB.

En effet, les lectures ont, dans l'ensemble, été orientées vers les ouvrages généraux et spécialisés, articles, revues, mémoires, documents...portant, directement ou non, sur les caractéristiques relatives à la décentralisation sous ses diverses formes, au développement en général, aux initiatives des acteurs, bref au sujet du mouvement associatif et des mutations en cours dans les centres urbains.

A cette phase d'information, suit la pré-enquête. En effet, cette phase s'est déroulée aussi bien au niveau des quartiers de Diamaguene et de Eaux-Clares/Diaminar qu'au niveau de l'Agence de Développement Communal (ADC) et du Partenariat Lille/Saint-Louis. Ainsi, nous nous sommes entretenu avec les conseillers de quartier de Diamaguene et de

Eaux-Clares/Diaminar, la secrétaire du Partenariat et huit personnes ressources appartenant aux organes du CQ.

C'est donc à partir des informations glanées au cours de la phase exploratoire et de la pré-enquête que nous avons procédé à l'enquête proprement dite. Cette étape a été entamée au début du mois d'Avril. Elle est essentiellement marquée par une série de visites au niveau des deux localités. En effet, notre entrée dans le quartier de Diamaguene n'a pas été difficile car, nous avons déjà des relations sympathiques avec l'autorité communale du quartier, le secrétaire général et le vice-Président du CQ lors des recherches effectuées pour le compte de notre étude de cas en licence.

Quant au quartier de Eaux-Clares/Diaminar, nous avons directement saisi la présidente de la commission de santé et de l'action sociale, avec qui nous partageons la même maison, et qui nous avait mis en rapport avec le secrétaire du CQ. D'ailleurs, c'est grâce à elle que nous avons pu faire notre travail, car elle nous a accompagné tout le long de nos enquêtes au niveau de Eaux-Clares /Diaminar. Ce qui a, dans une certaine mesure, facilité notre entrée à Eaux-Clares/Diaminar..

Par ailleurs, il faut noter que l'enquête proprement dite a été réalisée avec l'aide de trois outils de collecte de données, certes divers, mais complémentaires. Il s'agit d'un questionnaire soumis aux membres des structures associatives affiliées au conseil de quartier, de trois guides d'entretien administrés uniquement aux responsables des organes du CQ de Diamaguene et de Eaux-Clares/Diaminar, aux responsables des associations non reconnues par le CQ et aux agents de l'ADC et du Partenariat.

### III-2 : INVENTAIRE DES TECHNIQUES D'ENQUETE.

Il s'agit, respectivement, du questionnaire, du guide d'entretien et de l'observation sociologique engagée. C'est alors dans le souci de diversifier la nature des données de l'enquête, c'est-à-dire de mettre sur pied une méthodologie exhaustive et rigoureuse, que nous avons fait usage de la technique de la triangulation des méthodes ou encore ce qu'il est convenu de dénommer « *la technique de chevauchement des méthodes* »<sup>63</sup>.

---

<sup>63</sup> FERREOL (G), *Exercices d'analyse sociologique*. Paris, Armand Colin, 1995, p. 49.

## **2-1 : Le questionnaire**

Le questionnaire a été administré chez les différentes personnes ciblées, c'est-à-dire que nous nous sommes rendus à leur maison respective. Les séances ont duré approximativement 25 à 30 minutes.

Le questionnaire a été conçu suivant les indicateurs représentatifs du modèle d'analyse. Ces indicateurs nous ont permis d'articuler le questionnaire sur quatre (4) principaux thèmes :

- 1-L'identification sociologique des acteurs du tissu associatif ;
- 2-Les stratégies de recherche de financement, de crédit et leurs retombées ;
- 3-Les stratégies de sensibilisation éducatives, de formation et leurs conséquences ;
- 4-Les stratégies socio-environnementales, de lutte contre le chômage et leurs impacts.

Ainsi, diverses formes de questions ont été formulées. Ce sont, d'abord, des questions fermées, qui offrent la personne interrogée la seule possibilité de répondre par « oui » ou par « non ». Ensuite, il faut noter les questions ouvertes et semi-ouvertes, c'est-à-dire celles qui ouvrent une marge de manœuvre à l'enquêté, d'autant qu'elles lui permettent d'exprimer son opinion ouvertement. Il y a enfin les questions à éventail où le choix de la personne interrogée s'opère à partir d'une série de réponses possibles.

En outre, le questionnaire a été confectionné à la suite d'une phase de test, sur un effectif total de 14 personnes réparties entre les deux localités. Il s'agit respectivement de 8 membres (soit une personne sur dix environ de l'effectif total de la localité) des structures associatives de Diamaguene et 6 adhérents pour le quartier de Eaux-Clares/Diaminar. En fait, nous avons jugé nécessaire de tester le questionnaire, en vue de mieux l'adapter à notre objectif de travail, à savoir connaître et expliquer les stratégies des acteurs du tissu associatif de Diamaguene et de Eaux-Clares/Diaminar. De même, cet essai nous a permis d'avoir une idée claire sur le niveau de compréhension des questions par les personnes de notre échantillon.

## **2-2 : Les guides d'entretien**

Les thèmes du premier guide d'entretien ont été réservés aux membres du Comité Directeur des CQ de Diamaguene et de Eaux-Clares/Diaminar. Ce choix se justifie amplement, en ce sens que les membres des organes de la structure fédérative sont des leaders d'association et sont, par conséquent, censés mieux maîtriser les stratégies dont il est ici

question. Ainsi, nous nous sommes entretenu avec 18 responsables, soit 11 à Diamaguene et 7 à Eaux-Claires/Diaminar, sur les thèmes suivants :

- 1-Statut juridico-stitutionnel du CQ
- 2-Objectifs initiaux et actuels poursuivis par l'organisation.
- 3-Activités de prédilection.
- 4-Stratégies d'accès aux appuis des partenaires de la CD Lille/Saint-Louis.
- 5-Réalisations effectuées, difficultés rencontrées et moyens mobilisés.
- 6-Activités envisagées pour améliorer les conditions de vie des populations locales.
- 7-Rapport entre les CQ.

De plus, nous avons procédé aux entretiens individuels. Autrement dit, nous avons discuté avec les personnes enquêtées sur les thèmes précités jusqu'à ce qu'il y ait répétition dans les réponses (la méthode d'entretien par saturation). Ces échanges individuels se sont déroulés sur une durée approximative de 35 à 55 minutes, dans l'enceinte des maisons de quartier de Diamaguene et de Eaux-Claires/Diaminar.

Quant au second guide, il a été administré à 3 agents de l'ADC et à la secrétaire du Partenariat Lille/Saint-Louis, pour une durée d'une heure environ au sein de leurs locaux respectifs. Les thèmes qui ont été retenus sont les suivants :

- 1-Statut juridico-stitutionnel.
- 2-Domains d'intervention et interlocuteurs privilégiés.
- 3-Sources de financement.
- 4-Relation avec la commune.
- 5-Relation avec les CQ et leur place dans la politique de CD Lille/Saint-Louis.
- 6-Obstacles rencontrés et moyens alternatifs.
- 7-Vision prospective eu égard aux CQ.

Enfin, nous avons confectionné un troisième guide qui vise les acteurs à la base en situation irrégulière avec leur CQ. Ce choix se justifie par deux raisons :

D'une part, nous avons jugé intéressant de leur donner la parole parce qu'ils sont, malgré tout, des acteurs du mouvement associatif et peuvent, par conséquent, participer au développement de leur localité respective.

D'autre part, ce choix repose sur le besoin d'obtenir des informations supplémentaires. En effet, il s'agissait, pour nous, de collecter des données de sources diverses pour avoir une vision globale sur les différentes tendances et points de vue des acteurs locaux sur les interventions de la coopération décentralisée. Mais aussi, il était surtout question de pouvoir cerner et analyser leurs points de vue sur les stratégies développées par opérateurs en situation

régulière. C'est ainsi que nous nous sommes entretenu avec 5 responsables de ces groupements, au sein de leur maison respective. Les thèmes retenus ont été les suivants :

- 1- Rapport avec le CQ.
- 2- Relation avec les structures associatives affiliées au CQ.
- 3- Vision sur les stratégies des associations en règle avec le CQ.
- 4- Rapport avec les partenaires de la coopération décentralisée.
- 5- Vision sur l'avenir du partenariat entre les associations de base et la CD.

En fait, cette technique a été utile pour nous, non par ce qu'elle est plus facile, mais parce qu'elle nous a permis d'obtenir des informations claires, concises et exhaustives sur la problématique de l'étude. De plus, l'entretien est intéressant parce qu'il donne la possibilité aux interrogés de répondre en toute liberté et d'aller au fond de leurs idées.

### **2-3 :L'observation sociologique engagée.**

Lors de la pré-enquête, nous avons observé une réticence dans le comportement des personnes ciblées ; face à cette situation, nous avons jugé important d'utiliser la méthode de l'observation sociologique engagée. En effet, cette méthode d'investigation des milieux populaires nous permet d'observer, directement, les pratiques qui s'actualisent à deux niveaux :d'une part, les pratiques sont collectives car, elles découlent de la combinaison de forces et d'énergies des rapports interindividuels différents ; d'autre part, elles sont visibles au terme d'actions individuelles.

D'ailleurs, les membres des structures associatives y adhèrent, dans la plupart des cas, parce qu'ils poursuivent des objectifs qui pourraient améliorer, un tant soit peu, leur vécu quotidien. Dès lors, notre souci principal est donc de ne pas perturber ou d'interférer dans les diverses interrelations des acteurs ciblés ; car, elles se nouent au sein du groupe (nous voulons nommer les associations au sein desquelles se sont réunis les habitants des localités de Diamaguene et Eaux-Claires/Diaminar). Significativement, cette attitude d'observation directe nous offre la possibilité d'enregistrer et de décrire fidèlement ce qui se déroule sous nos yeux et de voir, exactement, les motivations qui sont à l'origine des pratiques individuelles et/ou collectives des acteurs locaux. Ainsi, cette méthode d'observation nous ouvre la voie vers une analyse sociologique qui repose sur des informations directement observées sur le terrain.

C'est ainsi que nous avons assisté à deux (2) réunions du Bureau, à une séance de travail avec des hôtes venus de Mopti au Mali dans les locaux de la maison de quartier de Diamaguene, à trois (3) réunions du Bureau, deux « toure » (rencontres) hebdomadaires, trois (3) cérémonies de sensibilisation à Eaux-Clares/Diaminar.

### III-3 : ECHANTILLONNAGE

Les CQ de Diamaguene et de Eaux-Clares/Diaminar sont constitués de structures associatives de base dont la spécificité est l'hétérogénéité de leurs domaines d'activités et de leur composition interne, c'est-à-dire les types de membres de chacune d'elles. En effet, la situation alarmante de l'emploi des jeunes (20,1%)<sup>64</sup>, doublée de l'exclusion des femmes dans la quasi-totalité des sphères d'activités du secteur moderne, explique leur forte représentativité. Mais, la présence de ces deux classes sociales n'occulte en rien le dynamisme des hommes et des personnes du troisième âge, en ce sens qu'ils participent à la réalisation des initiatives de développement mises en œuvre par les acteurs du mouvement associatif local.

Toutefois, pour avoir une vision claire sur ces initiatives individuelles et collectives, nous avons utilisé un « modèle réduit »<sup>65</sup>, c'est-à-dire un échantillon qui prend non seulement en considération les associations affiliées au CQ, mais qui respectent aussi leur cotisation auprès de l'instance fédérative. Ce choix n'est pas fortuit. Il est sous-tendu par deux principales raisons :

Premièrement, le CQ fonctionne d'une manière telle qu'une association qui n'honore pas son allocation annuelle ne puisse en aucun cas obtenir de son aval ou bénéficier du suivi d'une quelconque demande de financement. Autrement dit, toute structure communautaire qui n'est pas en règle avec le CQ (Interlocuteur de la coopération décentralisée au niveau du quartier) perd automatiquement toute sa légitimité auprès des partenaires financiers de la coopération décentralisée. Car, cette association n'aura aucune attestation justifiant son appartenance au CQ dont elle se réclamerait.

Deuxièmement, les activités de développement qui prennent corps et se développent au sein du tissu associatif sont essentiellement inspirées du Plan de Développement de Quartier (PDQ), réalisé par le CQ.

<sup>64</sup> EI MICHRY (M.A), *Enfants et jeunes dans les villes...à la conquête de leurs droits !!!*, Dakar, ENDA Tiers-Monde/jeunesse-action. 1994, p. 3.

<sup>65</sup> BERTHIER (N), *Les techniques d'enquête : méthodes et exercices corrigés*. Paris, Armand Colin, 2000, p. 89.

C'est dire donc que toute structure en situation irrégulière ne sera pas reconnue par le CQ et sera, par conséquent, exclue du schéma de lutte contre la pauvreté, soutenu par la coopération décentralisée. Or, il est ici question de rechercher les stratégies collectives et fédératives de développement local élaborées par les acteurs du milieu associatif, dans le contexte de la coopération décentralisée Lille/Saint-Louis.

Tableau1 : Distribution des associations selon le versement de l'allocation annuelle.

CQ \ T-A	CQ de Diamaguene		CQ de Eaux-Clares/Diaminar	
	Nombre d'association	Association En règle	Nombre d'association	Association En règle
ASC	4	2	6	3
OJF	6	4	2	2
GPF	15	10	16	8
GIE	17	12	8	6
ADQ	13	8	4	3
AT	6	5	5	4
Total	61	41	41	26

Source : Données de l'enquête.

Par ailleurs, il faut souligner l'absence de données fiables sur l'effectif total des membres des CQ de Diamaguene et de Eaux-Clares/Diaminar. Ainsi, pour avoir une population mère, nous avons combiné deux sources. En effet, nous avons interrogé un responsable de chaque type de groupement (ASC, OJF, AT, GIE, GPF, ADQ) sur l'effectif approximatif de leur structure. Ensuite, nous avons rencontré le secrétaire général du CQ de Diamaguene ainsi que son homologue de Eaux-Clares/Diaminar à qui nous avons demandé, à peu près, le nombre de membres de chaque forme de structure. Enfin, nous avons fait la moyenne des deux effectifs avant d'appliquer le taux de sondage de 1/20. Cette démarche nous a permis d'obtenir le tableau qui figure à la page suivante.

En outre, les personnes interrogées ont été choisies à partir de la base de sondage suivant le procédé du tirage au hasard sans remise. Autrement dit, une personne ciblée ne peut

être enquêtée qu'une seule fois. Ainsi, le tirage simultané sans remise nous a donc permis de surmonter les difficultés liées à la répétition.

Nous avons, en définitive, un échantillon exhaustif de cent vingt quatre (124) personnes des deux sexes, réparties entre soixante sept (67) structures communautaires de base de Diamaguene et de Eaux-Clares/Diaminar et qui intègre à la fois une dimension proportionnelle et probabiliste.

Tableau 2 : Répartition de l'échantillon selon la localité et suivant le type d'association.

CQ		T-A	ASC	OJF	GPF	GIE	ADQ	AT	Total
		Intervalle	[60, 100[	[20, 40[	[30, 70[	[15, 45[	[10, 30[	[20, 30[	-
CQ de Eaux Cl/Diaminar	Moyenne	80	30	50	30	20	25	-	
	Nombre	3	2	8	6	3	4	26	
	Effectif	240	60	400	180	60	100	1040	
	Taux de Sondage1/20	12	3	20	9	3	5	52	
	Intervalle	[75,125[	[20, 30[	[25, 75[	[10, 40[	[25, 35[	[10, 30[	-	
CQ de Diamaguene.	Moyenne	100	25	50	25	30	20	-	
	Nombre	2	4	10	12	8	5	41	
	Effectif	200	100	500	300	240	100	1440	
	Taux de Sondage1/20	10	5	25	15	12	5	72	
	Echantillons	22	8	45	24	15	10	124	
Totaux									

Source : Données de l'enquête.

### **III-4 : DEPOUILLEMENT ET TRAITEMENT DES DONNEES**

Les informations recueillies au cours de nos enquêtes ont été de deux ordres : les données quantitatives et les données qualitatives.

Les données quantitatives ont été dépouillées selon une procédure manuelle. En effet, les informations obtenues à partir des questionnaires individuels sont classées en fonction des lieux d'origine des personnes enquêtées, en particulier le quartier de Diamaguene et de Eaux-Clares/Diaminar. Ensuite, nous les avons regroupés en fonction des types de structures associatives (ASC, AT, GIE, GPF, OJF, ADQ). Enfin, les réponses, une fois traitées, sont placées dans des tableaux de contingence : les tris croisés et les tris à plat. De même, l'analyse des données quantitatives est effectuée en utilisant les techniques d'analyse causale, statistique et de corrélation. Ces techniques d'analyse nous ont permis d'obtenir des données statistiques capables de nous éclaircir sur les pratiques stratégiques des acteurs regroupés autour des CQ de Diamaguene et de Eaux-Clares/Diaminar.

Aussi, avons-nous suivi la même démarche pour traiter les données qualitatives. En fait, le dépouillement est fait de façon manuelle sur la base des informations obtenues par le biais des trois guides d'entretiens. Ainsi avons-nous, en premier lieu, regroupé les interviews qui, nous le rappelons, ont toutes été recueillies avec l'aide d'un enregistreur, par localité. Les interviews sont ensuite rangées en classes thématiques, par rapport aux différents thèmes abordés. Enfin, nous avons effectué une typologie des termes appartenant au même champ sémantique que nous avons placé dans des tableaux. Ce tri préalable est très important car, il offre au chercheur la possibilité d'approfondir les thèmes de l'entretien, en vue de mieux saisir et comprendre la quintessence de chaque propos, grâce à la méthode d'analyse de contenu et de l'analyse thématique.

### **III-5 : DIFFICULTES RENCONTREES.**

Cette étude, comme tout autre travail de recherche, s'est heurtée à un certain nombre d'obstacles. Ces difficultés sont, en général, structurelles et conjoncturelles, mais épistémologiques, en particulier.

En effet, la première difficulté à laquelle nous avons fait face était celle relative à la traduction de la langue wolof, parlée par la majeure partie de nos enquêtés, en français et

vice-versa. Effectivement, le niveau d'instruction n'a pas pesé lourd sur le choix des langues, dans la mesure où la quasi-totalité des personnes interrogées ont préféré s'exprimer en wolof.

Par ailleurs, les questionnaires contiennent souvent des interrogations qui touchent des thèmes qui paraissent très sensibles aux yeux d'un Africain et d'un Saint-louisien, en particulier (voire questionnaire : 101, 105, 106, 215, 309). Par conséquent, elles suscitent, de la part des enquêtés, une certaine gêne pouvant les amener à s'abstenir d'y répondre. Ce qui peut entraîner un manque d'information portant sur des thèmes qui pourraient davantage nous éclairer sur le phénomène étudié.

De plus, nous avons été confronté à d'autres difficultés. En réalité, nous avons du mal à canaliser certains de nos interviewés qui se perdent souvent dans leur discours et abordent des questions qui n'intéressent pas tout à fait notre étude. Ce qui nous a fait perdre beaucoup de temps. Nous ne saurions oublier les pluies qui se sont abattues sur nous lors de nos enquêtes car, elles ont coïncidé avec la période de l'hivernage dans les quartiers les plus touchés par les problèmes d'inondation. Nous voulons nommer les localités de Diamaguene et Eaux-Clares/Diaminar où le peu de pluie entraîne des flaques d'eau à perte de vue.

Enfin, le problème qui a le plus attiré notre attention est celui qui touche le mode de fonctionnement, de gestion et d'administration des conseils de quartier. Il s'agit, en d'autres termes, des questions relatives aux stratégies d'intervention et des mécanismes établis pour bénéficier de l'appui des institutions extérieures, notamment celles de la coopération décentralisée Lille/Saint-Louis. Cette réticence des leaders locaux peut s'expliquer par le fait qu'ils veulent garder le secret sur les stratégies mises en œuvre pour lutter contre la pauvreté et promouvoir des initiatives de développement. Autrement dit, il y a une méfiance entre les membres des structures associatives des CQ d'une part, et leurs voisins de Léona qui possède aussi un CQ, d'autre part.

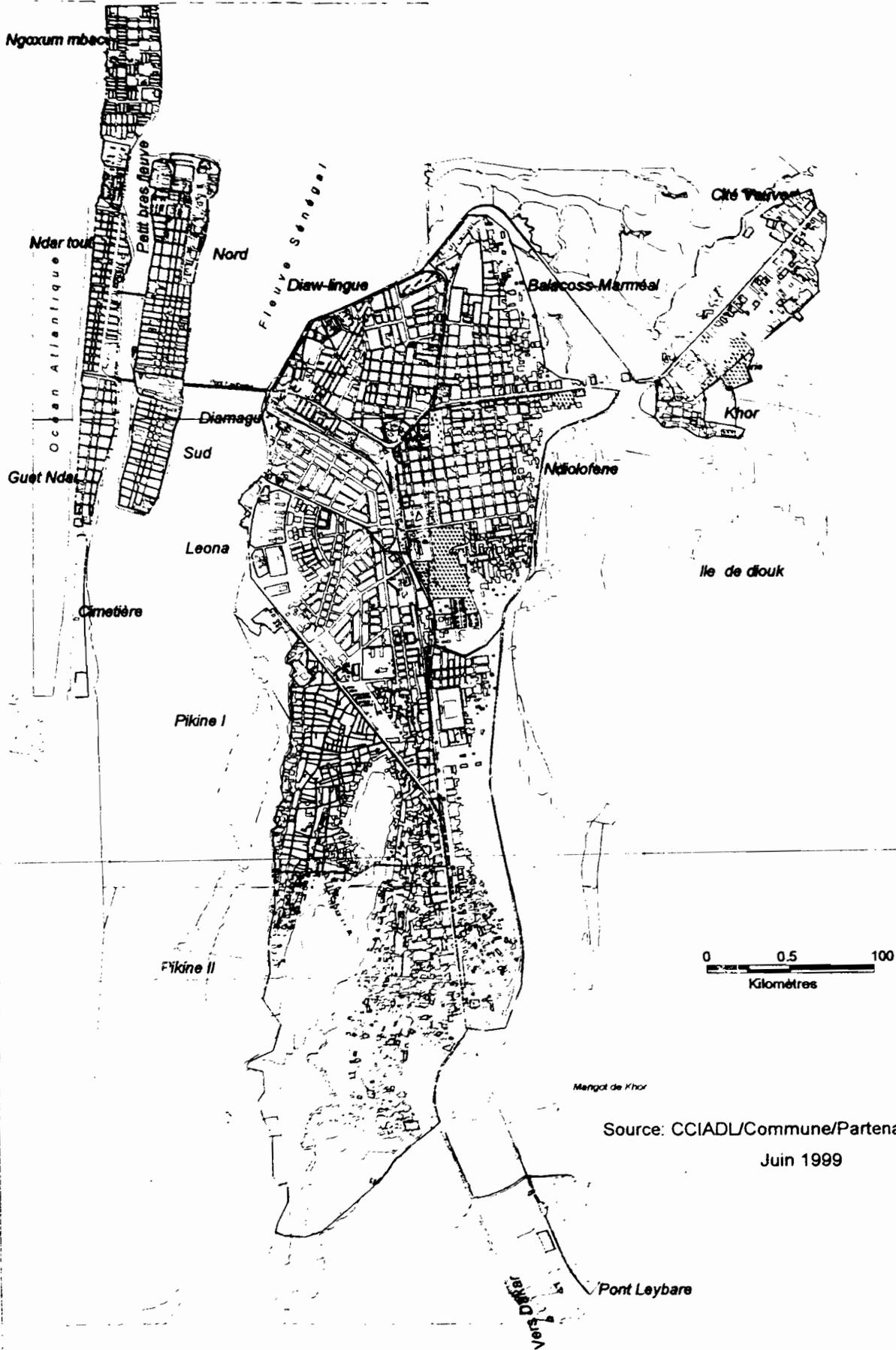
L'esquisse sur les difficultés rencontrées sur le terrain nous permet de passer à la partie monographique appelée la présentation du cadre d'étude.

## ***DEUXIEME PARTIE :*** ***MONOGRAPHIE***

La partie monographique a été centrée autour de trois pôles :

- la présentation de la ville de Saint-Louis ;
- la présentation de la localité de Diamaguene ;
- la présentation du quartier de Eaux-Clares/ Diaminar.

Ville de SAINT-LOUIS  
DECOUPAGE DU PERIMETRE COMMUNAL EN QUARTIERS



Source: CCIADL/Commune/Partenaire Lille  
Juin 1999

## CHAPITRE IV : PRESENTATION DE LA VILLE DE SAINT-LOUIS.<sup>66</sup>

### IV-1 Données physiques.

La ville de Saint-Louis est située au Nord du Sénégal dont elle est distante de 262 Km de sa capitale Dakar. Sur le plan physique, le site donne à la ville son caractère amphibie. Bâtie sur des bancs sableux de l'embouchure du fleuve, Saint-Louis s'est développée grâce au fleuve, en luttant contre lui.

Les limites communales attestent de sa position géographique peu favorable :

- à l'est, on note la présence des deux bras du fleuve ;
- à l'ouest, nous avons l'Océan Atlantique ;
- au nord, la ville est limitée par la République Islamique de Mauritanie et le fleuve Sénégal ;
- enfin au sud, Saint-Louis est délimitée encore par le Fleuve Sénégal et la communauté rurale de Gandon.

Du front de mer à Ngallèle, à l'intérieur du continent, la ville de Saint-Louis s'étale sur 10 Km. La présence des plans d'eau dans l'espace communal (de la Langue de Barbarie au pont de Khor) détermine un climat doux, agréable à vivre. D'ailleurs, l'histoire de l'implantation coloniale justifie amplement le bon vivre qui règne dans la presque totalité des localités de Saint-Louis. Par contre, l'influence sahélienne se fait sentir dès le franchissement du pont de Khor. Les caractéristiques de cette zone sont les hautes températures et les effets plus perceptibles des vents de sables.

Le site de Saint-louis est fortement marqué par des inondations périodiques particulièrement redoutées par les populations. En réalité, les inondations sont souvent dues à la présence de zones humides qui représentent près de 943ha, soit une proportion de 20% de l'espace urbain.

Mais, cette identité de ville d'eau, peut être perçue comme un facteur très appréciable de développement économique et social, en ce sens que les zones humides pourraient servir à la pratique d'activités agricoles urbaines ou péri-urbaines. Aussi faudrait-il que les autorités avec l'appui des services d'urbanisme élaborent un plan cohérent d'aménagement de l'espace urbain du site de Saint-Louis.

---

<sup>66</sup> L'essentiel des données de ce chapitre nous proviennent du Plan de Développement Communal de Saint-Louis, 1997.

## IV-2 : Données démographiques

L'année 1633 marque le début de l'histoire de Saint-Louis, avec la création de la Compagnie du Cap-Vert. Dès 1638, un premier fort est installé dans la partie insulaire de la ville, en particulier dans le *Bieurt* (actuelle Saint-Louis), puis une émigration eut lieu en 1659 dans une île proche du continent à proximité d'un village nommé *Nda*. Cette île prendra le nom de *Louis XIV*.

Selon les recensements de décembre 2002, le rythme d'évolution de la population de Saint-Louis est passé de 88000 habitants en 1988 à 152690 habitants en 2000 pour atteindre exactement 154555 habitants en 2002. Cette évolution assez préoccupante tend à transformer Saint-Louis en un grand bourg, semi-rural dans les franges. Pour s'en apercevoir suivons la répartition de la population selon les localités de la ville : la Langue de Barbarie englobe 23,5% de la population totale ; la partie insulaire occupe 17% ; le faubourg de Sor compte 56% de la population et enfin le péricentre communal représente 3,1% de la population totale. Ces habitants sont répartis entre 17670 ménages.

En outre, la superficie communale est de 4579ha dont 3632ha situés en dehors de l'eau, les espaces naturels et les vergers notamment celui de Bango occupe 681ha. Ce qui nous donne, en dernière analyse, un espace communal égal à 2951ha environ. Cette superficie est subdivisée en 14496 concessions réparties entre les 24 quartiers que compte la ville de Saint-Louis. Le digue construit en 1995, suite aux inondations, circonscrit l'espace habité qui regroupe dix huit (18) quartiers (en bloc de quartiers) répartis situés entre le cordon littoral, l'île et *Sor* qui est caractérisé par sa médiocrité en terme d'urbanisation, car on y dénote une juxtaposition spatiale.

## IV-3 : Les caractéristiques socio-économiques

### 3-1 : La pêche à Saint-Louis

La région de Saint-Louis a une grande tradition de pêche. Elle découle de la présence de la mer et du fleuve pourvus d'importantes ressources que l'on pouvait exploiter à volonté. La commune de Saint-Louis bénéficie de ces deux types de pêches exclusivement pratiqués par les *guet-Ndariens* et quelques populations limitrophes. Elle dispose d'un effectif de pêcheurs en croissance régulière qui passe de 14000 personnes en 1992 à 16000 dans la période 1995-1997 et représentent 32% du total national.

L'armement a aussi connu une croissance remarquable qui se dessine comme suit :

- 143 sennes tournantes entre 1995 et 1997 contre 110 en 1992 ;
- 1700 pirogues motorisées en 1992 ;
- 2316 pirogues motorisées entre 1995 et 1997.

La contribution de la pêche dans les recettes de la municipalité est néanmoins dérisoire. Sur une valeur ajoutée de 13,5 milliards, la municipalité ne perçoit que 0,2% dont :

- Mareyage dans la commune : VA=614 millions et les taxes perçues 12 millions (2%)
- Mareyage hors commune : VA=6,1 milliards et les taxes perçues 15 millions (0,2%).

### **3-2 : Le tourisme**

Jusqu'à une période récente, le développement du tourisme à Saint-Louis n'était pas une préoccupation des plans nationaux touristiques. Ils concernaient Dakar, la Petite Cote et la région naturelle de Casamance qui totalisent plus de 90% des infrastructures d'accueil du pays. C'est ainsi que, conscientes des potentialités énormes en matière de tourisme et la probable contribution de ce secteur d'activité au floraison de l'économie locale, des efforts pour le développement touristique de Saint-Louis et ses environs ont été amorcés au début des années 1990 dans le cadre d'une volonté locale des autorités et des populations, appuyées par la CD avec la ville de Lille et la Région Nord-Pas-de-Calais.

Saint-louis présente un visage spécifique très avantageux par rapport aux autres destinations touristiques du Sénégal. En effet, sa situation géographique est un atout certain, car Saint-louis enregistre une plage maritime et fluviale très conséquente. De plus, l'élection de la zone insulaire de la ville au rang de patrimoine de l'UNESCO, du fait des bâtiments qui datent de plus de trois siècles environ et de la vie agréable qui la caractérise, attire l'attention des fanatiques des œuvres coloniales, en général.

La commune a enregistré des résultats encourageants en matière d'implantation d'infrastructures d'accueil. Ainsi, en 1997 on note 26 établissements composés d'hôtels et d'auberges, compte tenu des constructions en cours de réalisation, contre 7 seulement en 1993. Il s'agit en réalité de 9 hôtels contre 7 en 1993 ; de 12 auberges pour 2 en 1993 et enfin de 4 campements tous établis à partir de 1994.

L'investissement est estimé à 2,2 milliards de francs CFA dont 1,6 milliards proviennent de capitaux étrangers.

### **3-3 : L'artisanat**

La commune de Saint-Louis et ses environs ont toujours produit des artisans en quantité et en qualité. En fait, les pouvoirs publics, par le biais de la chambre des métiers et des partenaires, essaient d'assurer la promotion du sous-secteur.

Avec 9886 entreprises occupant quelques 14830 artisans (apprentis et aides familiaux non compris) le sous-secteur a produit en 1997 une valeur ajoutée de 5, 9 milliards, soit 10% du Produit Local Brut (PLB).

Les artisans sont répartis en trois principaux corps de métiers :

-l'artisanat de production, avec 62% des entreprises, est de loin le plus important : la transformation des produits halieutiques, la couture, la confection, la fabrication de produits alimentaires, la maçonnerie, la menuiserie sur bois, etc. en sont les principales activités.

-l'artisanat de service 28%, affiche par ordre d'importance la coiffure et le tressage, la réparation mécanique, l'électricité, le bâtiment et la plomberie.

-l'artisanat d'art 10%, est essentiellement composé de la broderie et du tricotage : la teinturerie, la bijouterie et la sculpture de bois.

En plus des établissements de formation conventionnelle, les ateliers artisanaux assurent la formation de la population. En effet, on estime que le nombre d'apprentis est au moins égal à l'effectif qualifié.

Une bonne partie de la quantité artisanale produite à Saint-Louis est écoulee sur place (76%), les 24% sont répartis entre le reste du département (12%) et ailleurs (12%).

La chambre des métiers dispose de plusieurs partenaires dans les domaines de la formation et du crédit principalement, mais le nombre des inscrits (11%) est relativement réduit.

Par ailleurs, il s'avère nécessaire de mentionner l'apport très important de la pêche et de tourisme surtout au développement de secteur d'activité, en l'occurrence l'artisanat. Ce qui peut expliquer l'écoulement facile des œuvres d'art sur place, c'est-à-dire dans l'espace communal.

### **3-4 : Le commerce**

Le commerce informel a été pendant longtemps une activité marginale, presque réservée aux étrangers (maures et saisonniers), exceptés les femmes de Guet-Ndar qui s'activent dans le domaine de commerce des poissons. De nos jours, le contexte a peu évolué et les commerçants, même s'ils ne sont pas saint-louisiens, tendent à se sédentariser. Aujourd'hui, il intéresse quelques 8645 unités implantées dans les trois principaux marchés et les coins des rues de tous les quartiers de la ville.

Le commerce reste important grâce aux boutiques qui décorent les quartiers (18%), le commerce de poissons (9,3%), la restauration et les buvettes (12,5%), les marchands de légumes (9,9%). Il faut, par ailleurs, noter le rôle prépondérant de la pêche et de l'agriculture, bien que presque invisibles dans les activités commerciales de la ville de Saint-Louis.

Quant aux autres domaines tels que l'habillement, le commerce informel de Saint-Louis subit la concurrence de Dakar. En ce qui concerne les conditions de travail, 40% disposent de local, 26% n'ont qu'une simple table, tandis que 11% se sont installés par terre, et le reste est constitué d'ambulants.

Ces activités assurent une enveloppe très représentative dans l'économie locale, si l'on sait qu'elles participent à hauteur de 10,1 milliards soit 17% du PLB.

### **3-5 : Les PMI-PME**

Saint-Louis dispose d'un domaine industriel qui abrite des PMI-PME. En 1997, on dénombre dans la commune de Saint-Louis 340 PMI-PME dont 13 installées dans le domaine industriel (sur les 722 créées dans le département de Dagana).

Les PMI-PME, installées dans la localité, ont investi à des degrés différents les domaines de la pêche, de la menuiserie, de la mécanique, de l'agro-industrie, des services agricoles, de la santé, des BTP, du commerce, du transport, de l'éducation et d'autres services divers (Cf., tableau 18, Annexe1).

## **IV-4 : Le Partenariat : un acteur de la coopération décentralisée Lille/Saint-Louis<sup>67</sup>**

### **4-1 : Présentation générale**

La coopération décentralisée Lille/Saint-Louis est représentée à Saint-louis par le Partenariat. Ce dernier est aujourd'hui converti en ONG. En effet, le Partenariat avec Saint-Louis du Sénégal et sa Région est une association de développement agissant, essentiellement, dans le cadre de la coopération décentralisée entre, d'une part, la ville de Lille, le Département du Nord et la Région de Pas de Calais et Saint-Louis et sa Région, d'autre part

L'association est née en 1981 à la suite du jumelage des villes de Lille et Saint-Louis en 1978. Son objectif est d'appuyer le développement des collectivités locales partenaires

---

<sup>67</sup> Toutes les données de cette sous-partie ont été extraites d'une brochure de 3 pages obtenue auprès de la secrétaire du Partenariat Lille/Saint-Louis.

dans tous les domaines, sa philosophie est de se baser sur des liens forts entre les acteurs du développement local, les populations du Sud et les populations du Nord.

Le Partenariat avec Saint-Louis du Sénégal et sa Région s'est assigné plusieurs tâches que l'on peut appréhender en terme de mandats. Ceux-ci peuvent être regroupés en trois (3) angles d'intervention : il y a, d'abord, un mandat associatif, ensuite un mandat d'opérateur de projets de développement et enfin un mandat d'acteur de la coopération décentralisée.

#### **4-2 : Les mandats du Partenariat**

##### **2-1 : Le mandat associatif**

Le Partenariat avec Saint-Louis du Sénégal et sa Région intervient dans un esprit d'échanges et de solidarité (partenariat) et se base sur un important militantisme associatif à Saint-Louis et à Lille, avec une forte mobilisation de volontaires. Ses actions sont ainsi proches des populations bénéficiaires, la proximité et l'implication des acteurs locaux étant privilégiées dans toutes ses démarches et approches.

Son intervention se veut, avant tout, d'être une affaire d'hommes et de citoyens, où la réciprocité doit jouer un rôle majeur (elle a débuté depuis 1981 avec les premiers chantiers des jeunes « Aller et Retour »). L'idée est de créer des liens permanents entre les deux populations et de la concrétiser par des échanges à multiples niveaux.

##### **2-2 : Le mandat d'opérateur de projets de développement**

En collaboration avec l'Association Française des Volontaires du Progrès et sous la tutelle des collectivités locales partenaires, le Partenariat avec Saint-Louis du Sénégal et sa Région œuvre, en tant qu'opérateur, dans plusieurs domaines subdivisés en sous programmes.

##### **❖ L'appui à la décentralisation**

A Saint-Louis, le Partenariat avec Saint-louis du Sénégal et sa Région soutient techniquement et financièrement l'Agence de Développement Communal de Saint-Louis. Cet appui s'exerce notamment en matière de :

- ✓ planification urbaine ;
- ✓ ingénierie sociale ;
- ✓ sauvegarde et mise en valeur du patrimoine ;

- ✓ promotion de l'économie locale ;
- ✓ assainissement et nettoyage.

Dans la région de Saint-Louis, en lien avec les prérogatives de l'Agence Régionale de Développement, le Partenariat avec Saint-louis du Sénégal et sa Région apporte un appui institutionnel aux Communes souhaitant bénéficier d'une aide en matière de :

- ✓ définition et vulgarisation d'outils de communication ;
- ✓ appuis techniques et financiers à la maîtrise d'ouvrage ;
- ✓ élaboration de plan d'investissements communaux.

#### ◆ L'appui aux initiatives locales

Ce programme comporte plusieurs volets d'activités au sein de cadres de concertation départementaux regroupant des acteurs complémentaires (élus, services techniques, société civile...), avec pour objet des interventions dans les domaines suivants :

✓ L'aide à la scolarisation : en fait le Partenariat avec Saint-Louis du Sénégal et sa Région œuvre et continue à se mouvoir dans ce domaine, en participant ou en prenant en charge des activités de construction et de réhabilitation d'infrastructures et d'équipement. En effet, c'est dans ce domaine que le Partenariat a, pour la première fois, axé son intervention, c'était en 1986 à Saint-Louis. Animé par un enseignant Sénégalais, et piloté par un collectif d'enseignants, ce programme veut freiner le départ des enfants à la rue, les responsabiliser en leur dispensant un enseignement plus concret et plus pratique en ouvrant l'école sur le milieu (projection de montages diapos à but pédagogique, correspondance scolaire entre les écoles Saint-Louisiennes et Lilloises, projets productifs à caractère éducatif, entretien et construction d'écoles,...).

✓ La santé maternelle et infantile : ce sous programme s'appuie sur des volets afférents à la construction et à la réhabilitation d'infrastructures et d'équipements de santé ; à l'appui technique , à la formation et à la supervision du personnel de santé ; et le développement des pratiques liées à la santé communautaire. En effet, ce volet oriente ses actions vers l'amélioration de la santé des femmes enceintes et des jeunes enfants dans la région de Saint-Louis, en remettant en état des postes de santé, en dispensant des formations, en sensibilisant les populations et en apportant son appui à la supervision et à l'organisation du système de santé, en

ouvrant des CREN (Centre de Récupération et d'Education Nutritionnelle). Ce programme est initié en 1994.

✓ L'action sociale : ce volet axe ses interventions à deux principaux niveaux, à savoir l'appui aux handicapés et aux enfants en difficulté.

De même, l'objectif du Partenariat est de mieux connaître la population handicapée de la région de Saint-Louis et de les appuyer dans leur organisation afin d'améliorer leurs conditions de vie sur le plan social ( réinsertion dans la famille, dans les quartiers et les loisirs), économique (crédits rotatifs), et médical (appareillage, soins, prévention) ; de même, il mène des actions ponctuelles d'appui à des structures travaillant auprès des enfants en difficulté, avec une forte implication des services de l'Action Sociale.

◆ L'appui à la réciprocité et à l'éducation citoyenne internationale au Nord.

Ce programme, domicilié à Lille, permet de faire connaître le « Sud » aux habitants du « Nord », de sensibiliser la population aux problèmes des pays en voie de développement, d'inciter au jumelage et à la correspondance mais aussi de développer la notion de tolérance, de réciprocité et d'échanges de pratiques culturelles et sociales entre associations et maisons de quartiers de Lille et Saint-Louis. Ces actions se traduisent par :

- ✓ des présentations du Sénégal dans les écoles, collèges et lycées du Nord avec diffusion de documents sur Saint-Louis, le Sénégal et la coopération décentralisée ;
- ✓ l'organisation de conférences et débats, l'animation de stands d'information à la foire de Lille et de manifestations diverses : concerts, repas sénégalais, spectacles, festival du Sénégal en 1990 ;
- ✓ L'ouverture prochaine d'un Centre Educatif à la Citoyenneté Internationale à Lille où les élèves, les associations et autres organisations pourront venir, au moins une journée entière, s'imprégner de la culture sénégalaise au départ et autres pays du Sud ensuite.

### 2-3 : Le mandat d'acteur de la coopération décentralisée

Le Partenariat avec Saint-Louis du Sénégal et sa Région inscrit son action, dès le départ, dans le cadre de la coopération décentralisée, initiée par les villes de Saint-Louis et de Lille (jumelage), puis élargie aux Départements et régions.

Ce mandat s'exerce :

◆ dans une approche territoriale au niveau de Saint-Louis, ce qui favorise une démarche globale et transversale du développement ;

◆ à travers la mise en coopération des acteurs du Sud et du NORD ;

Ce volet se fait sur la base d'un travail de réseau (accord au niveau des décideurs politiques, participation des techniciens et des personnes ressources dont la dynamique est permanente) ; sur un apport d'une expertise plus efficace, car elle bénéficie des connaissances du Partenariat Saint-Louis du Sénégal et sa Région (environnement socioculturel, économique et politique) et suscite au Nord une plus grande implication des acteurs de la coopération décentralisée, de l'expertise, des politiques et militants à travers des sessions de formation et d'information.

#### 4-3 : Les partenaires de la coopération décentralisée Lille/Saint-louis

Le Partenariat avec Saint-Louis du Sénégal et sa Région, pour la mise en œuvre de ces programmes, bénéficie d'un appui technique de l'Association Française des Volontaires du Progrès par la mise à disposition de plusieurs volontaires.

#### 3-1 : Les partenaires institutionnels et financiers au Sénégal.

De nombreux partenaires se sont engagés avec le Partenariat depuis des années : le Service de Coopération et d'Action Culturelle, l'Ambassade de la France au Sénégal, L'Agence Française de Développement, le Fonds Européen de Développement, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

D'autres partenaires sont, également, venus renforcer le dispositif existant au niveau de l'Agence de Développement Communal : il s'agit de ENDA, l'OCDE à travers le Club du Sahel, le Programme de Gestion Urbaine et le PNUD.

#### 3-2 : Les partenaires de la coopération décentralisée au Nord

Ces derniers sont, essentiellement, constitués par le Ministère des Affaires Etrangères de la France, la Région Nord Pas de Calais, le Département du Nord, la Commune de Lille et Lille Métropole Communauté Urbaine.

L'Agence de Développement et d'Urbanisme de la Métropole lilloise, le Centre Hospitalier Régional Universitaire de Lille participent dans le cadre d'appuis techniques. A ces derniers s'ajoute l'Ecole d'Architecture de Lille.

#### **4-4 : L'Agence de Développement Communal (ADC)**

##### **4-1 : Présentation générale de l'ADC**

En 1992, le Partenariat avec Saint-louis du Sénégal et sa Région décide, à la demande de la Commune de Saint-Louis et avec le soutien de Cités Unies Développement, de s'impliquer dans un appui en direction de l'institution municipale, en vue de structurer et de donner une cohérence à son intervention sur le terrain communal. C'est ainsi que, la Commune en collaboration avec le Partenariat ont mis sur pied en 1994 la Cellule de Coordination, d'information et d'animation pour le Développement Local (CCIADL), qui a un rôle d'appui à la maîtrise d'ouvrage communal. La Cellule est aujourd'hui transformée en Agence de Développement Communal (ADC) qui a pour rôle de contrôler l'exécution des différents projets sur le territoire communal, pour le compte de la Commune et intègre aussi un volet d'appui à la maîtrise d'ouvrage communal (appui, conseil, études en termes de développement). Ceci dans une politique de concertation entre les élus, les techniciens et les acteurs de la société civile.

L'ADC est donc une structure à cheval entre le Partenariat et la Commune et axe ses interventions autour de programmes majeurs.

---

##### **4-1-1 : Les programmes de L'ADC.**

Les cinq programmes de l'ADC sont les suivants :

◆ **Le programme de la Planification Urbaine** : ce programme assure l'organisation de la gestion urbaine (aménagement, transports, équipements,...) et l'harmonisation du cadre de vie de la ville. En effet, la réhabilitation de la baie du fleuve en espaces verts entre dans le cadre de ce programme de l'ADC.

◆ **Le Plan Global de Nettoyement (PGN)** : il gère l'organisation et la gestion d'un système de collecte, d'évacuation et de traitement des ordures ménagères. C'est dans ce même ordre d'idée que le GIE CETOM a été mis sur pied au niveau des quartiers qui ont un conseil de quartier.

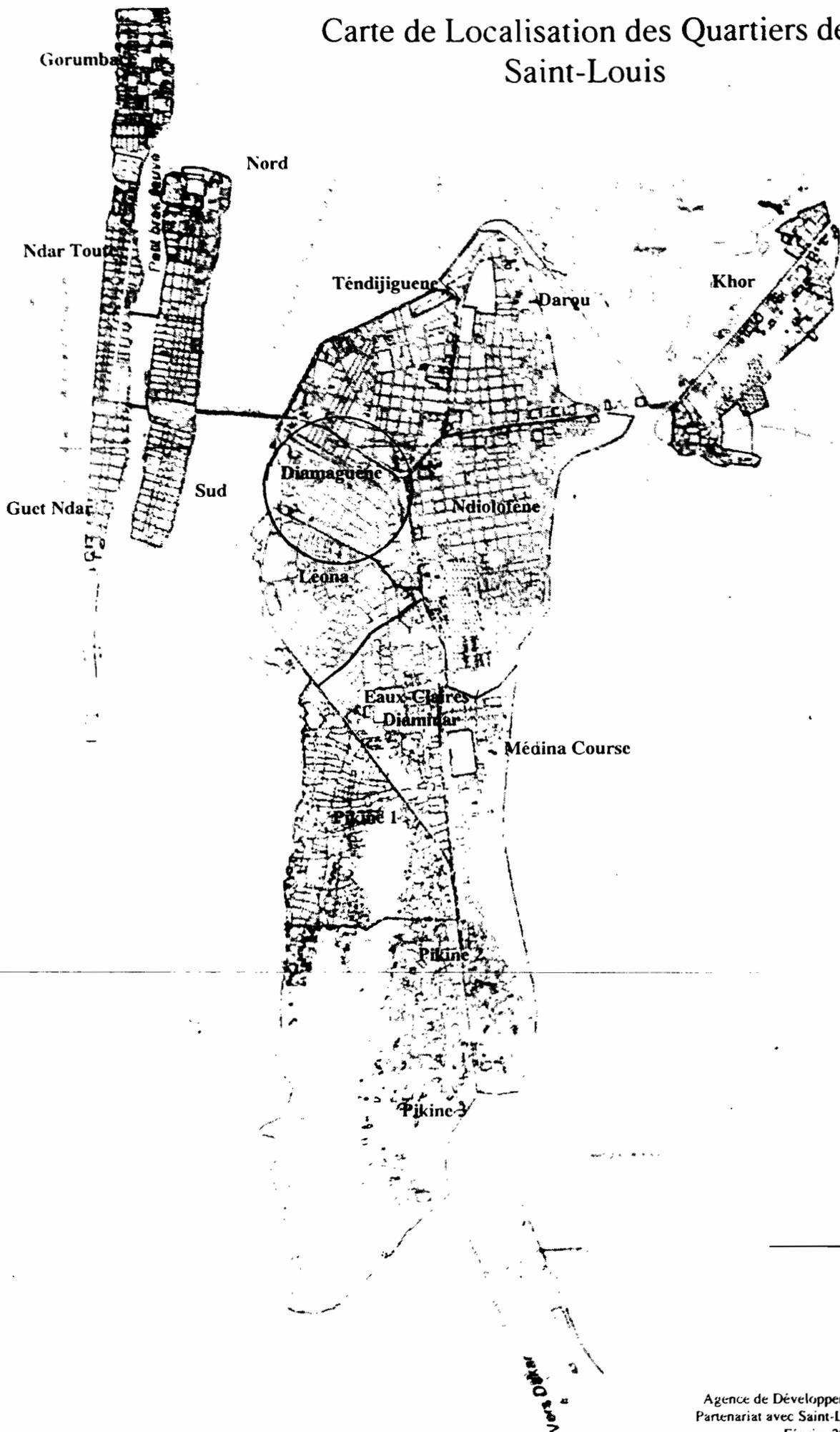
◆ **Le Programme de Renforcement et d'Appui au Développement des Quartiers (PRADEQ)** : ces actions entrent dans le cadre de la décentralisation et de l'implication de populations dans le développement de leur quartier ; et cela à travers une politique de mise en place de conseils de quartier , destinée à promouvoir un développement communautaire de base et à renforcer le dialogue social. En outre, le PRADEQ assure les fonctions qui lui sont assignées à travers le Fonds de Développement Local (FDL), pour financer les projets communautaires.

◆ **Le Programme pour le Développement de L'Economie Locale (PRODEL)** : ce dernier assure la promotion de l'économie locale par le dialogue social entre les pouvoirs locaux, les techniciens et les opérateurs économiques et par un encadrement suivi de certaines activités (artisanat, commerce, pêche, etc.).

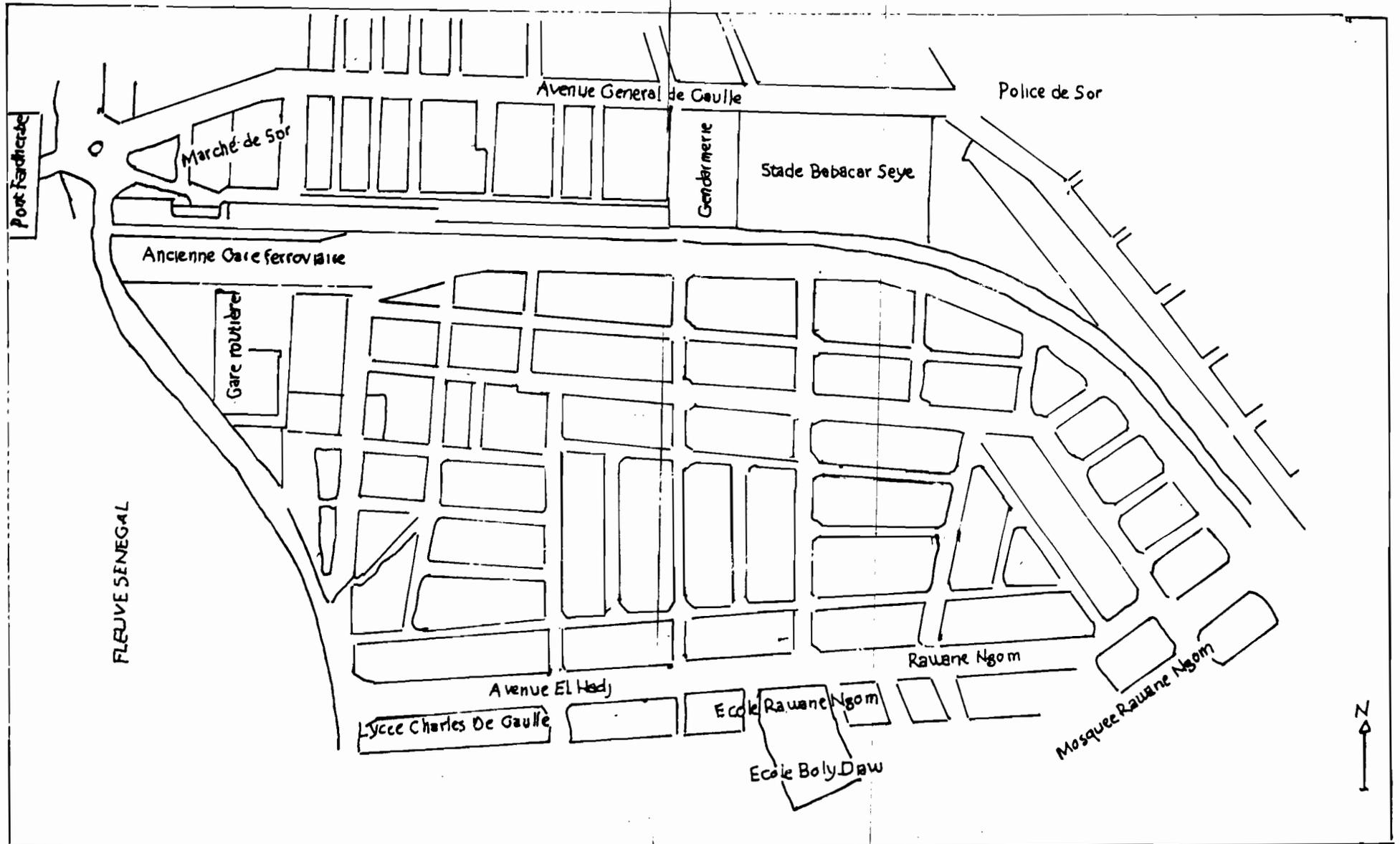
◆ **Le Programme Patrimoine** : ce programme veille sur la sauvegarde du patrimoine bâti de l'île de Saint-Louis, car la partie insulaire de la ville de Saint-louis est classée patrimoine de l'UNESCO.

Cependant, ce dernier programme ne touche pas directement la localité de Diamaguene dont nous exposerons les caractéristiques particulières dans le chapitre qui va suivre.

# Carte de Localisation des Quartiers de Saint-Louis



QUARTIER DE DIAMAGUENE



Source: ABC

Extrait du plan cadastral de 50K  
Echelle 1/2000

## CHAPITRE V : LE QUARTIER DE DIAMAGUENE

### V-1 : Présentation générale du quartier de Diamaguene

Diamaguene, ancien quartier de la ville de Saint-Louis porte le nom qui veut dire en wolof « *la paix est meilleure* ». Ce quartier est situé dans le faubourg de Sor ; il est délimité au Nord par l'avenue Charles De Gaulle, au Sud par l'avenue Rawane Ngom, à l'Ouest par la route nationale et le grand bras du fleuve Sénégal et à l'Est par l'avenue Moustapha Malick Gaye.

L'histoire de sa création est, comme le montre clairement la signification de Diamaguene, marquée par une recherche de paix selon Monsieur Chérif Diallo, le Délégué de quartier. En effet, c'est pour « *quitter la désolation, le malheur, pour venir chercher la paix* » que les premiers habitants s'y sont implantés vers les années trente (30). C'est exactement en 1930 que le maire de l'époque a créé ce quartier dans le but de reloger une partie de la population de la Langue de Barbarie, victime du débordement des eaux de la marée. Par la suite, ces premiers habitants qui ont suivis Mbarka Niane - première personne demeurant dans le quartier - seront à leur tour rejoints par les migrants des villages environnants.

La physionomie actuelle du quartier provient du dernier lotissement réalisé en 1986. Ce qui fait, en dehors de l'espace jadis occupé par la gare routière récemment remplacée à l'entrée de la ville, que Diamaguene ne dispose d'aucun espace vide. Le quartier compte 734<sup>68</sup> parcelles parmi lesquelles 712 sont habitées. Les 22 parcelles qui restent sont pour certaines inoccupées, mais elles abritent le plus souvent des activités économiques. Si l'ensemble des parcelles situées entre l'avenue De Gaulle et la voie ferrée dispose de titre foncier, la plupart des ménages bénéficient seulement d'un droit d'occupation.

Diamaguene est caractérisé par la présence d'un nombre assez important d'infrastructures d'envergure communale sur son territoire. Parmi celles-ci on peut noter le stade Maître Babacar Seye (ex Wiltord), le marché de Sor ainsi que la gare ferroviaire (la gare routière vient d'être implantée à l'entrée de la ville, sur la route de Dakar).

Mais la présence de ces infrastructures a occasionné une hétérogénéité et une division de Diamaguene, dans la mesure où beaucoup d'habitants du quartier pensent que la partie située entre la voie ferrée et l'avenue De Gaulle ne fait pas partie de leur localité. D'ailleurs,

---

<sup>68</sup> AGENCE DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL, *Plan de Développement de Quartier de Diamaguene*. Saint-Louis, ADC, 1996, p 14.

la commune a déplacé la gare routière, en collaboration avec l'Agence de Développement Communal), en vue de rendre plus homogène la structuration du quartier, mais surtout de combler le manque criard d'espaces libres et d'espaces verts.

Il n'existe pas d'école à Diamaguene. Par contre, on note la présence de deux (2) dispensaires (le PMI de Diamaguene construit depuis 1962 et le dispensaire privé Mame Diarra) et d'un jardin d'enfants pour le compte de l'Association pour le Développement de Diamaguene.

Les réseaux de la SDE, de la SENELEC et de la SONATEL servent le quartier. Ce dernier dispose de deux réseaux d'égouts dont l'un a été réhabilité par le conseil de quartier en rapport avec des partenaires extérieurs qui agissent dans la logique de la CD Lille/saint-Louis.

L'activité socio-économique est très en vue dans le quartier. En effet, on y trouve « 33% de commerçants, suivis des artisans (22%) et des apprentis (17%) ; les salaires du secteur public et privé en représentent que 20% des actifs de Diamaguene »<sup>69</sup>. Il s'y ajoute que « la population inactive est composée de ménagères (33%), de chômeurs (20%) et de retraités (7%) »<sup>70</sup>. De plus, le niveau de vie n'est pas très élevé car « sur dix (10) ménages, six (6) disposent de revenus faibles à moyens de 40 à 130000f CFA et connaissent une situation d'extrême précarité, voire de détresse avec moins de 40000f CFA par mois »<sup>71</sup>. Voilà pourquoi le tissu associatif y est très développé, tant sur le plan du nombre des structures que sur celui des initiatives et des réalisations.

Toutefois, l'absence de lieu de coordination a toujours diminué la rentabilité des actions menées au niveau de Diamaguene, car les efforts et les moyens déployés étaient dispersés. Ainsi, l'IFRA en collaboration avec l'ADC a permis au quartier de se voir rétrocéder les locaux de l'ancien service d'hygiène pour la construction d'une maison de quartier, qui jouera le rôle de lieu d'échange et de concertation entre les divers acteurs de développement du quartier et les partenaires extérieurs. Cette maison de quartier servira aussi de siège pour le conseil de quartier. On compte exactement aujourd'hui 61 associations communautaires de base dans le quartier.

Conformément au recensement effectué en décembre 2002, la population de Diamaguene est estimée à 10168<sup>72</sup> habitants dont 5347 hommes et 4821 femmes répartis dans

---

<sup>69</sup> *Ibidem*, p. 20.

<sup>70</sup> *Ibidem*, p. 20.

<sup>71</sup> *Ibidem*, p. 19

<sup>72</sup> DPS de Saint-Louis, RGPH de décembre 2002.

1107<sup>73</sup> ménages, soit une moyenne de neuf (9) personnes par ménage. Cependant, il y a des ménages qui comptent plus de 20 membres, alors que d'autres n'en ont qu'un seul. Cette population en majorité wolof est caractérisée par un nombre important de jeunes, « *parce que 73% ont moins de 35 ans, et près de la moitié (46%) de cette population est âgée de moins de 18 ans* »<sup>74</sup>.

Sur le plan de l'organisation sociale, le Délégué de quartier, nommé par arrêté municipal, est le représentant des autorités municipales au niveau du quartier. Il n'est investi d'aucune autorité coutumière et est membre permanent du conseil de quartier.

## **V-2 : Le Conseil de Quartier de Diamaguene**

### **2-1 : Présentation**

C'est en conformité aux dispositions statutaires du décret n°76-040 du 16 Janvier 1976<sup>75</sup> et en application de l'arrêté n°000015/CSL du 14 novembre 1996 que le conseil de quartier de Diamaguene dénommé Conseil de Quartier de Diamaguene ou « kurel suxali Jammaguen » a été créé à Saint-louis. Ce conseil de quartier est une structure fédérative des associations existantes au sein du quartier et se veut apolitique, non confessionnelle et à but non lucratif. Les fonctions du conseil de quartier sont acquises gratuitement. Le but de cette structure est orienté vers l'éducation populaire, sportive et culturelle et tend à œuvrer pour l'amélioration des conditions de vie et/ou de développement du quartier. A côté des associations, on note la présence des personnes ressources, du Délégué de Quartier et des Conseillers municipaux.

Les associations de base sont environ au nombre de 60 et sont réparties en six grandes familles : Les Associations Sportives et Culturelles(ASC), les Associations De Développement de Quartier(ADQ), les Groupements de Promotion Féminine ou « mbootay »(GPF), les Organisations des Jeunes Filles(OJF), les Groupements d'intérêts économiques(GIE) et les Associations à Thèmes(AT) qui regroupent les associations des parents d'élèves, les comités de santé et d'handicapés et les cellules milieu école et daaras.

### **2-2 : Organes de fonctionnement administratif du conseil de quartier**

Les organes constitutifs du conseil de quartier sont l'Assemblée Générale, le Comité Directeur et le Bureau.

---

<sup>73</sup> *Ibidem*

<sup>74</sup> AGENCE DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL, *op.cit*, p. 21.

<sup>75</sup> *Ibidem*, p. 8.

### ◆ L'Assemblée Générale.

Elle est l'organe suprême qui élabore les politiques et définit les orientations générales du conseil de quartier. Elle délibère sur les rapports relatifs à la gestion du bureau et sur la situation morale et financière du conseil de quartier. Elle approuve les activités de l'exercice clos, adopte le projet de l'exercice suivant et procède au renouvellement du Comité Directeur, ainsi que les commissaires aux comptes qui auront pour tâche principale de procéder à la vérification des comptes de l'exercice en cours.

En outre, il faut noter trois formes d'Assemblées Générales :

- ✓ l'Assemblée Générale constitutive qui ne se tient qu'au moment de la création du conseil de quartier et celle-ci sous la supervision de l'ADC par le biais du PRADEQ. Elle comprend outre le délégué, les élus, les personnes ressources et les représentants des différentes associations du quartier. Toutefois, chaque membre a droit à une seule voix, et la présence des deux tiers (2/3) est nécessaire pour que la tenue de l'assemblée générale constitutive soit effective.
- ✓ l'Assemblée Générale ordinaire a deux dimensions : l'assemblée générale ordinaire de renouvellement qui se tient tous les deux ans et l'assemblée générale ordinaire d'information qui peut se tenir tous les six mois pour assurer une communication continue et une mobilisation de la base.
- ✓ l'Assemblée Générale extraordinaire est convoquée lors de cas de conflits graves ou pour examiner des sujets ayant un caractère exceptionnel ou urgent .

### ◆ Le Comité Directeur.

C'est l'organe de décision du conseil de quartier. Il administre la gestion du conseil de quartier entre deux assemblées générales de renouvellement en effectuant le contrôle des tâches confiées au bureau. Cette instance est installée en assemblée générale pour une durée de deux ans. Chaque association dispose d'un mandataire. Le Comité Directeur se réunit au moins une fois tous les trois (3) mois.

### ◆ Le Bureau.

Le bureau est élu au sein du Comité Directeur. Il est l'organe d'exécution de qui dépendent l'organisation et la gestion efficace du conseil de quartier. La durée d'exécution du bureau est de deux ans. Ses membres sont rééligibles pour une seule fois, s'ils sont mandatés par leur structure. Le bureau se réunit au moins une fois par mois sur convocation de son président. Par ailleurs, il se réunit résolument si les 2/3 au moins de ses membres en font la

demande par écrit au président. Les postes indispensables du bureau sont le président, le secrétaire général et le trésorier.

Le président est la personne morale du conseil de quartier. Il le représente à l'extérieur et assure l'exécution des dispositions du statut. Il dirige les réunions du bureau et de l'assemblée générale et ordonne les dépenses en rapport avec le trésorier.

Le secrétaire général coordonne et contrôle le fonctionnement et les activités du conseil de quartier. Il assure le suivi des décisions prises par le bureau, la gestion administrative du conseil de quartier. Il est donc le responsable de la documentation et des archives relatives au conseil de quartier.

Le trésorier s'occupe de la gestion financière et matérielle des biens du conseil de quartier. Au même titre que le président, il est co-responsable des entrées et des sorties de fonds. Il assure la tenue d'un cahier de caisse, de l'enregistrement des opérations comptables et devra établir un état financier régulier du fonctionnement du conseil de quartier. Le trésorier général devra présenter un bilan devant l'Assemblée Générale.

Cependant, pour assouplir le travail, le conseil de quartier peut adjoindre le bureau d'autres postes tels que le vice-président, le secrétaire général adjoint, le trésorier général adjoint, les animateurs de secteurs et les présidents de commissions spécialisées suivant les besoins réels et les spécificités du quartier.

### **2-3 : Les objectifs du conseil de quartier**

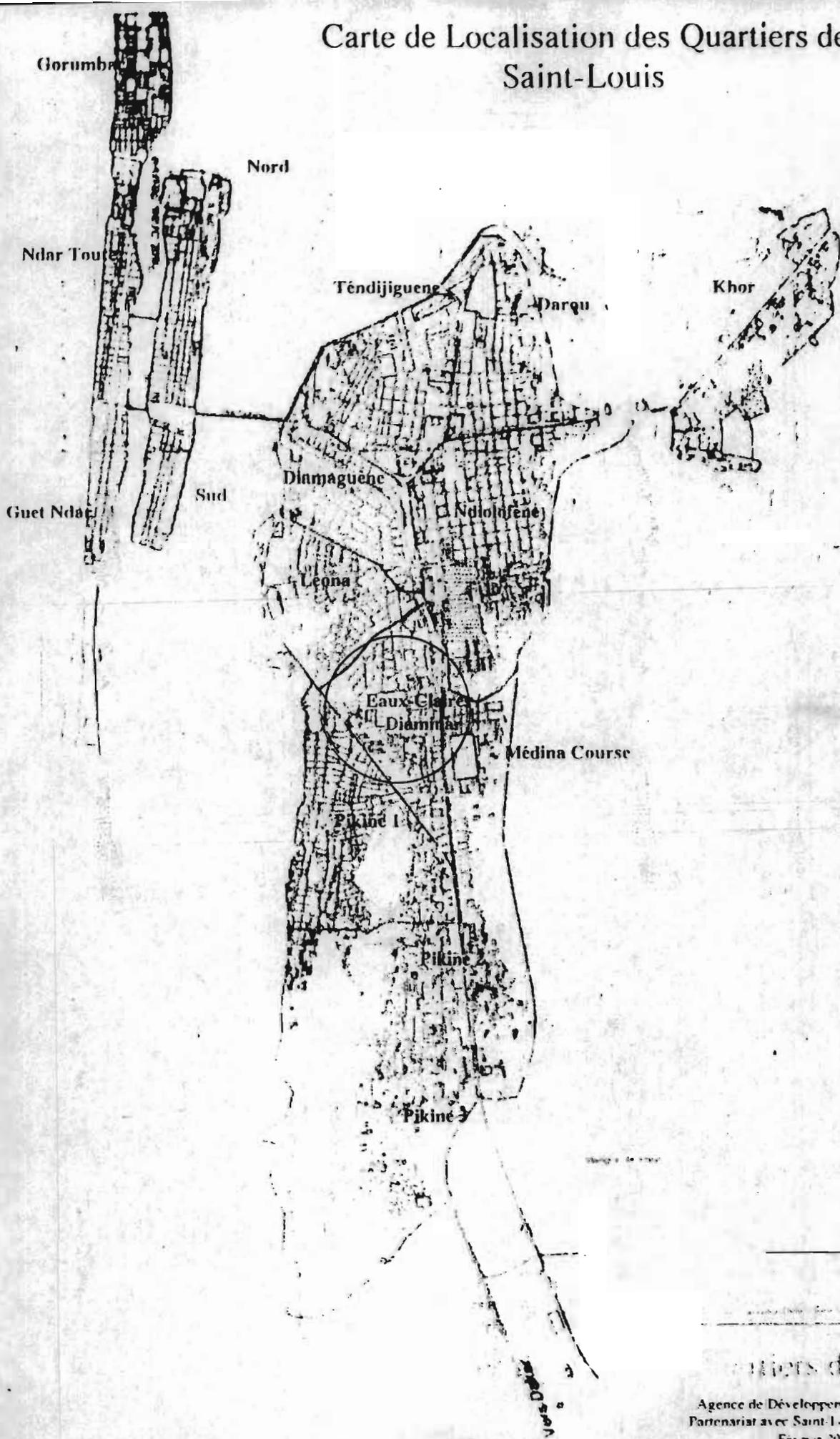
Structure fédérative reconnue par la Municipalité , espace de concertation et de mise en cohérence des actions et des acteurs autour des problèmes de développement du quartier, le conseil de quartier constitue un cadre de promotion de la citoyenneté et de la démocratie locale. Ses objectifs peuvent se décliner en quatre (4) principaux points :

- 1- Regrouper les associations du quartier autour des enjeux de développement du quartier ;
- 2- Susciter et/ou soutenir les initiatives d'auto-promotion développées dans le quartier, en relation avec les autorités municipales résidant dans le quartier (Conseillers Municipaux et du Délégué de quartier) ;
- 3- Contribution à la réalisation des projets et actions identifiées dans le cadre du Plan de Développement du Quartier(PDQ), élaboré avec l'appui du PRADEQ qui devra veiller à son articulation avec le Plan de Développement Communal(PDC) ;

4- Constituer l'interlocuteur privilégié pour toute intervention liée à des actions de développement dans le quartier.



# Carte de Localisation des Quartiers de Saint-Louis



Quartiers de  
Agence de Développement Communal  
Partenariat avec Saint-Louis et la Région  
Février 2002

## CHAPITRE VI : LE QUARTIER DE EAUX-CLAIRES/DIAMINAR

### VI-1 : Présentation générale du quartier de Eaux-Clares/Diaminar

Crée, comme la plupart des quartiers du faubourg de Sor, pour décongestionner la partie insulaire de la ville de Saint-Louis, devenue trop petite pour abriter la population de plus en plus nombreuse, le quartier de Eaux-Clares/Diaminar (« *la paix des maures* ») est difficilement délimitable. En effet, suivant les limites provenant de l'arrêté municipal n°1155/M. INT/ DCL du dix (10) février 1993<sup>76</sup> fixant le nombre de quartiers, Eaux-Clares/Diaminar est limité au Nord par l'avenue Macodou Ndiaye, à l'Ouest par les chemins de fer et au Sud Ouest par la Nationale 2.

Le quartier est, d'un point de vue géographique, divisé en trois grands secteurs que sont : Eaux-Clares, Diaminar et Léona 2. Toutefois, ce découpage ne suit aucune réglementation car, il se fonde sur les caractéristiques géographiques propres à chaque secteur. De même, Diaminar est séparé de Eaux-Clares par l'avenue Abdoulaye Sow de même, il est très difficile de délimiter nettement Eaux-Clares et Léona 2.

L'histoire de sa création est, comme en témoigne le sens de Eaux-Clares et Diaminar, caractérisée par la clarté de l'eau souterraine du premier et la quête de la paix par les maures. En effet, l'une des sources rapporte que le sous quartier de Eaux-Clares a été créé en 1945 par un grand entrepreneur de l'époque du nom de Seydou Diallo. Confronté au manque d'eau, ce dernier se trouvait dans l'obligation, dès son implantation, de creuser un puits. C'est ainsi qu'un Blanc qui était de passage aurait constaté que l'eau du puits était claire et limpide. C'est à ce titre qu'il donna le nom de Eaux-Clares à cette localité.

Pour ce qui est de Diaminar, il viendrait des maures qui étaient délogés de Pikine. En effet, étant confrontés à un manque de places disponibles, les maures vont se déplacer vers cette contrée, d'où sa dénomination qui signifie littéralement « *la paix des maures* » en wolof.

En somme, la création du quartier de Eaux-Clares/Diaminar est à situer dans la fourchette des années 1930-1940. En outre, le quartier est devenu, de nos jours, une vaste entité géographique assez représentative du point de vue de l'occupation spatiale de la commune de Saint-Louis. Il couvre une superficie de 51ha, soit 1/5 de la ville hors eau. Cet espace est subdivisé en 712 concessions occupées par 804 ménages<sup>77</sup>.

<sup>76</sup> AGENCE DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL, *Plan de Développement de Quartier de Eaux-Clares/Diaminar*. Saint-Louis, ADC, 2001, p. 4.

<sup>77</sup> *Ibidem*, p. 9.

Le quartier, souvent victime de la remontée de la nappe souterraine et de l'effet de l'abondance pluviométrique, ne dispose d'aucun espace public. Les jeunes et les enfants sont ainsi privés d'espace libre de jeux et de loisirs.

Eaux-Claires/Diaminar, à l'instar des quartiers de Sor, connaît une situation d'occupation anarchique de l'espace. En effet, « 68% des populations de Diaminar ne disposent que des permis d'occupation, alors que les résidents des sous quartiers de Eaux-Claires et Léona<sup>2</sup> possèdent respectivement 58% et 26% de titres fonciers »<sup>78</sup>.

Sur le plan infrastructurel, on remarque une quasi-absence d'ouvrages de taille communale. Hormis la SONATEL et le marché qui polarise les quartiers environnants, Eaux-Claires/Diaminar dispose de l'un des rares Centres de Promotion et de Réinsertion Sociale (CPRS) qui, faute de moyens idoines pour son bon fonctionnement, n'est plus rayonnant.

Contrairement à leurs voisins de Diamaguene, Eaux-Claires/Diaminar compte sur son sol deux(2) établissements préscolaires dont l'un a été construit par la Municipalité (Ecole maternelle de Léona/Eaux-Claires) et de deux(2) écoles élémentaires (école Oumar Sy Diagne et El Hadji Moctar Justin Ndiaye). Si le quartier est bien fourni en structures scolaires et préscolaires, il ne l'est pas dans le domaine sanitaire. En effet, Eaux-Claires/Diaminar est dépourvu d'infrastructures de santé, sauf qu'il vient de recevoir un poste de santé et d'un centre de nutrition communautaire (qui était le seul établissement sanitaire existant dans cette localité) dont les prestations sont assurées par des sages femmes et des matrones en retraite.

En général, les ménages de Eaux-Claires/Diaminar bénéficient de l'approvisionnement en eau potable et en électricité. En fait « 79% des ménages disposent à la fois d'un robinet intérieur et d'un branchement régulier en électricité... Quant au téléphone, pour l'heure 144 ménages en disposent, mais le nouveau programme de la SONATEL devrait améliorer la couverture »<sup>79</sup>.

Toutefois, le manque de routes goudronnées et de réseaux d'évacuation des eaux usées et de ruissellement est, surtout, lié à la configuration irrégulière du patrimoine bâti. Ce qui explique l'insalubrité remarquable du quartier, avec, notamment, la floraison des dépotoirs sauvages des ordures ménagères, des flaques d'eau pendant l'hivernage, la transformation de la rue en déversoir et de fosses vidées et laissées à la contemplation des mouches et des moustiques.

---

<sup>78</sup> *Ibidem*, p. 15.

<sup>79</sup> *Ibidem*, p. 10.

Par ailleurs, pour libérer les populations des inondations, surtout récurrentes, un bassin d'épuration a été construit au niveau du camp des gardes.

La population de Eaux-Claires/Diaminar est, selon le recensement effectué en décembre 2002<sup>80</sup>, estimée à 7259 habitants dont 3574 hommes et 3685 femmes, constituant 804 ménages, soit une moyenne de 9 personnes par ménage. Elle est en majorité jeune, car « la pyramide des ages montre que 43% des populations sont des jeunes (15 à 35) ; 34% des enfants de moins de 15 ans ; 16% des adultes (35 à 54 ans) et de 7% de personnes âgées de 55 à 75 ans. Les personnes du troisième age quant à elles demeurent dans cette faible proportion de 7% ; phénomène caractéristique des pays sous développés, du fait de la faiblesse de l'espérance de vie ».<sup>81</sup>

L'activité économique de Eaux-Claires/Diaminar est marquée par des opportunités de développement économique. En dehors des grandes surfaces commerciales et des grandes entreprises (excepté la SODISA), le négoce et les activités artisanales sont bien développées. Elles occupent près de 33% de la population active. D'ailleurs, le quartier « peut être assimilé à une cité ouvrière »<sup>82</sup>.

La dynamique associative du quartier est très importante : « 63% des enquêtés confirment leur appartenance à une structure associative. En moyenne, on retrouve deux (2) participants à une structure associative dans chaque ménage du quartier »<sup>83</sup>. En effet, on compte près de 50 associations communautaires de base, dont 41 se sont officiellement affiliées au conseil de quartier.

La diversité ethnique et culturelle est perceptible car, à coté de la majorité écrasante de wolof (68%), on note la présence des bambara, des haal-pulaar, des serrer, des joola et des maure.

A l'image des quartiers périphériques de la ville de Saint-Louis, le niveau de vie de la population de Eaux-Claires/Diaminar est relativement faible. En effet, « dans ce quartier, 69% des revenus sont faibles à moyen de 25000 à 100000fcfa, certains ménages connaissent ainsi une situation d'extrême précarité voire de détresse avec un revenu mensuel se moins de 50000fcfa »<sup>84</sup>. Face à cette situation économique et sociale alarmante, les populations de Eaux-Claires/Diaminar adhèrent aux groupements communautaires de base pour accéder à

<sup>80</sup> DPS Saint-Louis, *op.cit.*

<sup>81</sup> AGENCE DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL, *op.cit.*, p. 7.

<sup>82</sup> *Ibidem*, p. 17.

<sup>83</sup> *Ibidem*, p. 17.

<sup>84</sup> *Ibidem*, p. 8.

d'éventuelles sources de crédit et d'épargne, afin de mener des activités génératrices de revenus et, ce faisant, de combler leurs déficits budgétaires familiales.

Cela dit, passons à la présentation du conseil de quartier de Eaux-Claires/Diaminar, dont la raison d'être est d'alléger la charge des populations et surtout celles à faibles revenus.

## **VI-2 : Le Conseil de Quartier de Eaux-Claires/Diaminar**

### **2-1 : Présentation**

Le conseil de quartier de Eaux-Claires/Diaminar a été créé en 1999 suivant la loi du 26 Mars 1968, modifiant le chapitre 11 du Livre VI du Code des Obligations Civiles et Commerciales relatif aux associations et réprimant la constitution d'associations illégales par la commune de Saint-louis. En effet, Eaux-Claires/Diaminar est l'un des deux premiers quartiers (après Diamaguene bien sûr) ayant bénéficié de l'extension de la démarche PRADEQ (Programme de Renforcement et d'Appui au Développement des Quartiers), adoptée par le Conseil Municipal en novembre 1997 et appuyée par SPII/PELCP/PNUD.

Il est essentiellement composé d'associations à but d'éducation populaire et sportive, ainsi que des associations à caractère culturel.

Ce conseil de quartier est une structure fédérative des associations existantes au sein du quartier et se veut apolitique, non confessionnelle et à but non lucratif. Les fonctions du conseil de quartier sont acquises gratuitement. Au même titre que le conseil de quartier de Diamaguene, celui de Eaux-Claires /Diaminar fonctionne de la même manière et dépend de la même physionomie administrative. En effet, le but de cette structure est orienté vers l'éducation populaire, sportive et culturelle et tend à œuvrer pour l'amélioration des conditions de vie et/ou de développement du quartier. A côté des associations, on note la présence des personnes ressources, du Délégué de Quartier et des Conseillers municipaux.

Les associations de base sont, environ, au nombre de 50 et sont réparties en six grandes familles : Les Associations Sportives et Culturelles (ASC), les Associations de Développement de Quartier (ADQ), les Groupements de Promotion Féminine ou « *mbootay* » (GPF), les Organisations des Jeunes Filles (OJF), les Groupements d'intérêt économiques (GIE) et les Associations à Thèmes (AT) qui regroupent les associations des parents d'élèves, les comités de santé et d'handicapés et les cellules milieu école et *daaras*.

### **2-2 : Organes de fonctionnement administratif du conseil de quartier**

Les organes constitutifs du conseil de quartier sont l'Assemblée Générale, le Comité Directeur et le Bureau.

#### ◆ L'Assemblée Générale.

Elle est l'organe suprême qui élabore les politiques et définit les orientations générales du conseil de quartier. Elle délibère sur les rapports relatifs à la gestion du bureau et sur la situation morale et financière du conseil de quartier. Elle approuve les activités de l'exercice clos, adopte le projet de l'exercice suivant et procède au renouvellement du Comité Directeur, ainsi que les commissaires aux comptes qui auront pour tâche principale de procéder à la vérification des comptes de l'exercice en cours.

En outre, il faut noter trois formes d'Assemblées Générales :

- ✓ l'Assemblée Générale constitutive qui ne se tient qu'au moment de la création du conseil de quartier et celle-ci sous la supervision de l'ADC par le biais du PRADEQ. Elle comprend outre le délégué, les élus, les personnes ressources et les représentants des différentes associations du quartier. Toutefois, chaque membre a droit à une seule voix, et la présence des deux tiers (2/3) est nécessaire pour que la tenue de l'assemblée générale constitutive soit effective.
- ✓ l'Assemblée Générale ordinaire a deux dimensions : l'assemblée générale ordinaire de renouvellement qui se tient tous les deux ans et l'assemblée générale ordinaire d'information qui peut se tenir tous les six mois pour assurer une communication continue et une mobilisation de la base.
- ✓ l'Assemblée Générale extraordinaire est convoquée lors des cas de conflits graves ou pour examiner des sujets ayant un caractère exceptionnel ou urgent.

#### ◆ Le Comité Directeur

C'est l'organe de décision du conseil de quartier. Il administre la gestion du conseil de quartier entre deux assemblées générales de renouvellement en effectuant le contrôle des tâches confiées au bureau. Cette instance est installée en assemblée générale pour une durée de deux ans. Chaque association dispose d'un mandataire. Le Comité Directeur se réunit, au moins, une fois tous les trois (3) mois.

#### ◆ Le Bureau.

Le bureau est élu au sein du Comité Directeur. Il est l'organe d'exécution de qui dépendent l'organisation et la gestion efficace du conseil de quartier. La durée d'exécution du bureau est de deux ans. Ses membres sont rééligibles pour une seule fois, s'ils sont mandatés par leur structure. Le bureau se réunit, au moins, une fois par mois sur convocation de son

président. Par ailleurs, il se réunit, résolument, si les 2/3, au moins, de ses membres en font la demande par écrit au président. Les postes indispensables du bureau sont le président, le secrétaire général et le trésorier.

Le président est la personne morale du conseil de quartier. Il le représente à l'extérieur et assure l'exécution des dispositions du statut. Il dirige les réunions du bureau et de l'assemblée générale et ordonne les dépenses en rapport avec le trésorier.

Le secrétaire général coordonne et contrôle le fonctionnement et les activités du conseil de quartier. Il assure le suivi des décisions prises par le bureau, la gestion administrative du conseil de quartier. Il est donc le responsable de la documentation et des archives relatives au conseil de quartier.

Le trésorier s'occupe de la gestion financière et matérielle des biens du conseil de quartier. Au même titre que le président, il est co-responsable des entrées et des sorties de fonds. Il assure la tenue d'un cahier de caisse, de l'enregistrement des opérations comptables et devra établir un état financier régulier du fonctionnement du conseil de quartier. Le trésorier général devra présenter un bilan devant l'Assemblée Générale.

Cependant, pour assouplir le travail, le conseil de quartier peut adjoindre le bureau d'autres postes tels que le vice-président, le secrétaire général adjoint, le trésorier général adjoint, les animateurs de secteurs et les présidents de commissions spécialisées suivant les besoins réels et les spécificités du quartier.

### **2-3 : Les objectifs du conseil de quartier**

Structure fédérative reconnue par la Municipalité , espace de concertation et de mise en cohérence des actions et des acteurs autour des problèmes de développement du quartier, le conseil de quartier constitue un cadre de promotion de la citoyenneté et de la démocratie locale. Ses objectifs peuvent se décliner en quatre (4) principaux points :

1. Regrouper les associations du quartier autour des enjeux de développement du quartier ;
2. Susciter et/ou soutenir les initiatives d'auto-promotion développées dans le quartier, en relation avec les autorités municipales résidant dans le quartier (Conseillers Municipaux et du Délégué de quartier) ;

3. Contribution à la réalisation des projets et actions identifiées dans le cadre du Plan de Développement du Quartier(PDQ), élaboré avec l'appui du PRADEQ qui devra veiller à son articulation avec le Plan de Développement Communal(PDC) ;

4. Constituer l'interlocuteur privilégié pour toute intervention liée à des actions de développement dans le quartier.

***TROISIEME PARTIE :***  
***PRESENTATION***  
***ANALYSE ET***  
***INTERPRETATION DES***  
***RESULTATS***

Cette dernière partie a été structurée autour de deux points essentiels à savoir, d'une part, la présentation, l'analyse et l'interprétation des données glanées à Diamaguene et, d'autre part, la présentation, l'analyse et interprétation des informations obtenues à Faux-Clares/Diaminar.

## **CHAPITRE VII : PRESENTATION, ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS DE DIAMAGUENE**

Nous procéderons à l'exposition des données récoltées au cours des enquêtes de terrain, en vue de rendre compte sur les initiatives de développement et de lutte contre la pauvreté dans la localité de Diamaguene ; tout ceci dans le cadre de la coopération décentralisée Lille /Saint-Louis. Pour ce faire, nous aborderons les stratégies (sociales, de financement, de sensibilisation éducative, de formation, de lutte contre le chômage et environnementales) des membres du CQ tout en nous arrêtant sur leurs impacts dans le vécu quotidien des Diamaguenois. Mais auparavant, nous présenterons certaines caractéristiques spécifiques à la population qui constitue notre échantillon de travail.

### **VII-1 : Identification sociologique de la population enquêtée à Diamaguene**

La présentation des caractéristiques sociologiques de la population étudiée à Diamaguene est nécessaire, sinon capitale, car elle apporte davantage d'information sur les personnes interrogées au cours des enquêtes. Ce faisant, dans les lignes qui suivent, nous essayerons de saisir quelques-uns de ces traits qui font la particularité de la population enquêtée. Il s'agit respectivement du niveau d'étude, de l'âge, de l'origine ethnique, de l'aspiration confrérique, de la situation matrimoniale, de la situation professionnelle et du lieu de résidence de acteurs du tissu associatif de Diamaguene.

Malgré le manque criard d'infrastructures écolières, la localité de Diamaguene connaît un taux assez élevé d'habitants qui ont fréquenté le milieu scolaire. En effet, la supériorité numérique des femmes sur les hommes au sein du quartier est perceptible dans le niveau d'étude des personnes interrogées. Les résultats obtenus sur le terrain nous le confirment.

Tableau 3 : Distribution de la population interrogée selon le niveau d'étude.

Niveau D'étude	ASC		AT		GPF		OJF		GIE		ADQ		Total
	Effec tif	%	Effec tif	%	Effec tif	%	Effec tif	%	Effec tif	%	Effec tif	%	Effec tif
Primaire	5	50	0	-	10	40	2	40	4	26,6	3	25	24
Secondaire	5	50	1	33,3	12	48	2	40	8	53,3	6	50	34
Universitaire	0	-	3	50	0	-	0	-	1	6,6	3	25	7
Autres	0	-	0	-	3	12	1	20	1	6,6	0	-	5
NSP	0	-	1	16,6	0	-	0	-	1	6,6	0	-	2
Total	10	100	5	100	25	100	5	100	15	100	12	100	72

Source : Données de l'enquête.

En effet, parmi les 25 femmes interrogées au niveau des GPF, 22 (soit une proportion de près de 88%) ont un niveau d'instruction supérieur ou égal au primaire. En dépit de cela, la gent féminine enregistre le plus faible niveau scolaire, car les enquêtes ont révélé qu'aucun membre des GPF et des OJF n'a suivi ses études jusqu'au cycle universitaire. En revanche, le taux d'instruction est effectif au niveau des ASC, dans la mesure où 50% se sont arrêtés au primaire, et l'autre moitié a atteint le cycle secondaire. Il en va de même pour les ADQ où 50% se sont arrêtés au secondaire, 25% au primaire et 25% à l'université. Il s'y ajoute qu'aucun des enquêtés des ASC n'a franchi le seuil de l'université.

Par ailleurs, il est opportun de retenir que le niveau d'instruction est plus élevé dans les AT. En réalité, les résultats de l'étude ont montré que plus de la moitié des personnes interpellées ont fréquenté la sphère universitaire. Leur séjour en milieu étudiant peut, dans une certaine mesure, expliquer le choix de ces acteurs à s'investir dans les AT et dans les ADQ, où l'essentiel des activités est orienté vers la sensibilisation éducative ou vers l'information des populations de base, sur les problèmes actuels tels que la santé maternelle, les IST, l'encadrement des personnes démunies, notamment les talibé.

Tableau 4 : Répartition de l'échantillon de Diamaguene suivant la variable âge.

T-A Classe D'âge	ASC		AT		GPF		OJF		GIE		ADQ		Total
	Effec tif	%	Effec tif	%	Effec tif	%	Effec tif	%	Eff ec tif	%	Effec tif	%	Effec tif
[15 - 25 [	1	10	0	-	1	4	3	60	0	-	0	-	5
[25 - 35 [	4	40	3	60	2	8	2	40	3	20	0	-	14
[35 - 45[	5	50	2	40	6	24	0	-	2	13,3	6	50	21
[45 - 55 [	0	-	0	-	12	48	0	-	6	40	3	25	21
[55 ans et +	0	-	0	-	4	16	0	-	4	26,6	3	25	11
Total	10	100	5	100	25	100	5	100	15	100	12	100	72

Source : Données de l'enquête.

Le tableau relatif à la répartition des personnes enquêtées suivant la variable âge s'établit ainsi : 14 d'entre elles ont un âge compris entre 25 et 35 ans et que les intervalles d'âge les plus représentatifs (à savoir celui allant de 45 à 55 ans et celui de 35 à 45 ans) regroupent près du tiers de l'effectif total, car ils occupent approximativement 63%. D'autre part, il faut noter que les structures telles que les AT et les OJF ont été faiblement représentées dans cette classe d'âge et que plus de la moitié appartiennent aux GPF, aux GIE et aux ADQ. Cela veut dire que les membres de ces structures, essentiellement constitués de responsables de famille, sont nettement plus âgés que ceux des ASC, OJF et AT où 13 (sur un effectif total de 20) sont âgés de 15 à 35 ans. D'ailleurs, cette tranche désigne, d'un point de vue démographique, les limites de la jeunesse. En conséquence, ces types d'associations revêtent l'empreinte des jeunes.

Tableau 5 : Classement des personnes interrogées selon l'origine ethnique.

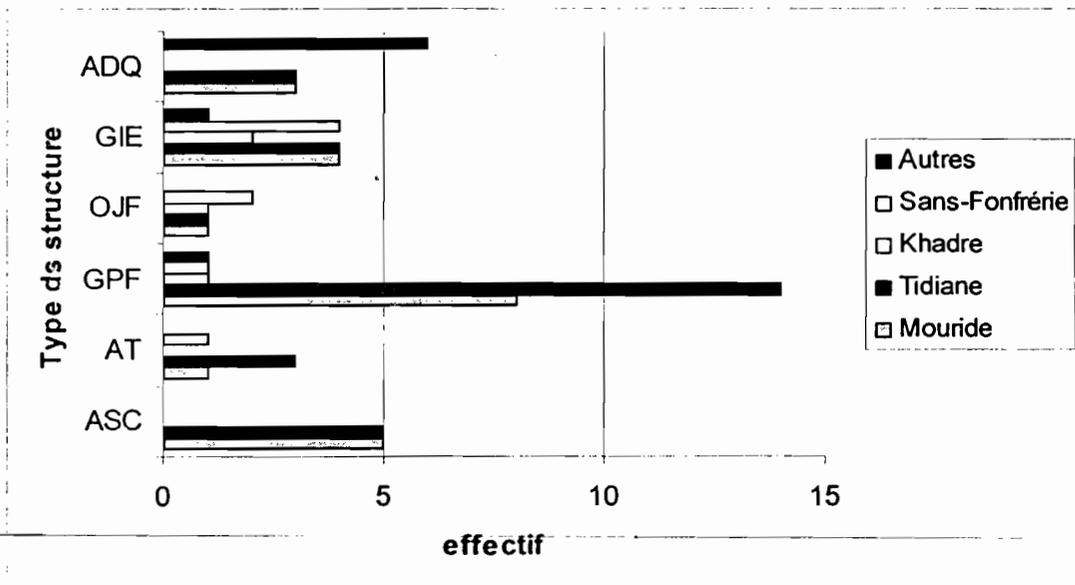
T-A Ethnie	ASC		AT		GPF		OJF		GIE		ADQ		Total
	Effec tif	%	Effec tif	%	Effec tif								
Wolof	6	60	2	40	14	56	3	60	6	40	3	25	34
Haal- Pulaar	1	10	1	20	4	16	1	20	6	40	6	50	19
Bambara	0	-	1	20	1	4	0	-	2	13,3	3	25	7
Autres	3	30	1	20	6	24	1	20	1	6,6	0	-	12
Total	10	100	5	100	12	100	5	100	15	100	12	100	72

Source : Données de l'enquête.

L'échantillon qui a été à la base de nos enquêtes, vient confirmer la prédominance de l'ethnie wolof dans la partie Nord du Sénégal, surtout dans la ville de Saint-Louis. En fait, ces derniers représentent plus de la moitié de l'effectif total. Ainsi, parmi les 72 enquêtés, 34 sont de l'ethnie wolof, suivis des haalpulaar qui représentent 26,3%, contre 9,7% pour les bambara. Quant aux 12 personnes restant, elles se réclament d'autres ethnies différentes de celles précitées.

Toutefois, il est à constater que les membres des ASC interrogés sont à 60% issus de l'ethnie wolof ; mais aussi les bambara ne figurent près pas dans les GPF (1/25) qui, pourtant, comptent le plus grand nombre de personnes interrogées (25 sur les 72).

Graphique 1 : Dispersion des personnes enquêtées selon la confrérie.

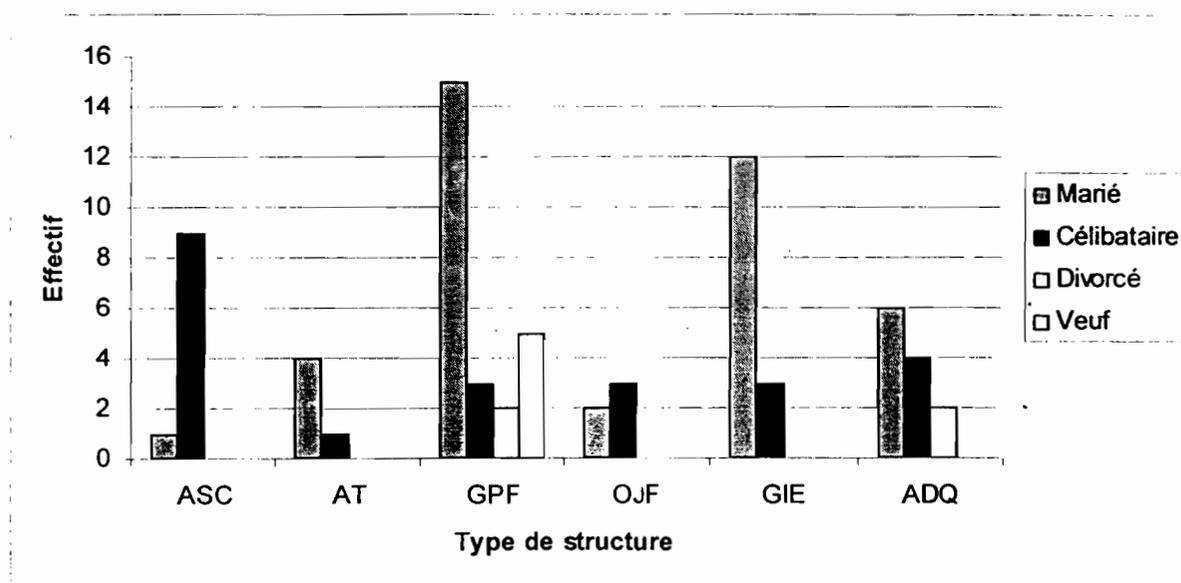


Source : Données de l'enquête.

En se référant au graphique relatif à la distribution de l'échantillon selon la confrérie, on constate la forte présence des tidiane. En effet, on a dénombré 30 tidiane contre 22 adeptes de la confrérie mouride, au moment où les khadre n'en comptent que 4. Cette prédominance de la confrérie tidiane dans la localité de Diamaguene, peut être due à l'influence de la famille de feu Rawane Ngom, qui fut un éminent érudit et talibé de l'un des figures marquants de la tidianiya au Sénégal, en l'occurrence El hadj Malick Sy.

Par ailleurs, il faut faire remarquer que sur les 72 personnes de notre échantillon, 8 ne se réclament d'aucune famille confrérique. De plus, on compte parmi elles 3 femmes. Cette abstention des femmes peut s'explique par le fait que la musulmane préfère d'habitude embrasser la confrérie de son époux. Or, le taux de célibat est assez important dans notre échantillon (cf : graphique N°2).

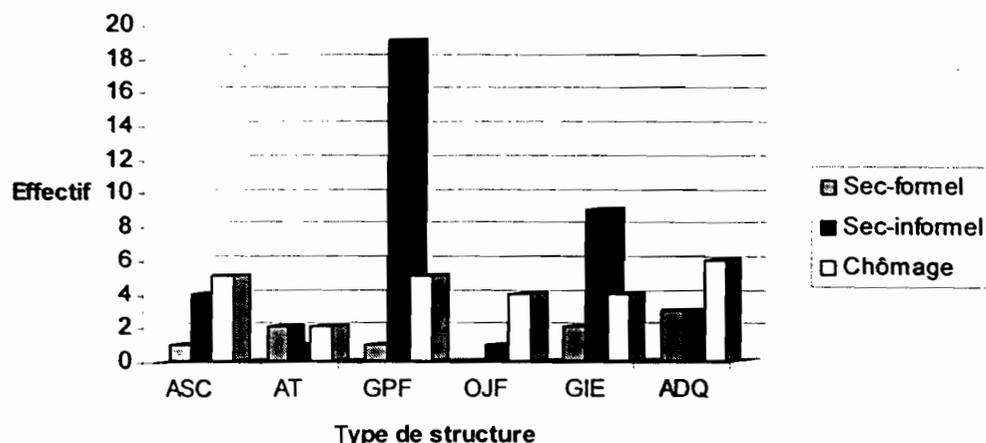
Graphique 2 : distribution de la population selon la situation matrimoniale.



Source : Données de l'enquête.

D'après les données obtenues au cours de nos enquêtes, la plupart des populations interrogées sont mariées (40 au total). En effet, celles-ci représentent 55,5%, au moment où les célibataires représentent plus du tiers de l'effectif total. Seules 5 personnes veuves et 4 cas de divorce ont été enregistrés. En outre, on constate que le taux de célibat est plus important dans les structures à prévalence jeune (ASC, AT, OJF) car, parmi les célibataires, plus de la moitié appartiennent à ces types de structures. Cette représentativité des jeunes célibataires est surtout liée au fait qu'ils attendent d'assurer d'abord leur promotion économique avant de fonder une famille. Or, le contexte actuel du monde de l'emploi au Sénégal, en général, n'encourage pas du tout l'insertion économique et l'intégration sociale des jeunes.

Graphique 3 : Répartition de l'échantillon selon la situation professionnelle.



Source : Données de l'enquête.

Ce graphique reflète la situation qui prévaut dans la ville de Saint-louis en particulier et de la plupart des villes du tiers-monde en général, dans le domaine de l'emploi. En fait, 26 enquêtés sont au chômage, 37 évoluent dans le secteur informel, alors que 9 d'entre eux travaillent dans la fonction publique ou privée. Il s'y ajoute que les associations de femmes regroupent les acteurs les plus visibles du secteur informel, en ce sens que la quasi-totalité des membres des GPF se sont investis dans ce secteur (76%) contre 60% pour les GIE, 40% pour les ASC, 40% et 25% pour les ADQ. A noter que les OJF sont essentiellement constituées de chômeuses (80%).

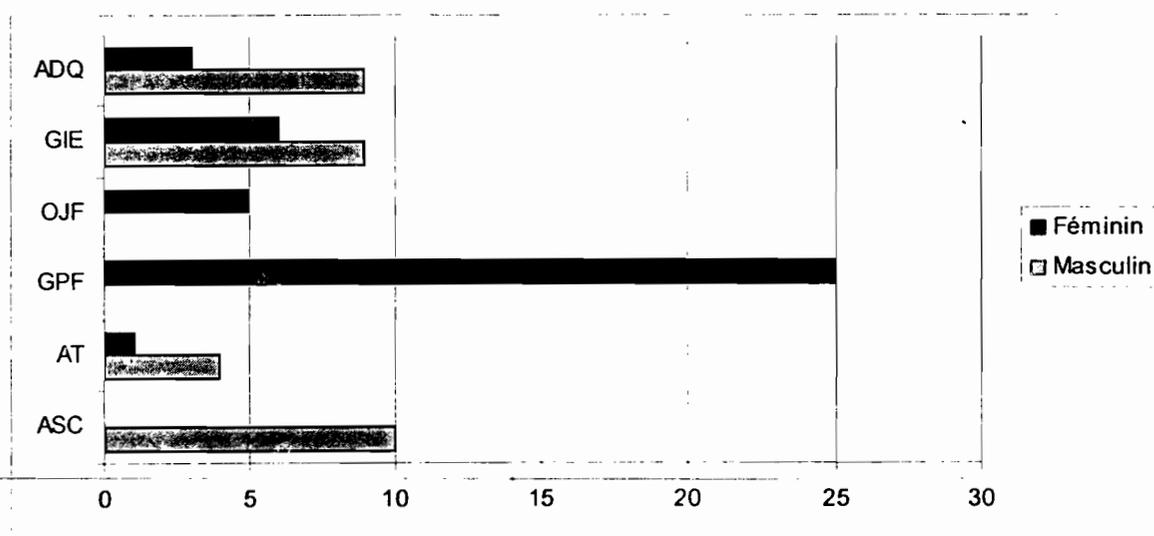
Tableau 6 : Dispersion de l'échantillon de Diamaguene selon le lieu de résidence.

T-A Lieu de résidence	ASC	AT	GPF	OJF	GIE	ADQ	Total	
	Effec tif	%						
Domicile familial	10	2	7	3	10	3	35	48,61
Domicile conjugal	0	1	12	2	4	6	25	34,72
Domicile personnel	0	1	4	0	1	3	9	12,5
Location	0	1	2	0	0	0	3	4,16
<b>Total</b>	<b>10</b>	<b>5</b>	<b>25</b>	<b>5</b>	<b>15</b>	<b>12</b>	<b>72</b>	<b>100</b>

Source : Données de l'enquête.

A la lumière du tableau représentatif du lieu de résidence des personnes interrogées, l'on se rend compte, à la première vue, de la supériorité numérique de celles qui vivent au sein du cercle familial (48.6%), au moment où 25 enquêtés évoluent dans le domicile conjugal. De même, si 9 se réclament propriétaires de leur logement, alors que 3 sont en location. Mais il convient de remarquer, dans le premier lot, une prévalence des représentants des structures à obédience juvénile, dans la mesure où tous les membres des ASC et 60% des OJF sont domiciliés au sein de la maison familiale. Ces données révèlent, en effet, que les membres des associations communautaires de base telles que les ASC, les AT et les OJF sont considérés comme des jeunes, non pas en fonction de leur âge ( cf. tableau 4), mais en rapport avec leur statut de dépendant. Cette situation explique en partie l'abstention des jeunes au mariage.

Graphique 4 : Distribution des acteurs de Diamaguene suivant le genre.



Source : Données de l'enquête.

Ce tableau nous permet de mettre en évidence la structure de la population enquêtée suivant la variable genre. Mais, cette analyse ne prend de sens que si elle est rapportée à la population de référence.

En effet, les données indiquent que 55,5% de la population interrogée sont de sexe féminin, alors que les hommes constituent 44,4%. On constate donc qu'il y a plus de femmes que d'hommes. Or, la population totale de Diamaguene est composée de 4821 femmes et de 5347 hommes. Partant de ces données, on dira qu'elles sont sur-représentées. Toutefois, cette sur-

représentation des femmes au sein de notre échantillon peut être due au fait qu'il existe des associations composées essentiellement de femmes. Il s'agit des GPF et des OJF qui représentent 30 représentantes sur un effectif de 72 personnes, soit plus 41,66%. En dehors des ASC, les autres types de structures sont mixtes, c'est-à-dire qu'on y trouve aussi bien des hommes que des femmes. D'ailleurs, les GIE comptent 9 hommes et 6 femmes, pour 9 hommes et 3 femmes dans les ADQ.

## VII-2 : Les pratiques sociales et leurs impacts à Diamaguene

### 2-1 : Les pratiques de reconstitution du tissu social à Diamaguene

A son arrivée, le partenariat a trouvé dans la localité de Diamaguene un désir en état de latence chez les populations- surtout chez les jeunes et les femmes- de venir à bout des conséquences de la conjoncture économique. Il s'agit, en l'occurrence, de changer l'ordre des choses au niveau du quartier. Le tableau relatif à l'année d'adhésion vient corroborer l'antériorité de cette aspiration à l'entrée en jeu de la coopération décentralisée, dont les actions s'actualisent à travers les initiatives de l'ADC.

Tableau 7 : Répartition de l'échantillon selon la durée d'adhésion à la structure.

Durée D'adhésion	ASC	AT	GPF	OJF	GIE	ADQ	Total
	Effectif						
[0 - 5 ans[	3	2	1	1	2	0	9
[5 -10 ans[	5	0	2	3	7	0	17
[10-15ans[	1	3	12	0	4	3	23
[15-20ans[	1	0	2	1	2	6	12
[20-25ans[	0	0	4	0	0	0	4
[25ans et +	0	0	4	0	0	3	7
Total	10	5	25	5	15	12	72

Source : Données de l'enquête.

En effet, ce tableau nous fait remarquer que parmi les 72 enquêtés, près de 63,8%, sont membres de leur structure depuis 10 ans. Ainsi, 23 personnes appartiennent à l'intervalle [10-15ans [, 12 sont incluses dans la classe [15-20 ans [, et 11 personnes (soit 4 pour la classe [20-25ans [et 7 affirment avoir passé 25 ans et plus dans leur structure) ont passé 20 ans ou plus.

Face à ces résultats, l'on se rend compte que les populations diamaguenoises ont toujours été animées par un souhait : apporter d'elles-mêmes les changements nécessaires pour la promotion du développement au sein du quartier. Par ailleurs, il faudra attendre l'arrivée de la coopération décentralisée dans cette localité en 1996 pour voir, réellement, ses rêves traduits en actes concrets.

La culture associative qui se dégage en chaque diamaguenois est parachevée par une volonté du partage. En effet, les populations de la localité ont vite compris que rien ne peut se réaliser qu'à la condition sine qua non de réunir les forces existantes autour d'un même projet. Pour voir que le principe du partage est au cœur des pratiques, en général et, féminines, en particulier, il nous plaît de constater la récurrence de ce concept à travers les propos tenus respectivement par des responsables des GPF *Noflaye*, *Xaar yalla*, *Boolo Bok Khalat* et *Takku am jom*

- « *Bou Ki DiapéKénéne Ki Diap, gnou andando yeukeuti, mou takhaw- Ndakh tisso bi diapalanté bi dafa am solo* »<sup>85</sup> ;
- « *l'adhésion à une structure comme le nôtre permet à la personne de s'intégrer dans le tissu social et de trouver des voies et moyens d'insertion économique* » ;
- « *une association comme son nom l'indique est un cadre où l'entre-aide et le soutien entre les femmes sont les maîtres-mots* » ;
- « *ça permet aux femmes d'initier des actions communautaires et de se retrouver autour d'un cadre de partage et d'échange* ».

A la lecture des propos susdits, l'individu le moins averti ne peut qu'être frappé par la récurrence des notions appartenant au champ sémantique de la solidarité. Au moment où la première parle de « *tisso* »<sup>86</sup> et de « *diapalante* »<sup>87</sup>, les suivantes utilisent des expressions telles que l'entre-aide, l'échange ou d'intégration dans le tissu social de la structure. Cette attitude est très tôt traduite en actes, en ce sens que les femmes sont conscientes que le travail en solo ne saurait régler tous les maux qui gangrènent la vie de la majeure partie des diamaguenois. Mieux, la cohésion sociale qui se dessine à travers la confiance réciproque des membres du milieu associatif est le levier sinon le régulateur, car elle assure l'inhibition de certaines vieilles prénotions de discrimination sociale, qui portent dans la plupart des cas sur à l'âge. C'est la raison pour laquelle, M. A.L.ND, secrétaire général du CQ avançait que « *la*

<sup>85 75</sup> Ces propos signifient littéralement que « si celui-ci attrape et l'autre attrape, et qu'ensemble nous soulevons, ça se réalise, parce que les échanges, l'entre-aide est intéressante », bref l'union fait la force.

<sup>86</sup> Cette notion signifie en français échange d'opinion.

<sup>87</sup> Ce terme veut dire en français l'entre-aide.

*mise sur pied du CQ a occasionné au niveau du quartier deux moments forts. Il a beaucoup rapproché les cœurs, car on voyait dans le quartier des jeunes et des vieux qui ne se connaissaient même pas, alors qu'ils habitent cote à cote... Et aujourd'hui, le CQ les a réunis : il a rassemblé tout le quartier. Certains fils et les vieux se mettent ensemble à discuter sur l'avenir de Diamaguene. D'ailleurs, ce qui est magnifique dans ça, c'est qu'ils ne prennent plus en compte les différences d'âge. Tout le monde a le même âge, que ça soit le petit, le grand frère ou le père. Ils communiquent sans problème et parlent sur ce qui les préoccupe ».*

Ainsi, il convient de noter que cette stratégie, dont le point d'encrage est à situer dans l'esprit communautaire sénégalais, a été rendue formelle et opérationnelle à la suite de l'intervention de la CD Lille/Saint-Louis dans le quartier de Diamaguene. En effet, les populations ont élaboré une stratégie qui dépasse le domaine d'action des associations communautaires de base, pour revêtir une envergure fédérative ; cela dans l'optique de mieux bénéficier de l'appui de la CD Lille/Saint-Louis, par l'intermédiaire de l'ADC. Ce faisant, cette instance fédérative leur servira d'interlocutrice légitime dans le dialogue avec les partenaires agissant dans le contexte de la CD. C'est d'ailleurs dans cette perspective que le vice-président du CQ, à savoir M. A.S, souligne : *« le cadre de concertation qui facilite la mise en œuvre d'activités de développement au niveau des quartiers ne peut se faire qu'à l'intérieur d'une structure fédérative qui regroupe toutes les organisations communautaires de base, en vue de peaufiner un projet de développement axé sur la formation, la sensibilisation, l'insertion des jeunes et surtout le dialogue mutuel. Ce qui a été vite saisi et traduit en pratique par les associations de Diamaguene. Voilà la raison pour laquelle on assiste, dès 1996, à la création du premier CQ sur le sol de Diamaguene »*. D'ailleurs, cette stratégie fédérative des acteurs associatifs, avec l'appui de toute la communauté de base, est aujourd'hui reconnue par les autorités municipales, qui sont entrain d'étendre cette initiative à la presque totalité des quartiers de la ville de Saint-Louis.

En dernière analyse, il faut remarquer que les stratégies de reconstitution du ciment associatif de Diamaguene ont été tant individuelles et collectives que fédératives.

## **2-2 : Les retombées d'ordre social**

*« Pour que les populations puissent s'accrocher au CQ, il fallait réaliser quelque chose. Donc après la confection du PDQ, les enquêtes ont révélé qu'effectivement, il y avait des*

concessions qui n'avaient pas de lieux d'aisance. Donc la priorité était d'avoir un projet d'assainissement. Par la suite, des actions ont été menées auprès des organes de la CD. Ce qui nous a permis d'obtenir un contrat de construction de 114 fosses de latrines, il y a aussi une vingtaine de concessions qui ont été branchées à l'égout et tout ceci dans le cadre du CPJE de l'UE ». tels sont les propos tenus à cet effet par le secrétaire Général du CQ en l'occurrence M. A.L.ND. En effet, la situation d'extrême précarité constitue le commun dénominateur des habitants de Diamaguene. Ainsi, les leaders ont compris qu'ils ne pouvaient réussir leurs projets, sans pour autant faire un geste à l'endroit des populations les plus touchées par la pauvreté. Pour ce faire, des démarches ont été effectuées afin de réaliser des projets d'envergure sociale. A l'issue de multiples tractations, les structures associatives de Diamaguene ont pu mettre sur pied des œuvres sociales représentées dans le tableau 19 (cf. annexe 1).

Quiconque lise ce tableau ne peut qu'être étonné par l'écart écrasant qu'il y a entre le coût réel et le coût de participation des populations bénéficiaires des réalisations sociales. En effet, il y a une très grande différence, car les cas sociaux versent une somme égale à 15.000f pour la construction de sanitaire au lieu de 140.000f. C'est donc dire que la situation des bénéficiaires est tenue en compte, si l'on sait qu'il leur serait très difficile voire impossible de construire des sanitaires décentes, dans la mesure où leurs préoccupations premières étaient d'assurer les repas quotidiens de la famille.

Tableau 8 : Dispersion de la population enquêtée selon l'accès aux œuvres sociales.

TA \ TR	ASC	AT	GPF	OJF	GIE	ADQ	Total
	Effectif						
Oui	4	4	16	3	9	10	46
Non	6	1	9	2	6	2	26
Total	10	5	25	5	15	12	72

Source : Données de l'enquête.

Les ouvrages réalisés à l'endroit des couches les plus démunies n'ont pas épargné les populations qui constituent notre échantillon de travail. Mieux, ils ont été très profitables pour nos enquêtés, car sur les 72 personnes interrogées, 46 soit une proportion de près de 64% affirment avoir bénéficié des œuvres sociales du CQ de Diamaguene. Par opposition, 26 n'en

ont pas tiré profit. Qu'est-ce que cela peut bien vouloir dire ? La réponse est simple. En effet, si 63.8% de notre échantillon ont bénéficié des réalisations sociales, c'est justement parce qu'ils proviennent des couches sociales les plus touchées pour la pauvreté qui sévit au niveau de Diamaguene. En outre, ce tableau révèle, d'une part, une information qui paraît très importante, en ce sens qu'il laisse voir la non prise en compte de l'origine sociale dans l'attribution des postes de responsabilité au sein des structures associatives de Diamaguene. D'autre part, la forte présence des pauvres au sein des associations peut être due à la volonté de décider de leur avenir.

Par ailleurs, les 46 ouvrages sont repartis ainsi : 14 fosses étanches sont construites, pour 10 installations extérieures, 4 fosses étanches plus sanitaires superposés, 8 sanitaires simples, 8 installations extérieure-intérieure et 2 raccordements au système d'égout. De même, le domaine sanitaire n'est pas en reste, d'autant qu'une mutuelle de santé est créée par les membres du CQ de Diamaguene (cf., tableau 20, annexe1).

### **VII-3 : Les stratégies de financement, d'accès au crédit et leurs retombées**

#### **3-1 : Les stratégies de recherche de financement et d'accès au crédit.**

Le climat de confiance réciproque, d'entre-aide et de solidarité a été le défi que les populations de Diamaguene devaient relever pour espérer attirer l'attention des bailleurs de fonds agissant dans la dynamique de la CD Lille/Saint-Louis. En effet, la recomposition du tissu social à travers le monde associatif, a été déterminante dans l'élaboration des pratiques d'accès au financement et au crédit ; car « *il s'agit surtout d'associations remplissant une fonction psycho-affective avec un dynamique fondé sur des relations affinitaires et de solidarité instrumentale entre les membres. C'est le cas des ASC, GPF, GIE...ou encore des ADQ où l'appartenance à une même entité géographique favorise une dynamique associative interne, caractérisée par un grand degré d'identification et d'appropriation des membres* ». Effectivement, les membres respectent leurs cotisations sans pour autant se fier au devenir des fonds versés. Ce qui permet à chaque association d'accumuler des sommes colossales afin de constituer une garantie suffisante devant les bailleurs de fonds. A cet effet, le tableau relatif à la possession d'un fonds de caisse ou d'une caisse d'épargne ne nous démentira pas.

Tableau 9 : Distribution de l'échantillon selon la possession d'un fonds de caisse.

T-A Réponse	ASC		AT		GPF		OJF		GIE		ADQ		Total	
	Effec tif	%	Effec tif	%	Effec tif	%								
Oui	6	60	4	80	25	100	2	40	14	93,3	9	75	60	83,3
Non	4	40	1	20	0	-	3	60	1	6,6	3	25	12	16,7
Total	10	100	5	100	25	100	5	100	15	100	12	100	72	100

Source : Données de l'enquête.

En fait, les groupements ont mis sur pied un système d'accès au financement et au crédit d'envergure locale. Désormais les associations, pour aider leurs membres à bénéficier de financements, créent un cadre financier plutôt affinitaire que formel. Il s'agit de mettre sur pied un fonds de caisse ou un crédit rotatif. Ainsi, sur les 72 des interrogés, plus de 83% affirment avoir un fonds de caisse au niveau de leur structure, en revanche 12 autres personnes disent le contraire. Cette proportion exaltante des associations qui utilisent la pratique du fonds de caisse montre la capacité des acteurs de base et surtout des femmes à initier des stratégies de recherche de financement afin de contourner sinon de pallier certaines difficultés liées aux sphères de financement publiques ou privées. Si l'on sait qu'au niveau de Diamaguene « les revenus étaient principalement consacrés aux besoins de base »<sup>88</sup> et que « il apparaît très difficile de dégager un surplus pour l'épargne formelle »<sup>89</sup>.

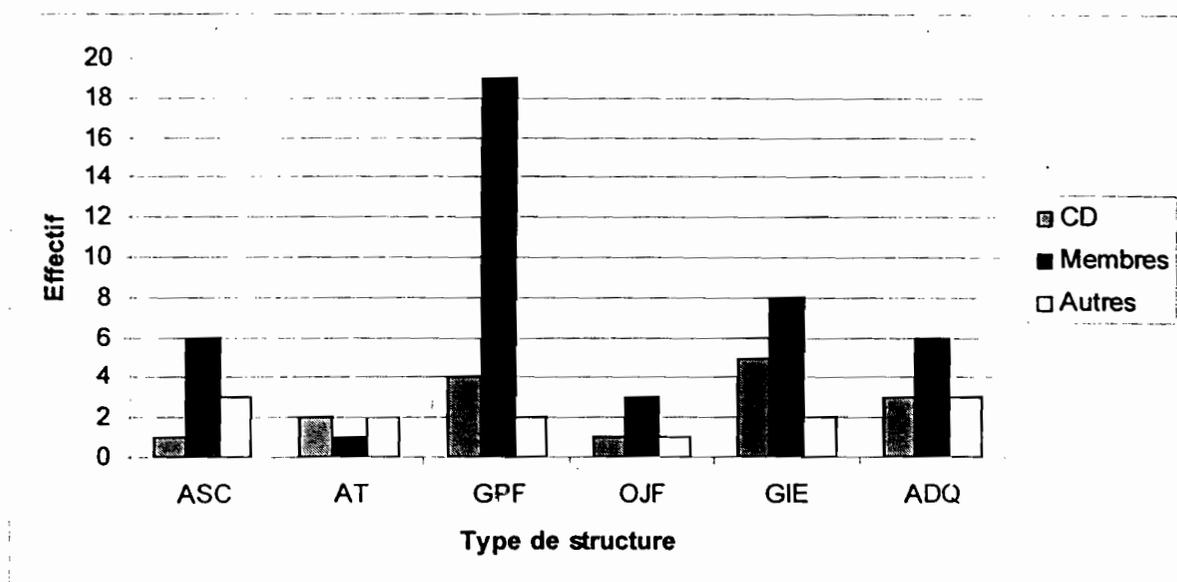
Cependant, il paraît important de noter que les structures féminines se sont plus distinguées, car tous les GPF utilisent cette pratique de financement, contre 60% pour les ASC et 40% pour les OJF qui sont l'apanage des jeunes. Les GIE ne sont pas en reste, en fait 93,3 des enquêtés appartiennent à des structures qui allouent des prêts à leurs membres. En réalité, cette situation peut s'expliquer par le fait que les femmes mènent des activités qui nécessitent des sommes assez intéressantes ; alors que les jeunes touchés par le chômage (voire graphique 3) essaient tant bien que mal de survivre.

Si une part non négligeable des associations communautaires de base emprunte des voies locales assez organisées, d'autres, par contre, arrivent à bénéficier des sources de financement formelles. Ce faisant, suivons le graphique qui précède.

<sup>88</sup> ADC, *Plan de Développement de Quartier de Diamaguene*, op.cit. p. 22.

<sup>89</sup> *Ibidem*, p. 22.

Graphique 5 : Dispersion de la population interrogée selon l'origine des fonds.



Source : Données de l'enquête.

Le graphique relatif à la provenance des fonds de fonctionnement révèle que 22,2% des structures sont financées par les organes de la CD Lille/Saint-Louis. En outre, 61,1% s'auto financent et les 16,6% qui restent sont appuyées par d'autres bailleurs de fonds. Ce qui mérite d'être retenu en dehors de la volonté des femmes à s'auto financer, c'est la forte participation des organismes qui interviennent dans le cadre de la CD Lille/St Louis ; en effet ceux-ci assurent 22,2% des financements. Aussi les fonds sont-ils alloués aux structures associatives de base qui orientent leurs actions dans le domaine du développement de la localité de Diamaguene. Car les AT (40% des personnes interrogées) et les ADQ (33,3) constituent dans la plupart des cas la cible privilégiée des financements de la CD.

C'est aussi que M. A.S, agent de l'ADC, a souligné l'importance de la CD en ces termes : « la CD Lille/St Louis a été utile pour deux raisons. D'une part, elle continue d'être une source de financement surtout à travers le FDL pour tous les acteurs du mouvement associatif. D'autre part, elle a réussi un coup très important en aidant les femmes à se formaliser, car elles sont parvenues à mettre sur pied une mutuelle d'épargne et de crédit qui fait aujourd'hui la fierté de toutes les femmes de St Louis. D'ailleurs, cette mutuelle ne se limite plus à financer les femmes uniquement, elle a ouvert ses portes à tout le monde ». Cette

structure financière classée parmi les autres sources de financements est la mutuelle "Suxali Jiggen Ndar" qui, à bien des égards, était mentionnée par nos interviewés.

Tableau 10 : Distribution de l'échantillon selon la possibilité de crédit.

T-A Réponse	ASC		AT		GPF		OJF		GIE		ADQ		Total
	Effec tif	%	Effec tif										
Oui	0	-	1	20	23	92	0	-	12	75	3	25	39
Non	10	100	4	80	2	8	5	100	3	25	9	75	33
Total	10	100	5	100	25	100	5	100	15	100	12	100	72

Source : Données de l'enquête.

La dispersion de l'échantillon selon la possibilité de crédit s'établit comme suit : 54,16% ont répondu par l'affirmatif au moment où 45,83% signalent que leur association n'octroie pas de prêt à leurs membres. Mais, ce qui est frappant dans tout cela c'est la quasi-absence de pratique de crédit dans les structures à caractère dominant jeune, car aucune ASC ni aucune OJF n'alloue des prêts aux membres.

On constate, par contre, que les groupements à dominante féminine, tels que les GPF et les GIE, font des prêts aux membres. Cela montre, encore une fois de plus, que les femmes ont toujours tendance à s'investir dans les types d'associations où elles espèrent bénéficier des crédits. En effet, ces deux (2) types de structures (ASC, OJF) sont tellement liées qu'elles oeuvrent dans la plupart des cas pour la même cause ; à savoir assurer le fonctionnement des ASC durant la période des « *Navetane* »<sup>90</sup>. Ce qui fait qu'elles ne puissent pas accumuler des fonds suffisants pour leur octroyer des crédits. C'est le même cas pour les associations orientées vers le développement du quartier. Effectivement, une faible proportion des AT et des ADQ alloue des prêts (1 association sur 5 pour les AT, pour 3 groupements sur 12 pour les ADQ). De plus, cette pratique est une stratégie très efficace, parce qu'elle est plus flexible que le système d'épargne et de crédit formel dont la particularité est la rigidité pour un analphabète, surtout. C'est ce qui amène Mme F. D. à dire que « *aujourd'hui on n'a plus besoin de nous adresser à des personnes extérieures à notre quartier pour avoir du*

<sup>90</sup> Cette notion désigne les activités populaires qui se déroulent dans les quartiers pendant l'hivernage. Mais, elle peut être utilisée pour désigner l'action des paysans qui quittent leurs terroirs pour aller travailler ailleurs en tant qu'employés rémunérés.

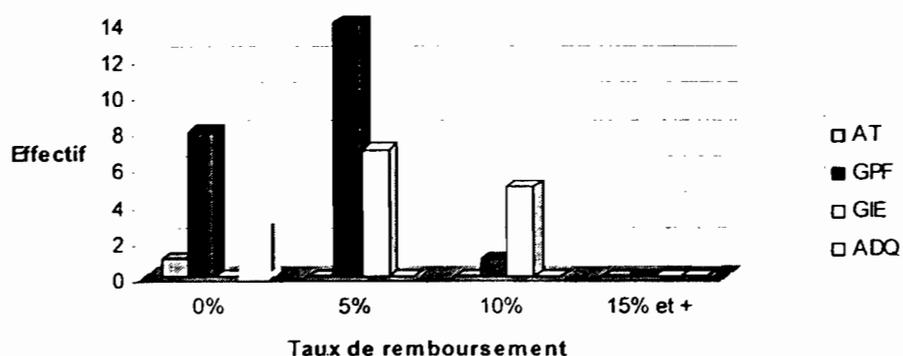
*financement ou du crédit, ni de donner nos biens en guise de garantie auprès des structures financières, parce que nous sommes nos propres bailleurs et les relations de confiance réciproque sont nos garanties ».*

Il convient de souligner que les pratiques de recherche de financement et d'accès aux crédits sont plus maîtrisées par les femmes que par les jeunes. Cela peut être du à leur permanence sur la scène associative, en ce sens qu'elles sont à tout moment présentes dans les actions de développement et de lutte contre la pauvreté, initiées au sein de la localité de Diamaguene. Contrairement aux femmes, l'initiative des jeunes est périodique et discontinue. Elles ne sont visibles que pendant les grandes vacances, à l'occasion des « *navetane* ».

### 3-2 : les conséquences financières et économiques

Les problèmes liés au financement et au crédit ont connu une issue très avantageuse pour les populations de Diamaguene. Les femmes regroupées autour des structures associatives, telles que les GPF les GIE ou les OJF, sont en effet parvenues à venir à bout au problèmes liés au manque de financement. Ainsi, ces stratégies initiées avec l'appui des institutions de la CD, ont occasionné des répercussions très importantes dans ce domaine. En fait, les femmes, en particulier et, la population diamaguenoise, en général, n'ont pas, à bien des égards, besoin de s'adresser aux entreprises financières formelles, car elles ont mis sur pied un système de crédit très efficace et plus rentable. Ce système est fondé sur la pratique du moindre taux d'intérêt, d'autant que le taux de remboursement est presque insignifiant. Les enquêtes réalisées, à ce sujet, auprès des responsables ont donné les résultats suivants.

Graphique 6 : Distribution de l'échantillon selon le taux de remboursement.



Source : Données de l'enquête.

Le mode de remboursement est caractérisé par un avantage particulier dans certaines structures. En effet, on note, parmi les 39 associations qui octroient des prêts à leurs membres, que 12 n'ont pas fixé de taux d'intérêt. Par contre, 53.8 % se sont arrêtées à 5%, alors que les 6 personnes qui restent évoluent au sein de structures qui se sont arrêtées à un taux de remboursement 10%. Ce qu'il faut, par ailleurs, souligné, c'est qu'il n'y a aucune association qui excède les 10%. Ainsi, cette situation permet aux populations d'accéder plus facilement au financement et/ou au crédit, suivant un taux de remboursement très acceptable et souvent inexistant

En outre, les retombées financières vont beaucoup influencer le niveau de vie des acteurs, dans la mesure où ces derniers pourront mener, avec les sommes qui leur seront versées, des activités génératrices de revenus. L'une des responsables du GPF *Xaar Yalla*, en l'occurrence Mme F.B, s'est exprimée en ces termes : *« le fait de pouvoir accéder au crédit et à l'épargne pour fructifier mon petit commerce m'a permis de régler beaucoup de problèmes familiaux et d'avoir une meilleure gestion sur la vie familiale. En bref, on parvient, tant bien que mal, à régler quelques problèmes quotidiens, grâce à nos activités »*.

En définitive, force est de constater que les groupements communautaires de base de Diamaguene ont initié des pratiques associatives dont les répercussions sont visibles tant sur les actions de réduction de la pauvreté que dans les tentatives de développement local.

#### **VII-4 : Les stratégies de sensibilisation éducative, de formation et leurs conséquences**

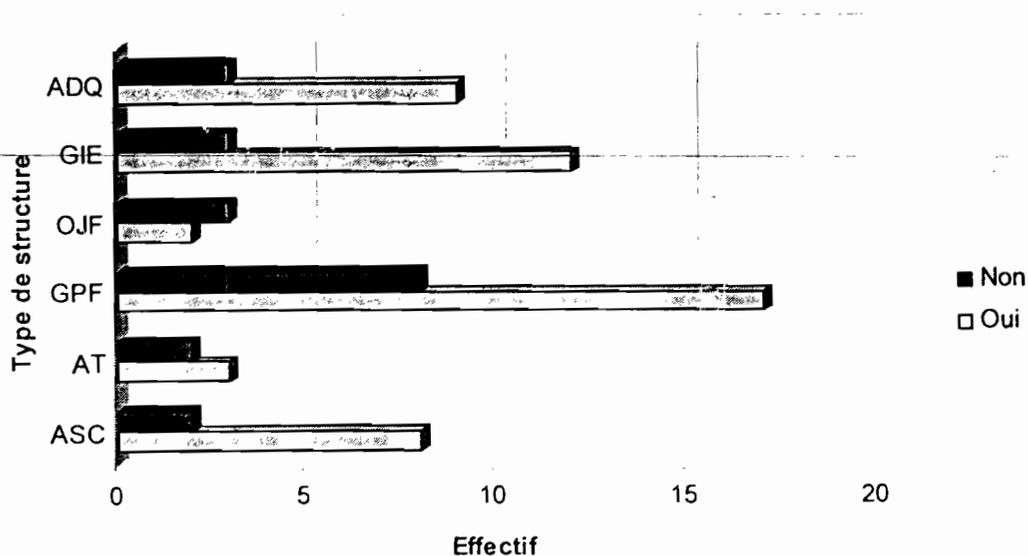
##### **4-1 : Les stratégies de sensibilisation éducative et de formation**

Compte tenu du niveau de scolarisation des populations de Diamaguene, les structures associatives se sont d'abord penchées sur la question de la sensibilisation, de l'éducation et de la formation des membres. En effet, les acteurs du mouvement associatif, en particulier les jeunes et les femmes, ont, de prime abord, orienté leurs efforts dans ce sens. Ainsi, des activités de sensibilisation éducatives portant sur la santé maternelle, le planning familial, la santé reproductive etc. sont organisées au niveau de la localité. Certes, ces actions sont utiles pour toutes les couches sociales, mais pour qu'elles puissent être comprises sur cet angle, les acteurs locaux ont édifié des pratiques plus conformes aux réalités socio-culturelles des populations de base. Ainsi, les leaders d'association, avec l'aide des institutions qui s'activent dans le cadre de la CD Lille/Saint-Louis, vont essayer de faire bénéficier à certains de leurs membres des formations (souvent les plus instruits) afin qu'ils rendent compte à la base.

De plus, les personnes qui ont subi les formations ne sont pas choisies au hasard, en ce sens qu'elles ont la lourde tâche de vulgariser ces activités auxquelles elles ont été initiées. Ce qui rend la communication plus compréhensible et plus fluide entre les acteurs unis par le lien de confiance réciproque. En termes clairs, les structures associatives sont parvenues à instaurer un climat de dialogue entre les partenaires qui, pour la plupart des cas, assurent les frais de formation, et les groupements communautaires de base via certains membres influents, notamment les responsables. A cet effet, Mme M.G, membre de la commission chargée de la formation, de l'emploi et de la santé, disait : « les thèmes sur lesquels portent nos activités de sensibilisation sont tellement sensibles qu'il nous est paru nécessaire ou même capitale de trouver des passerelles pour transmettre les informations. C'est ainsi que certaines structures de base en collaboration avec le CQ ont délégué des responsables à des séminaires de formation, en vue de faciliter la communication entre les acteurs du tissu associatif et les habitants, sur des thèmes afférents au SIDA, aux MST, à l'allaitement maternel, à la santé reproductive etc. et d'autres sujets qui s'adressent aux jeunes, par l'intermédiaire des ASC, des OJF et des AT, en particulier ».

Les activités de formation au niveau des structures communautaires de base de Diamaquene sont aussi représentées par la figure suivante.

Graphique 7 : Dispersion de la population interrogée selon la possibilité de formation.



Source : Données de l'enquête.

Par rapport à la formation reçue au niveau des groupements, on constate que les deux-tiers de la population enquêtée en ont bénéficié une, au moins. En effet, 70,83% des enquêtés attestent avoir été initiés à la technique de montage de projet, à l'informatique, à la couture, à la teinture, à la sérigraphie ou encore à la transformation de fruits et légumes, alors que 21 personnes seulement n'ont pas été formées. Effectivement, ces données témoignent que les pratiques de formation sont au cœur des préoccupations des associations de Diamaguene, surtout les ASC. D'ailleurs, dans un article consacré à l'Association pour le Développement de Diamaguene (ADD), le professeur Abdoulaye Niang a révélé que « *l'ADD, depuis sa création, organise chaque année une ou plusieurs conférences sur des thèmes variés ayant trait à la vie sociale et dont l'intérêt pour les habitants du quartier est réel. Il s'agit par exemple des causeries sur des thèmes portant sur le SIDA et les MST, le planning familial, les grossesses précoces, le gaspillage dans les cérémonies familiales, le rôle de la femme dans le développement, la décentralisation et le développement, etc.* »<sup>91</sup>.

#### **4-2 :L'impact des pratiques de sensibilisation et de formation**

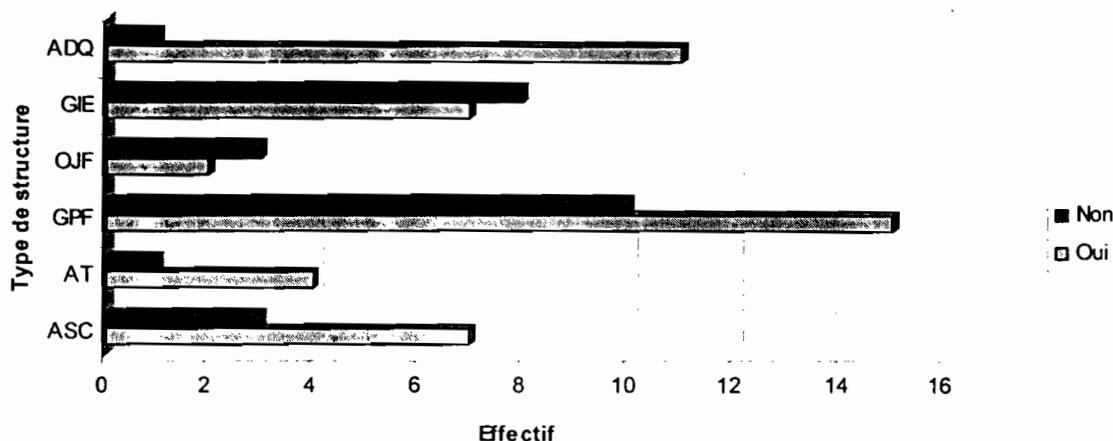
Les activités de sensibilisation éducative et de formation ont beaucoup apporté aux membres des structures associatives ainsi qu'aux habitants de Diamaguene, en général. En effet, les enquêtes effectuées auprès des responsabilités ont révélé que la plupart des structures associatives de Diamaguene ont organisé des activités de sensibilisation et/ou de formation au bénéfice des membres. Les actions touchent beaucoup des domaines, d'autant que la seule association pour le développement de Diamaguene a, à son actif, des réalisations d'envergure communautaire impressionnantes. La représentante de l'OJF ADD au sein du CQ s'est expliquée à cet effet. Pour elle « *l'ADD par le biais de ses différents organes a organisé, avec l'appui de partenaires institutionnelles variés, des activités de sensibilisation portant sur des thèmes d'actualité comme l'avortement clandestin, le planning familial, l'allaitement maternel ou la santé reproductive. Elle a aussi permis la formation de moniteurs au niveau de l'EFI et continue de mener des pratiques éducatives avec l'ouverture des classes d'alphabétisation en langues nationales, en particulier. Toutes ces activités sont inscrites dans le cadre du développement du quartier et en rapport avec les points émis dans le PDQ élaboré dans le contexte de la CD Lille / St louis* ». Par ailleurs, les données contenues dans le

---

<sup>91</sup> NIANG (A), « L'implication associative au développement... », art.cit., p. 56.

tableau ci-après témoignent de l'importance portée par les groupements associatifs à la formation.

Graphique 8 : Répartition de l'échantillon suivant l'organisation d'activités de formation.



Source : Données de l'enquête, 2003.

En se référant au graphique, on se rend compte que la plupart des structures associatives de Diamaguene, ont fait bénéficier de séminaires de formation à leurs membres. C'est ainsi que 46 acteurs interrogés, soit un pourcentage de 63,8%, ont répondu par l'affirmatif alors que les 26 personnes restant affirment le contraire. De plus, les associations à vocation jeune et les groupements orientés vers le développement sont les plus distingués, parce que 22 enquêtés sur les 46 sont issus des ASC, des AT et des ADQ. Ces données ont révélé, encore une fois de plus, que chaque type de structure associative axe ses actions de promotion du développement local sur un domaine particulier, en ce sens que les groupements tels que les AT et les ADQ sont dynamiques en matière de sensibilisation / information éducative et / ou en formation.

Le Délégué de quartier, en particulier M. CH. D, membre permanent du bureau du CQ a, d'ailleurs, souligné un point essentiel que voici : *« c'est parce que nous avons réussi le pari de la sensibilisation, de l'information, de l'éducation et surtout de la formation que les populations ont prêté attention à nos actions. Au début, les gens ne croyaient en rien. Mais, avec l'importance des thèmes abordés au cours des différentes conférences et causeries, le CQ a fait ses preuves en ce sens. La preuve est que lors de la dernière AG, la cour de la MQ*

était pleine, tout le monde était venu par ce que les gens ont vu les innovations et ont compris comment les choses se passent et ce qu'il faut faire maintenant ». Désormais, les projets sont réels : la prise en compte des problèmes quotidiens des populations, au cours des manifestations du tissu associatif et la participation plus que jamais centrale des membres aux séminaires de formation, ont engendré des retombées non négligeables dans le marché du travail. D'ailleurs, certains de nos enquêtes (24 au total) ont tiré profit de ces stratégies de formation, car ils ont été initiés dans des domaines d'activité professionnelle variée que nombre d'entre eux ont mis en pratique.

γ La répartition des bénéficiaires (de formation) en domaine de spécialisation professionnelle et leur mise en pratique montrent que les stratégies de sensibilisation / éducation et de formation élaborées par les structures associatives, ont engendré des retombées très positives. En effet, y a 3 enquêtés spécialisés en gestion informatique, 4 en montage de projet, 4 en couture et / ou sérigraphie, 13 en transformation fruits et légumes et 5 dans d'autres domaines d'activités, soit 29 pratiquants. Par contre, les 17 restants ne pratiquent pas les métiers auxquels ils ont été initiés. En conséquence, les activités de formation professionnelle sont source de revenu pour les bénéficiaires (cf. tableau 21, annexe1).

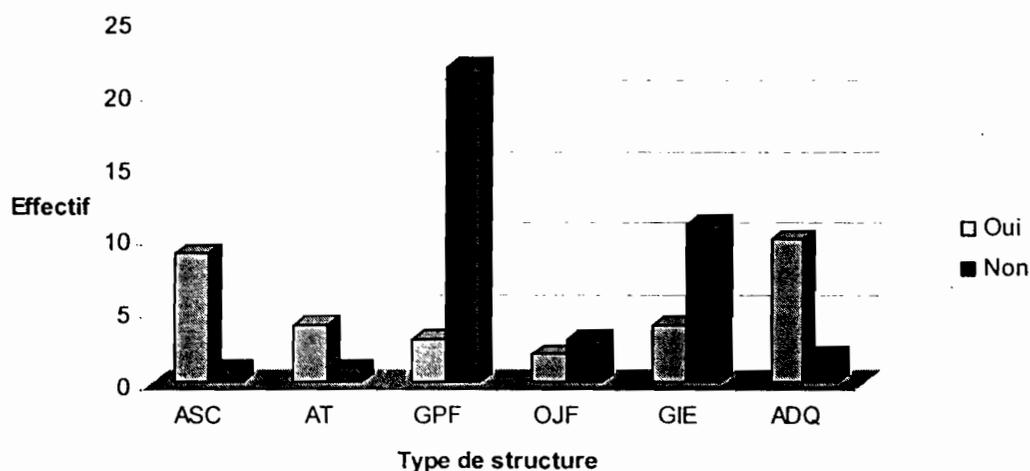
## **VII-5 : les stratégies de lutte contre le chômage et leurs impacts**

### **5-1 : les stratégies de lutte contre le chômage**

Le social a toujours été placé au devant des actions des animateurs du milieu associatif. En effet, si les associations en majorité féminine ont axé, dans la plupart des cas, leurs efforts sur la recherche de financement et de crédit pour leurs membres, les jeunes ont orienté leurs initiatives vers les stratégies de réduction du taux de chômage qui touche une bonne partie des leurs. Ainsi, le CQ, en relation permanente avec la jeunesse, a élaboré des pratiques de recrutement et/ou de réinsertion des chômeurs de la localité. Ce faisant, le CQ emploie les jeunes des structures affiliées, en guise de main-d'œuvre, dans ses différentes réalisations.

Pour s'en convaincre, jetons un coup d'œil sur le graphique qui suit.

Graphique 9 : Dispersion des enquêtés selon l'utilisation de la main-d'œuvre locale.



Source : Données de l'enquête.

A la question de savoir si les jeunes des associations sont recrutés lors des travaux du CQ, les données contenues dans cette figure ont été recueillies auprès des acteurs d'association de Diamaguene. En effet, sur les 72 personnes interrogées, 32, soit une proportion égale à 44,4%, révèlent que certains de leurs membres ont une fois participé aux réalisations du CQ, alors que les 40 autres disent le contraire. Par ailleurs, il faut constater la forte représentativité des structures de développement, en particulier les ADQ (10 réponses positives sur les 12 possibles), les AT (4 sur les 5 possibles) et les ASC (avec 90% de réponses affirmatives). En fait, la présence exaltante de ces types de structures peut être due à leur importante coloration jeune, qui constituent la force vive de la communauté, mais aussi la couche la plus affectée par le chômage. A cet effet, le représentant de l'ASC *Maison Blanche* auprès du CQ a émis des propos que voici : « *les membres du bureau de notre ASC se sont très tôt rendus compte du potentiel humain du quartier et de la situation dans laquelle évolue une bonne tranche de la jeunesse. Ainsi, nous avons initié des démarches auprès du bureau du CQ, afin de faire bénéficier à nos membres en situation financière difficile, des boulots rémunérés. C'est à ce titre qu'on a proposé au CQ une stratégie qui consiste à employer nos jeunes membres en chômage dans les travaux de réhabilitation du deuxième réseau d'égout de Diamaguene ; ce que le bureau a très bien accueilli et continue de fonctionner suivant cette stratégie* ». La récurrence de cette pratique est due à son efficacité, car elle permet, non

seulement, au CQ de Diamaguene de réaliser ses projets de construction moyennant une main-d'œuvre locale bon marché, mais elle ouvre, à une portion assez intéressante de la jeunesse du quartier, la voie d'accès au monde de l'emploi. Toutefois, il faut reconnaître que cette stratégie, bien que source de revenus temporaires pour les recrues, ne touche qu'une petite partie des chômeurs.

A noter que les stratégies de lutte contre le chômage ne se limitent pas à l'utilisation de la main-d'œuvre locale, car les réalisations d'envergure communautaire du CQ sont totalement gérées par des personnes issues de Diamaguene. C'est le cas du GIE CETOM qui n'emploie que des résidents de la localité, ainsi que la Mutuelle d'épargne et de crédit des femmes de Diamaguene et la Maison du Quartier qui compte recruter des diamaguenois pour assurer son fonctionnement.

## **5-2 : Les retombées en matière de lutte contre le chômage**

Les stratégies de lutte contre le chômage, en général, n'ont pas été vaines. Elles ont au contraire engendré les résultats escomptés, car elles ont ouvert de nouvelles voies d'accès au marché du travail. La mise sur pied du GIE CETOM en est une parfaite illustration. En fait, ce dernier a non seulement contribué à la gestion des ordures ménagères de la localité, mais il a aussi été source d'emploi pour les populations en situation de chômage. De même, le CETOM se présente comme une source de revenu, d'autant que les employés sont rémunérés, moyennant un salaire jugé souvent dérisoire. M. A.S.A.ND a émis des propos sur le rôle du G.I.E CETOM dans la politique de réduction du chômage que voici « *ce mode de gestion des ordures a pu favoriser une création d'emploi chez les jeunes. Ces derniers, sans emploi ont pu être mobilisé par le G.I.E pour une rémunération mensuelle de vingt mille francs C.F.A. Mais, il faut reconnaître que ces sommes ne représentent pas grand chose* ». Le tableau suivant nous donne plus de précisions sur l'impact des réalisations des structures associatives sur le marché de l'emploi à Diamaguene.

Tableau 11 : Dispersion des enquêtés selon la nature de la participation.

TA Régime	ASC	AT	GPF	OJF	GIE	ADQ	Total
	Effectif						
Recrues Rémunérées	4	2	1	2	3	7	19
Volontaires	5	2	2	0	1	3	13
Total	9	4	3	2	4	10	32

Source : Données de l'enquête.

En effet, 59,3% des personnes qui ont été employées à l'occasion des travaux communautaires ont été payées, en revanche les 13 autres ont axé leur participation sous le signe du volontariat. Ainsi, l'utilisation de la ressource humaine locale au détriment de main-d'œuvre extérieure au quartier justifie le point de vue de Mme A. ND. S : « *les ressources humaines sont déjà sur place---Donc, les associations, en particulier le C.Q., n'ont pas besoin de faire recours à d'autres gens pour assurer la construction d'un quelconque projet les concernant. Voilà la raison pour laquelle le partenariat a beaucoup apprécié cette initiative de recrutement des populations lors des travaux qui touchent leur quartier* ».

Toutefois, il importe de noter que les sommes reçues au cours des réalisations sont, dans la plupart des cas, jugées peu intéressantes. En réalité, les enquêtes ont révélé que les sommes allouées aux recrues ne sont pas, dans l'ensemble, acceptables. Nos enquêtés se sont, d'ailleurs, prononcés sur la question de la rémunération. C'est ainsi que 56 d'entre-eux ne la jugent pas suffisante, alors que les 16 autres trouvent ces sommes peu suffisantes. Par conséquent, il n'y a pas un seul qui pense que les salaires affectés aux employés sont suffisants (cf., tableau 22, annexe1).

## VII-6 : les stratégies d'envergure environnementale et leurs retombées

### 6-1 : Les stratégies d'ordre environnemental

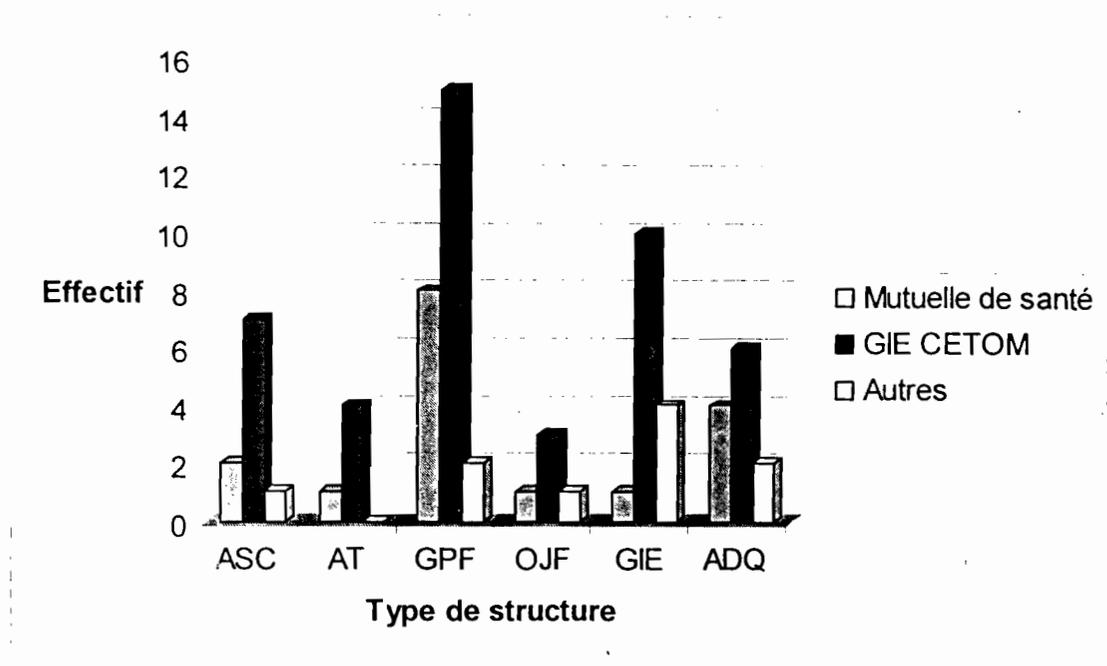
La localité de Diamaguene est, au même titre que les quartiers du faubourg de Sor, confrontée aux problèmes d'insalubrité. En outre, les inondations qui surviennent pendant la période hivernale, souvent liées à la proximité de la nappe phréatique, offrent un environnement à peine vivable aux populations. Face à cette situation presque chaotique, les habitants ne vont pas tarder à réagir, en ce sens que, comme l'explique Mme A.S de l'ADD *« pour commencer, il fallait s'attaquer à l'insalubrité et s'organiser pour lutter contre elle »*. Ainsi, des activités de nettoyage sont initiées par les associations communautaires de base.

Effectivement, celles-ci consistent à organiser pendant trois jours dans la semaine des séances d'investissements humains, dont le principe de base est la participation citoyenne des habitants de Diamaguene. C'est dans ce même ordre d'action que ces pratiques spontanées d'assainissement et d'amélioration du cadre de vie vont donner naissance à des stratégies collectives de gestion de l'environnement plus ou moins organisées. En effet, les structures associatives, sous les auspices du CQ de Diamaguene, vont mettre sur pied un GIE de collecte, de traitement et d'évacuation des ordures ménagères, afin de réussir le suivi des actions déjà entamées par l'ADD. Cette stratégie mise sur pied consiste à associer les habitants à la dynamique de protection de l'environnement. Ainsi, pour bénéficier des services du CETOM, chaque ménage doit verser une somme égale à 500f CFA par mois. Ceci participe à l'amélioration de l'hygiène publique, tant au sein des maisons que dans les rues de Diamaguene.

En réalité, les ordures ménagères ornaient le décor, car elles étaient déposées à l'emporte pièces dans les rues. L'importance de ces stratégies de lutte contre la saleté a été bien saisissable dans les propos de Mme ND.F.G pour qui : *« les acteurs du tissu associatif ont fait preuve d'une grande créativité, car ils sont parvenus à nous aider dans notre vécu quotidien, si l'on sait que Diamaguene a toujours été confronté à la question de la collecte, du traitement et de l'évacuation des ordures ménagères. Je le dis, parce qu'avant l'arrivée des charrettes, on payait aux « talibé » 25fcfa par jour, afin qu'ils les acheminent vers les dépotoirs sauvages. Mais, actuellement, le CETOM nous épargne du danger des ordures et des microbes qui s'y cachent »*. D'ailleurs, à la question de savoir si les familles de nos

enquêtés sont abonnées à la structure la plus importante parmi les réalisations du CQ, les données ci-après nous ont été révélées.

Graphique 10 : Répartition des acteurs selon la réalisation la plus importante du CQ.



Source : Données de l'enquête.

A la lecture de ce graphique, il y a lieu de retenir les résultats suivants : 17 personnes sont issues de familles qui ont portées leur choix sur la Mutuelle de Santé, au moment où 45 soit une proportion de 62,5%, bénéficient des services du CETOM. Par contre, les 10 autres acteurs interrogés ont révélé leur non adhésion à l'une ou l'autre de ces structures. En fait, cette forte adhésion au CETOM témoigne de son utilité dans la lutte contre l'insalubrité à Diamaguene.

Toutefois, beaucoup de choses restent encore à faire, en ce sens que la plupart des fosses sont vidées dans les rues. Ce qui, par conséquent, enfreint les actions de gestion de l'environnement initiées par les membres des structures associatives liées au CQ de Diamaguene.

## 6-2 : Les conséquences environnementales

Les pratiques de lutte contre l'insalubrité ont, dans l'ensemble, eu des conséquences positives. En effet, l'action des structures associatives a entraîné des répercussions considérables dans le cadre de vie des Diamaguenois, puisque ces derniers ont manifesté un

attachement particulier à l'égard des organes mis sur pied par le CQ. Ainsi, les raccordements aux systèmes d'assainissement et/ou la construction de fosses étanches, de sanitaires, d'installation extérieure et intérieure etc., ont fortement contribué à l'amélioration de l'hygiène et de la santé de bon nombre de ménages, en ce sens que ces actions sociales leur ont permis de jouir de lieux d'aisance décentes, avec des fosses sceptiques hygiéniques parce que bien couvertes.

De plus, les installations de déversoirs extérieurs ont enrayé, à moitié, une mauvaise habitude qui consistait à verser les eaux usées dans la rue, à la merci des mouches et des moustiques. C'est dans cette perspective que le responsable de la commission environnement du CQ de Diamaguene professait que *« la construction des lieux d'aisance, des installations extérieures etc., a été non seulement une action sociale, mais elle renferme aussi un aspect environnemental considérable. Dans la mesure où la majorité des parties du quartier ont changé leur physionomie d'antan, à savoir la stagnation des eaux usées à perte de vue, ce qui favorise le développement du niveau de santé des habitants de Diamaguene »*.

Par ailleurs, la stratégie de mise sur pied du GIE CETOM a donné une nouvelle image de la localité de Diamaguene. En effet, les services rendus par ce GIE aux populations (abonnées ou non) ont beaucoup apporté à la lutte contre l'insalubrité dans le quartier, via la pratique de collecte, d'évacuation et de traitement des ordures ménagères. Aussi, pour une somme dérisoire de 500f par mois, toute une famille peut être protégée contre tout contact avec les microbes contenu dans les ordures. L'importance de ce comité de ramassage au sein des ménages a été confirmée par le graphique N°11 où 45 des 72 enquêtées ont révélé leur adhésion au GIE CETOM. Aussi se sont-ils prononcés sur la qualité du service du CETOM.

Les services du CETOM sont dans l'ensemble, sanctionnés par des réponses positives. En effet, 77,7% des abonnés du CETOM pensent que ses services sont très rentables, alors que 15,55% seuls les qualifient de peu rentables. Par contre, 3 ne se sont pas prononcés sur cette question (Cf. , tableau 23, annexe1).

Il faut aussi retenir que les structures à majorité jeune se sont bien distinguées parce qu'elles ont fortement adhéré au CETOM. Cela peut expliquer leur opinion dans la mesure où, la majeure partie des personnes interrogées au niveau des ASC et des OJF ont un point de vue très positif sur le CETOM.

Au total, il importe de noter que les groupements communautaires de base de Diamaguene ont élaboré des pratiques stratégiques d'envergure individuelle, collective et/ou

fédérative. En fait, ces stratégies ont touché la quasi-totalité des domaines de la vie quotidienne des diamaguenois. Il s'agit en particulier de la recomposition du tissu social, via le mouvement associatif, de la sphère de recherche de financement et de crédit, de la sensibilisation éducative et de la formation, de la lutte contre le chômage et de la gestion de l'environnement. Par ailleurs, ces stratégies initiées par les acteurs du milieu associatif auront des répercussions très positives dans le domaine de la promotion du développement et de la lutte contre la pauvreté.

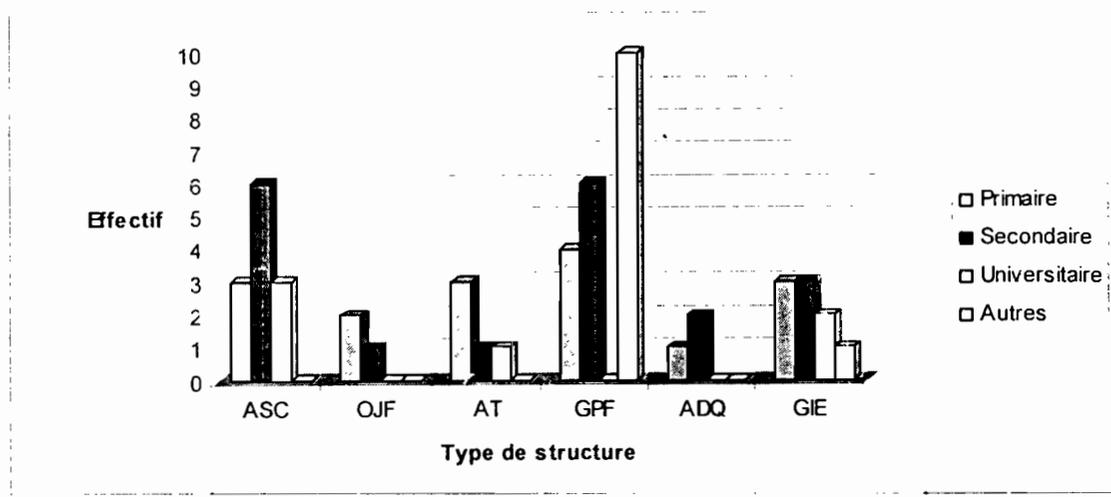
Cela dit, il importe de passer à présent à la partie relative à la présentation, à l'analyse et à l'interprétation des résultats obtenus auprès des membres d'association de la localité de Eaux-Claires /Diaminar.

## CHAPITRE VIII : PRESENTATION, ANALYSE ET INTERPRETATION DES DONNEES OBTENUES A EAUX-CLAIRES/DIAMINAR

Comme déjà souligné dans le chapitre précédent, la partie consacrée à l'identification est très importante, car elle apporte plus d'information sur les caractéristiques propres aux populations qui constituent notre échantillon d'étude. Ainsi, au cours de cette présente section, nous nous attèlerons à mettre en exergue quelques-uns des traits particuliers aux leaders d'association de la localité de Eaux-Clares /Diaminar.

### VIII-1 : Identification sociologique

Graphique 11 : Distribution des membres d'association de Eaux Claires/Diaminar selon le niveau d'étude.



Source : Données de l'enquête.

D'après le graphique relatif à la distribution de l'échantillon selon le niveau d'étude nous avons relevé les résultats que voici : 30,76% se sont arrêtés au cycle primaire, 36,53% ont franchi le seuil du secondaire, alors que 11,53% seulement ont fréquenté la milieu universitaire. En outre, il convient de mentionner que près de 22% de notre échantillon ont suivi d'autres logiques d'instruction en l'occurrence le milieu coranique, ce qui n'est pas le cas à Diamaguene où personne n'a révélé cet aspect.

D'ailleurs, la non-fréquentation de l'école coranique paraît très paradoxale, si l'on sait qu'il y a dans cette localité une très forte présence de *daara*, édifiées, en général, par la famille feu Rawane Ngom et les *Peulhs* venus de la vallée du fleuve Sénégal.

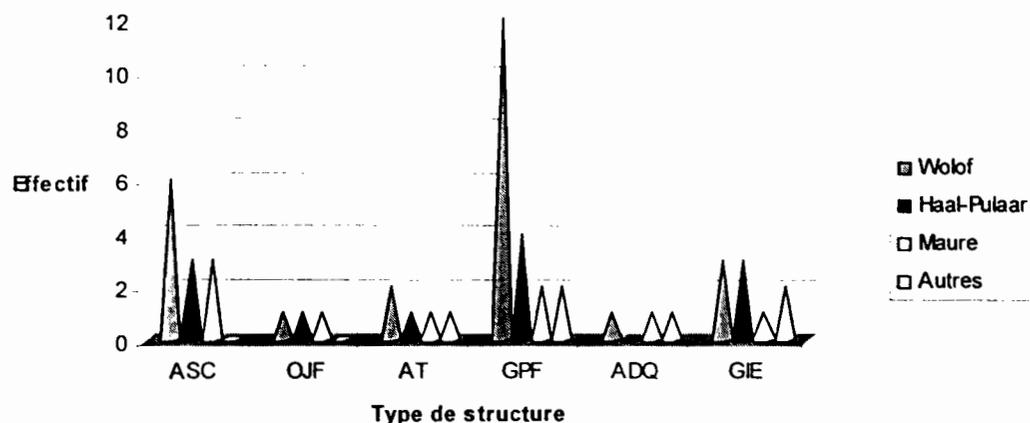
Tableau 12 : Répartition de la population enquêtée selon le caractère âge.

TA Réponse	ASC	OJF	AT	GPF	ADQ	GIE	Total
	Effectif						
[15- 25[	2	2	0	0	0	0	4
[25- 35[	5	1	1	0	2	0	9
[35- 45[		0	2	4	0	4	10
[45-55[	5	0	0	10	1	2	18
[55ans et+	0	0	2	6	0	3	11
Total	12	3	5	20	3	9	52

Source : Données de l'enquête.

L'analyse du tableau représentatif des tranches d'âges nous permet de constater que 71,15% des enquêtés ont en moyenne un âge compris entre 25 et 55 ans. En effet, il y a 9 pour la tranche d'âge [25 ; 35[, 10 pour l'intervalle [35 ; 45[, alors que les 18 autres appartiennent à la classe d'âge [45 ; 55[. De même, les personnes du troisième âge sont fortement représentées, car elles sont au nombre de 11. Par ailleurs, ces dernières sont à très forte coloration féminine, si l'on sait que 6 parmi elles proviennent des GPF qui sont l'apanage des femmes. Toutefois, la prédominance des personnes du troisième âge (21,1%) remet totalement en cause la tendance habituelle des pays sous développés, dans la mesure où elles demeurent dans une petite proportion, du fait de la faiblesse de l'espérance de vie.

Graphique 12 : Dispersion des enquêtés de Eaux-Claires/Diaminar selon l'ethnie.

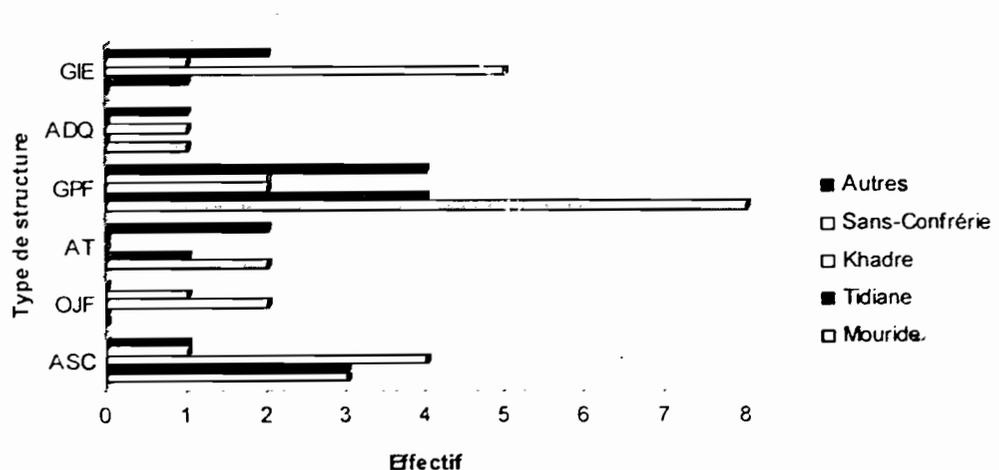


Source : données de l'enquête.

Du point de vue ethnique, le quartier est marqué, à l'image de bon nombre des localités de la ville de Saint-Louis, par la quasi-présence des *wolof*. Nous avons retenu 48,07% de *wolof* pour 23,07% de *haal-pulaar* et 17,3% de *maure*. Par contre, 6 personnes de l'échantillon n'appartiennent ni à l'ethnie *wolof* ni aux *haal-pulaar*, ni encore à l'ethnie *maure*.

Par ailleurs, si le nom du quartier signifie « la paix des maures », il va s'en dire que cet état de fait est pour quelque chose dans la présence de personnes de notre échantillon issues de cette ethnie. En réalité, cette communauté ethnique est bien représentée, en ce sens que 9 de nos enquêtés sont des *maure*. Mais, cela n'enlève en rien la prépondérance des *wolof* sur les autres ethnies dans la localité de Eaux-Claires /Diaminar.

Graphique 13 : Classement des enquêtés suivant la confrérie.



Source : Données de l'enquête.

Le quartier de Eaux-Clares/Diaminar présente une certaine homogénéité confrérique. En effet, il n'existe pas, comme l'a été la distribution selon l'ethnie, un écart étanche entre le taux de représentativité des confréries, dans la mesure où on a dénombré 14 *mouride*, 9 *tidiane*, 14 *khadre*, 5 sans aspiration confrérique et enfin 10 qui n'appartiennent à aucune de ces familles. De plus, la place des *khadre* derrière les *mourides* peut être due à l'influence des premiers habitants maures qui sont parvenus à convaincre bon nombre des musulmans à adhérer à leur confrérie.

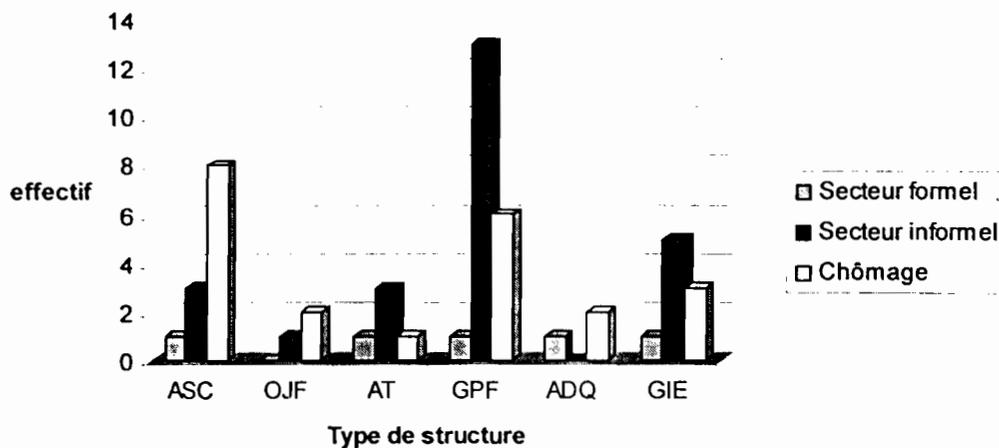
Tableau 13 : Distribution de l'échantillon selon la situation matrimoniale.

TA Réponse	ASC Effectif	OJF Effectif	AT Effectif	GPF Effectif	ADQ Effectif	GIE Effectif	Total Effectif
Marié	3	1	4	14	2	4	28
Célibataire	9	1	1	0	1	2	14
Divorcé	0	1	0	4	0	2	7
Veuf	0	0	0	2	0	1	3
Total	12	3	5	20	3	9	52

Source : Données de l'enquête.

Dans l'ensemble, les populations de Eaux-Clares/Diaminar sont mariées. En effet, 53,84% des enquêtés sont en situation de mariage, 26,92% se réclament célibataires. Par contre, plus de 13% des acteurs interrogés sont divorcés et 3 seuls cas de personnes veuves ont été recueillis. Cet important taux de divorce est (plus fréquente dans les associations à majorité féminine) souvent lié à l'activité des femmes, car certains maris ne veulent pas, quelle que soit leur situation économique, que leurs épouses s'absentent trop souvent du domicile conjugal. Ce qui, par conséquent, entraîne des disputes houleuses. Aussi, est-il important de noter que les membres des structures à prévalence jeune, en l'occurrence les A.S.C. et les O.J.F, sont en majorité célibataires. D'ailleurs, le phénomène du célibat des jeunes touche 66,6% des personnes interviewées au niveau de ces structures communautaires et peut être influencée par leur situation socio-professionnelle.

Graphique 14 : Répartition des enquêtés selon le secteur d'activité professionnelle.



Source : Données de l'enquête.

En général, les habitants de Eaux-claires/Diaminar mènent des activités génératrices de revenus telles que le petit commerce, la couture, la teinture etc. En effet, la répartition des membres d'association selon le secteur d'activité révèle que 48,07% évoluent dans l'informel, suivis des chômeurs qui occupent 42,07% de l'échantillon, contre 9,61% pour le secteur formel. Par ailleurs, le taux de chômage est plus élevé dans les ASC (8/12), les OJF (66,6%), et les ADQ (66,6%) que dans les GPF (30%) et les GIE, où il touche près de 34% des membres. De même, le taux de chômage est moins élevé dans les GPF, de même, ces derniers manifestent une forte coloration informelle, parce que 60% de leurs nombres s'activent dans ce secteur.

Tableau 14 : Dispersion de l'échantillon selon le lieu de résidence.

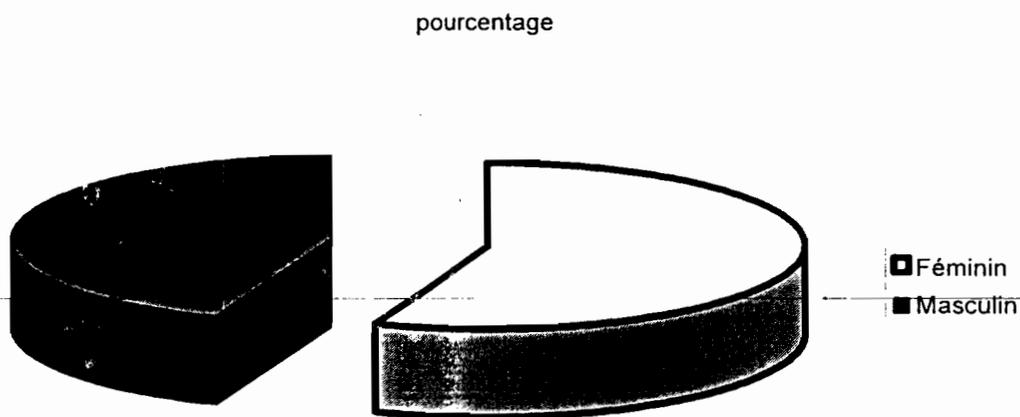
TA Réponse	ASC	OJF	AT	GPF	ADQ	GIE	Total
	Effectif						
Domicile familial	9	2	2	4	1	2	20
Domicile Conjugal	3	1	2	12	1	6	25
Domicile personnel	0	0	0	2	0	0	2
Location	0	0	1	2	1	1	5
Total	12	3	5	20	3	9	52

Source : Données de l'enquête.

Compte tenu, du fort taux de chômage qui caractérise la localité de Eaux-Clares/Diaminar doublé de la mauvaise posture des jeunes, souvent liée au manque de moyens financiers pour assurer leur intégration sociale, les populations ont tendance à s'installer définitivement au sein du cercle familial. A ce sujet, la distribution de l'échantillon selon le lieu de résidence ne nous démentira pas, dans la mesure où une seule personne (3.8%) est propriétaire de son logement, alors que 5 sont en location. Mais aussi, 38.46% de l'échantillon sont logés au sein du domicile familial, de même 48.07% vivent dans la famille conjugale.

Par ailleurs, ces résultats, à l'instar de ceux recueillis auprès des habitants de Diamaguene, corroborent, à bien des égards, la situation de dépendance qui est le commun dénominateur des populations de Eaux-Clares, en général et, des jeunes, en particulier. En effet, on constate que 75% des ASC et 66,6% des OJF (structures à forte coloration jeune) évoluent au sein de la sphère familiale, au moment où plus de la moitié (12) des membres de GPF ont rejoint le domicile conjugal.

Graphique 15 : Répartition de la population interrogée selon le caractère sexe.



Source : Données de l'enquête.

L'analyse de la répartition de la population enquêtée rapporte que les femmes sont plus représentatives, en ce sens que 29 personnes interrogées sont de sexe féminin, contre 23 pour les hommes. La faible proportion masculine est souvent liée au phénomène de l'émigration, car les hommes ne trouvant, presque, aucune unité industrielle génératrice d'emplois dans la

ville de St Louis, ont tendance à se déplacer vers d'autres centres urbains tels que Dakar, ou en direction de la vallée du fleuve pour y travailler le terre.

En outre, il importe de préciser qu'il y a des formes de structures essentiellement constituées de femmes ou d'hommes. C'est d'ailleurs le cas des OJF et des GPF pour les femmes et des ASC et AT pour les hommes.

Passons, présent, à la section suivante où il sera question de mettre en exergue les stratégies initiées par les membres des structures associatives de base de la localité de Eaux-Clares/Diaminar pour la promotion du développement et la lutte contre la pauvreté.

## VIII-2 : Les stratégies sociales et leurs impacts à Eaux-Clares/Diaminar

### 2-1 : Les pratiques sociales à Eaux-Clares/Diaminar

L'intervention des organes de la CD Lille/Saint-Louis dans la localité de Eaux-Clares/Diaminar est d'une importance non négligeable, sinon capitale, pour les groupements communautaires de base. En effet, la CD a apporté une nouvelle touche dans le mode d'organisation et de fonctionnement du milieu associatif, car elle a suscité une prise de conscience des acteurs locaux sur la nécessité de revoir les formes que revêtent leurs structures existantes, en vue de se conformer aux exigences de la situation. Ainsi, les membres du milieu associatif, ne vont pas tarder à faire valoir leurs capacités d'initiative pour cadrer leurs activités aux logiques de fonctionnement de la CD Lille/Saint-Louis, dans le seul but de tirer profit du contexte. C'est ainsi que les habitants membres des structures communautaires de base vont d'abord s'acharner sur l'épineuse question de la cohésion sociale. A cet effet, Mme S.S, chargée de la commission Santé/Action sociale a exposé son opinion que voici : *« lorsque nous nous sommes rendues compte que pour avoir de l'argent, il faut beaucoup d'effort, toutes les femmes membres de tous les GPF se sont regroupées au sein d'un « toure » qui se tient chaque vendredi. Cette instance est non seulement un lieu de discussion et d'échange de points de vue souvent amicaux, mais aussi, elle est source de contact. C'est simplement pour vous dire que sans l'union des forces, personne ne peut aller loin dans son projet ».*

En termes clairs, cette stratégie de recomposition sociale, initiée par les femmes de Eaux-Clares/Diaminar, facilite les relations de confiance et d'affinité entre les membres et encourage la naissance et le développement d'un climat de solidarité réciproque, en ce sens qu'elle est facteur de rapprochement des uns aux autres. L'union des GPF raffermi également.

les liens de confiance entre les femmes, car chacune d'elles cotise en toute liberté sans pour autant trop se soucier du devenir de leur argent.

D'autre part, il convient de noter que la plupart des acteurs du mouvement associatif ont, de prime abord, été animés par une réelle volonté de redynamiser le tissu social. Cette aspiration, à bien des égards, commune à presque toutes les structures, se manifeste, tant bien que mal, à travers leurs noms respectifs. C'est ce que fait remarquer M. CH.O.S qui affirme que *« rien qu'en se référant aux noms que les membres donnent à leurs groupements, on ne peut qu'être frappé par leur souhait de réunir les personnes de bonne volonté autour d'une même initiative sociale. On peut citer parmi les GIE affiliés au CQ celui de bok jeümu, le GIE jom ak ngor. Il y a aussi l'ASC et L'OJF manko, les GPF and liggey, deggo1, deggo2 et tant d'autres groupements dont les noms revêtent une forte dose sociale »*.

Par ailleurs, aucune classe d'âge ne sera mise à l'écart dans les pratiques de reconstitution du tissu social. En effet, les structures associatives liées au CQ de Eaux-Clares/Diaminar ont associé les populations locales dans les initiatives de développement, en ce sens que les personnes du troisième âge, souvent écartelées dans les instances de décision de la société actuelle, détiennent un rôle fondamental au sein de la structure fédérative.

Dans le même sillage, les propos de M. A.L témoignent de la place privilégiée qui leur est réservée dans le champ social : *« pour asseoir un climat social favorable pour toutes les couches, sans distinction d'âge ni de niveau de vie, nous avons créé au sein du CQ une commission pour les personnes du troisième âge que l'on appelle le comité des sages. Cette commission a pour rôle de donner des conseils aux jeunes. Parce que le CQ est constitué essentiellement de jeunes : les jeunes des ASC et des groupements de femmes. Donc pour gérer les idées et faire régner une atmosphère sociale propice pour le développement local, il faut que les anciens apportent leurs conseils. S'ils sont là, c'est pour donner des conseils sages et de rectifier dès fois, s'il y a des erreurs. Et dans ce cadre là, il faut louer cette pratique »*.

En dernière analyse, il importe de souligner que le CQ de Eaux-Clares/Diaminar, à la différence de celui de Diamaguene, a attribué une place prépondérante aux personnes âgées. En effet, les structures communautaires de base, en émettant cette stratégie, ont dénoué avec la modernité, car elles ont restructuré une pratique traditionnelle qu'elles ont ensuite contextualisée suivant les besoins de la population locale. Il s'agit donc de mettre les anciens au devant des sphères de décision. En conséquence, les acteurs du mouvement associatif se

sont très vite rendus compte que le défi de la cohésion sociale passerait inéluctablement par la synergie entre les différentes forces locales autour d'un projet collectif.

De plus, les membres des associations ont compris qu'il fallait collaborer avec les vieux du quartier, de prime abord, parce qu'ils sont les détenteurs de la connaissance et de la sagesse qui ont toujours guidé les habitants de la localité de Eaux-Clares/Diaminar.

## **2-2 : Les conséquences sociales des pratiques du mouvement associatif**

*« Auparavant, c'est-à-dire avant l'arrivée de la coopération décentralisée Lille Saint Louis au niveau des Eaux-Clares/Diaminar, les gens ne se connaissaient presque pas. Chacun se contente de gérer ses affaires et ne se préoccupait presque pas des autres. Mais, avec la création du conseil de quartier et la prolifération des GPF, « gnoungi démalanté, gnoungi dikelenté (ce qui veut dire : on se rend visite mutuellement) .On est toujours en contact et si jamais on se croise quelque part, on discute pour le bien de toute de la communauté ». Tel a été le propos tenu par Mme ND.M, présidente du GPF Diapalanté de Diaminar. En effet, les répercussions des actions de la recomposition du tissu social par les acteurs du milieu associatif ont donné, de manière générale, des résultats positifs. Dans la mesure où, ces stratégies ont regroupé toutes les couches sociales autour d'un objectif. Il s'agit de susciter en chaque habitant le sentiment d'appartenance à une seule et unique entité, et le désir de serrer ensemble les coudes afin de promouvoir la solidarité, base du développement de la localité.*

Par ailleurs, le volet santé ne sera pas en reste, car il a enregistré des retombées considérables. En fait, la réalisation de la mutuelle de santé au niveau des Eaux-Clares/Diaminar, sous les auspices du conseil de quartier, a marqué la vie des populations et surtout celles des plus démunis, non dans la mesure où celle-ci a enrayé la maladie dans le quartier, mais dans la mesure où elle leur a facilité l'accès aux soins médicaux primaires. En effet, la mutuelle de santé, pour assurer son fonctionnement, suit une logique dont le fondement est la solidarité, le partage, mieux l'entre-aide en ce sens que, comme l'affirmait le président du conseil de quartier de Diamaguene à l'occasion de l'inauguration de leur mutuelle de santé : *« chacun de nous verse une cotisation mensuelle de 100F/mois et par membre, mais personne ne veut à l'avenir bénéficier de ses services »*. Effectivement, M.M.G met en exergue, à travers ces dires, un aspect fondamental de cette pratique. Selon le président

aucun membre de la mutuelle de santé, bien que régulier dans ses cotisations ne voudrait tomber malade et de bénéficier des opportunités, qui lui seront affectés dans ce domaine.

D'un autre côté, la mise en œuvre de la mutuelle de santé constitue une preuve de la solidarité qui anime tous les acteurs du tissu associatif des Eaux-Claires/Diaminar, d'autant que la mutuelle de santé puise ses sommes auprès des populations pour prendre en charge les soins de l'un des leurs. En conséquence, un adhérent malade reçoit les soins nécessaires grâce aux cotisations des autres membres : d'où la présence des réflexes communautaristes dans la mentalité eaux-clairoise.

Il s'en suit que d'importantes réalisations aient été effectuées à l'endroit des ménages les plus défavorisés de la localité (Cf., tableau 24, annexe1). En fait, Les membres d'association de Eaux-Claires/Diaminar n'ont pas été laissés pour compte lors de la répartition des œuvres sociales mises sur pied, par le conseil de quartier en collaboration avec les partenaires de coopération décentralisée Lille/Saint-Louis, à l'endroit des populations en situation difficile. Bien que moins visible à Eaux-Claires/Diaminar qu'à Diamaguene, les acteurs interrogés ont à 42,3 bénéficié de ces réalisations, alors que 57,7% n'en n'ont pas tiré profit. Ce nombre relativement faible des réalisations sociales peut s'expliquer par le fait que la création du conseil quartier de Eaux-Claires/Diaminar est très récente. Ce dernier a pris naissance bien après celui de Diamaguene qui est le quartier pilote. Mais, cela ne veut pas pour autant dire que les acteurs locaux ont baissé les bras, car ils sont conscients de la situation de détresse qui prévaut dans le quartier C'est dans ce même registre que Mme S.S, présidente de l'union des GPF et chargée du volet santé et action sociale au niveau du CQ, laisse entendre que « *la construction de dix (10) sanitaires est en cours de réalisation dans le secteur de Diaminar pour les membres d'association qui n'avaient pas de lieux d'aisance. Le choix de Diaminar au détriment de Eaux-Claires est du au fait que la couche sociale la plus démunie vit dans cette zone. Pour vous dire que le social est la priorité des priorités pour les agents du tissu associatif de Eaux-Claires/Diaminar* ».

Des stratégies d'envergure sociale, on aura retenu une quasi-absence de la frange jeune. Ce manque de réaction atteindra des proportions non négligeables dans les pratiques de recherche de financement et de crédit.

### VIII-3 : Les stratégies de recherche de financement, de crédit et leurs impacts

#### 3-1 : Les stratégies de recherche de financement et d'accès au crédit

Le ton est, de prime abord, donné par M. A.D.K, agent de l'ADC. Selon lui : « *la pratique du développement local requiert un certain nombre de compétences. Et il est vrai qu'au niveau des quartiers, précisément dans les CQ, certains acteurs ont atteint un degré de maturité tel qu'ils arrivent à mettre en œuvre des stratégies de mise en place ou bien même de financement de leurs actions : soit directement par les partenaires au développement, les bailleurs de fonds ou bien les organismes d'appui tels que l'ADC* ». En effet, les acteurs des associations de la localité de Eaux-Clares/Diaminar savent saisir des opportunités pour faire valoir leurs capacités d'initiative en matière de financement. Dans la mesure où, ils ont profité de la position de certains de leurs membres pour accéder au financement. Ainsi, la pratique mise sur pied consiste donc à choisir les personnes qui travaillent dans les structures financières et de les nommer à la tête du CQ.

Ce faisant, ces habitants serviront de courtiers à toute la communauté, car les postes de responsabilité qu'ils occupent ne leur permettent plus, au risque de perdre la face, de laisser certaines possibilités de financements au profit d'autres localités. Toutefois, cette pratique est dénoncée par M. A.D.K, car elle peut ne pas cadrer avec la législation des bailleurs de fonds.

En plus, les réseaux sociaux ne sont pas les seuls moyens pour parvenir au financement, car les groupements de Eaux-Clares/Diaminar ont émis d'autres stratégies qui sont, à bien des égards, fiables. Effectivement, les acteurs du milieu associatif utilisent des astuces tels que la création de fonds de caisse ou de caisses d'épargne, en vue de permettre à leurs membres d'en tirer profit. Ainsi, le tableau suivant peut nous édifier notre propos, d'autant qu'il apporte des éléments de précision relatifs à la proportion d'usage de telles pratiques de recherche de financement.

Tableau 15 : Distribution des enquêtes selon la nature du fonds des associations.

T-A Nature Du fonds	ASC		OJF		AT		GPF		ADQ		GIE		Total
	Effec tif	%	Effec tif	%	Effec tif	%	Effec tif	%	Effec tif	%	Effec tif	%	Effec tif
Fonds de caisse	9	75	2	66.6	1	20	16	80	2	66.6	2	22.2	32
Caisse d'épargne	0	-	0	-	0	-	4	20	0	-	7	77.7	11
Non	3	25	1	33.3	4	80	0	-	1	33.3	0	-	9
Total	12	100	3	100	5	100	20	100	3	100	9	100	52

Source : Données de l'enquête.

Les associations communautaires de base de Eaux-Clares/Diaminar ont, à l'image de des groupements de la localité de Diamaguene, élaborent des pratiques de quête de financement qui échappent à la réglementation édictée.

En effet, 32 structures soit une proportion de 61,15% possèdent un fonds de caisse, 11 une caisse d'épargne, contre 9 qui n'ont ni l'un, ni l'autre. L'adhésion massive à ces formes d'épargne et de crédit peut être due à la flexibilité interne qui les caractérise, en ce sens que les groupements de Eaux-Clares/Diaminar, contrairement aux organismes formels, n'exigent souvent pas de garanties à leurs membres/demandeurs.

En outre, il faut noter que chaque type de structure préfère une pratique à l'autre, non dans la mesure où l'une d'elles est moins rentable, mais dans la mesure où elle répond plus au mode de fonctionnement et aux moyens dont elles disposent. C'est ainsi que les ASC (66,6%) et les GPF (80%) optent, en général, pour les fonds de caisse ; alors que les GIE ont porté leur choix sur la caisse d'épargne. En conséquence, la tendance au formalisme est visible dans les choix des groupements, car les GIE fonctionnent suivent une pente plutôt réglementaire, qui se dessine avec l'application de taux de remboursement ; au moment où les GPF utilisent la stratégie du crédit rotatif, dont le but est de permettre aux membres de mener des activités génératrices de revenus.

Cependant, certaines associations suivent la voie légale à coté de celles qui élaborent des pratiques de recherche financière informelles. La lecture du tableau ci-après nous le confirme.

Tableau 16 : Distribution de l'échantillon selon l'origine des fonds.

Sources \ T-A	ASC	OJF	AT	GPF	ADQ	GIE	Total	
	Effectif	%						
CD	2	0	2	8	1	2	15	28,8
Membres	7	2	2	10	2	6	29	55,7
Autres	3	1	1	2	0	1	8	15,3
Total	12	3	5	20	3	9	52	100

Source: Données de l'enquête.

L'origine des fonds de fonctionnement des structures associatives de Eaux-Clares/Diaminar est, à bien des égards, hétérogène. Il faut, néanmoins, noter la part non négligeable qui provient des organes de la CD Lille/Saint-Louis, car ils assurent 28,8% des fonds.

En revanche, la stratégie d'auto-financement est très présente, en ce sens que les membres garantissent 55,7% de ces sommes, alors que les autres sources de financement se chargent des 15,3%. Il s'y ajoute que les GPF sont les plus concernés par les appuis en provenance des partenaires qui s'activent dans le cadre de la CD, parce que la plupart des institutions financières jugent que les femmes sont les plus dynamiques dans les politiques de développement local et qu'il faut, en conséquence, leur allouer une importante partie des financements.

De même, les résultats relatifs aux structures jeunes du tableau précédent sont justifiés dans la mesure où 58,3% des ASC et 66,6% des OJF dépendent de leurs membres pour suivre la bonne cadence. C'est peut être, la raison pour laquelle, elles font souvent recours au fonds de caisse, du moment où cette initiative est plus conforme à leur mode de financement. Toutefois, la possession de fonds de caisse ou de caisse d'épargne n'implique pas, forcément, l'octroi de prêts aux adhérents.

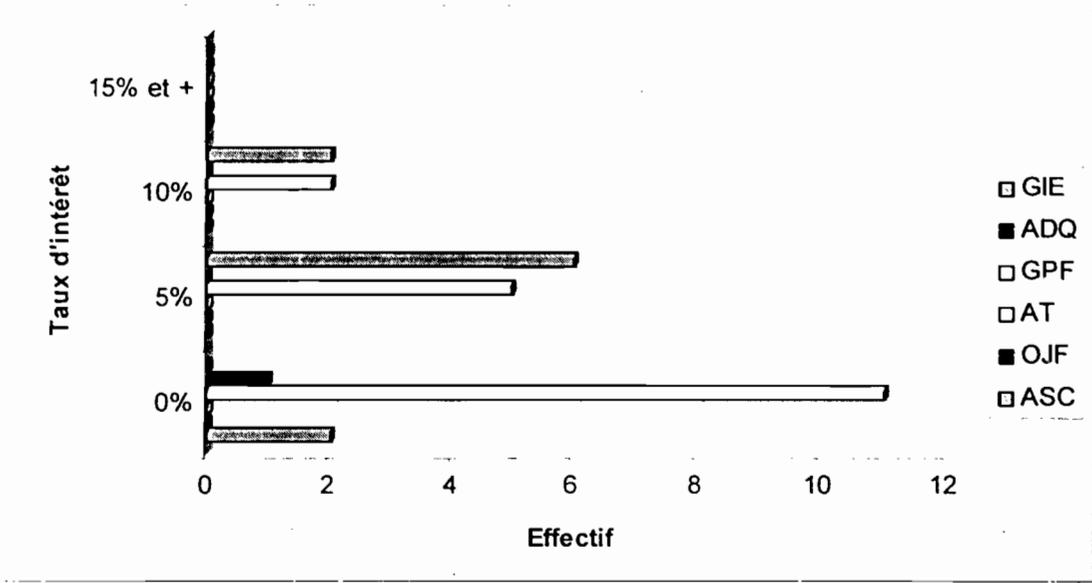
L'analyse du tableau 25(Cf., annexe1) affèrent à la possibilité de prêt indique que 29 associations allouent de l'argent à leurs membres. En revanche, 23 n'en octroient pas. La quasi-absence de prêt est fonction des moyens dont disposent les groupements, mais aussi des objectifs qu'ils suivent. Dans ce domaine, les GPF et les GIE se sont plus distingués, d'autant que leurs membres ont près de 90% de chance de bénéficier de crédits. Contrairement aux types de structures susdites, les ASC, les AT, les ADQ et les OJF, faute de moyens financiers, ne peuvent allouer de l'argent à leurs membres, car ceux-ci sont parfois destinés à financer les activités de *navetane*, soit aux initiatives communautaires telles que les conférences de sensibilisation, les causeries, les séminaires de formation, etc. Ce qui ne favorise pas l'accumulation de sommes suffisantes pour financer les porteurs de projets.

### **3-2 : Les retombées financières et économiques**

Les pratiques associatives des acteurs du tissu associatif de Eaux-Claires/Diaminar ont engendré des conséquences très importantes dans le domaine du financement et du niveau économique. En effet, le recours aux réseaux sociaux pour bénéficier du financement des partenaires agissant dans le contexte de la CD Lille/Saint-Louis, s'est révélé positif à Eaux-Claires/Diaminar, en ce sens que cette stratégie élaborée par les acteurs du milieu associatif a, non seulement, permis aux porteurs de projet et aux habitants, en général, de voir leurs activités recevoir un financement. Effectivement, comme l'affirmait M. A.S : *« les relations sociales ont été décisives dans la recherche de financement pour les porteurs de projet, membres du CQ de Eaux-Claires/Diaminar, car cette initiative a permis à la responsable du GPF Tostan, en particulier Mme M.M.B, institutrice/facilitatrice en langues nationales de formation, de décrocher le financement de son projet d'alphabétisation pour les adultes du quartier »*.

En outre, tantôt les acteurs associatifs de Diamaguene fonctionnent souvent sur la base du système de crédit informel, tantôt ceux de Eaux-Claires/Diaminar suivent la même logique de recherche de crédit. Ceci étant, examinons le graphique relatif au mode de remboursement établi par les associations communautaires de base.

Graphique 16 : Dispersion de l'échantillon selon la valeur du taux d'intérêt.



Source : Données de l'enquête.

L'analyse de ce graphique montre que la logique de crédit édictée par les groupements affiliés au CQ de Eaux-Clares/Diaminar est très bénéfique, dans la mesure où 48, 27% des enquêtés ont affirmé que leur structure ne fixe pas de taux d'intérêt, au moment où 37,93% fonctionnent suivant un pourcentage égal à 5% et 13,79% évoluent sur la base d'un taux de remboursement de 10%. Il s'y ajoute qu'aucune des associations prêteuses n'a dépassé le seuil des 10% et que les OJF et les AT de notre échantillon n'octroient pas de crédit à leurs membres. Aussi est-il que l'aspect social est pris en compte dans le système de crédit et de financement établi par les acteurs à la base, car Eaux-Clares/Diaminar fait partie des quartiers les plus touchés par le phénomène de la paupérisation de la ville de Saint-Louis.

Toutefois, les acteurs des associations communautaires de base ne se sont pas limités à ces réalisations, en ce sens que les femmes, initiatrices de l'union des GPF résidant au sein du quartier, ont, par la même occasion, créé un espace de financement dont les retombées sont de nos jours très impressionnantes. En effet, les sommes versées par les adhérents chaque vendredi, serviront à financer certaines de leurs activités. Ainsi, elles sont unies et parviennent à s'entre-aider grâce aux cotisations individuelles. De plus, le peu qu'elles obtiennent leur permettent de mener des activités génératrices de ressources, telles que le petit commerce, la couture, la teinture, etc. Effectivement, comme le fait remarquer Mme S.S : « l'ensemble des groupements du quartier se sont réunis autour d'un touré qui, avec les cotisations

*hebdomadaires, a engendré un fonds de caisse extrêmement important. Ceci sert à octroyer des prêts aux femmes, sous forme de crédit rotatif ».*

En définitive, il convient de noter que les stratégies de recherche de financement et d'accès au crédit sont, pour la plupart des cas, l'œuvre de la population féminine. Cet acharnement des femmes à l'élaboration de pratiques financières s'explique par le fait qu'elles sont plus dynamiques que les autres catégories sociales dans la sphère économique. Effectivement, elles s'activent beaucoup pour trouver de l'argent afin de s'investir dans des domaines d'activités lucratives.

#### **VIII-4 : Les stratégies de sensibilisation éducative, de formation et leurs conséquences**

##### **4-1 : Les stratégies de sensibilisation éducative et de formation**

Le défi qu'il fallait relever, de prime abord, fut celui de la sensibilisation éducative et de la formation des habitants. Cela est d'autant plus vrai, du moment où il a été formellement mentionné dans le PDQ effectué au niveau de Eaux-Claire/Diaminar. En fait, le manque de formation qui affecte la population active est le principal facteur explicatif du chômage : *« les jeunes 59%, constitue la plus importante de ce quartier. Ils sont souvent en chômage, faute de qualification professionnelle ; 56% de la population active (15 à 55ans) sont sans qualification »*<sup>92</sup>. Face donc à cette situation peu favorable à la promotion du développement, les acteurs du mouvement associatif de la localité, ont consenti tous leurs efforts à l'éradication de cet obstacle. En effet, la première chose à faire était d'investir suivant l'angle d'attaque édicté par le CQ. Cela est nécessaire, d'autant plus que les organismes d'appui qui agissent dans le contexte de la CQ Lille /Saint-Louis ne peuvent intervenir que dans un cadre conventionnel. Ensuite, les résultats qui en découlent seront utilisés suivant les aspirations de la population de base.

Cette stratégie de réappropriation des connaissances en matière de formation est bien explicitée par M. A.T.G en ces termes : *« lorsque nous nous sommes rendus compte que la question de formation ne peut se résoudre que dans la sphère du CQ, nous avons interpellé le bureau qui, à travers son volet Formation/Emploi/Loisirs, est parvenu à intégrer nos propositions en matière de formation, sensibilisation et éducation en cherchant des*

---

<sup>92</sup> ADC, *Plan de Développement de Quartier de Diamaguene, op.cit.*, p. 7.

partenaires. Ces derniers ont, non seulement, ouvert la voie à bon nombre de membres, mais aussi ils les ont initiés à diverses activités professionnelles, sans pour autant verser un sou. Ce qui est très positif pour nous ».

Par ailleurs, les associations de Eaux-Clares/Diaminar ont, pour la plupart, organisé des programmes de formation au bénéfice des adhérents. Les données de ce tableau nous ont apporté des précisions complémentaires, à ce sujet.

Tableau 17 : Répartition de l'échantillon selon la participation à la formation.

T-A Réponse	ASC		OJF		AT		GPF		ADQ		GIE		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Oui	11	91,6	2	66,6	1	20	14	70	1	33,3	6	66,6	35	67,3
Non	1	8,3	1	33,3	4	80	6	30	2	66,6	3	33,3	17	32,6
Total	12	100	3	100	5	100	20	100	3	100	9	100	52	100

Source : Données de l'enquête.

La répartition de l'échantillon permet d'observer une forte adhésion des structures communautaires de Eaux-Clares/Diaminar à l'organisation de séminaires de formation. En réalité, 67,3% de nos enquêtés ont, au moins, été formés dans un secteur d'activité, alors que 32,6% seulement n'en ont pas tiré profit. Les activités sont variées et souvent adaptées aux capacités des habitants, en ce sens qu'on y enseigne les techniques de montage de projet, l'informatique, la teinture, la sérigraphie, la couture, sans oublier les techniques de transformation, de conservation et de consommation des fruits et légumes.

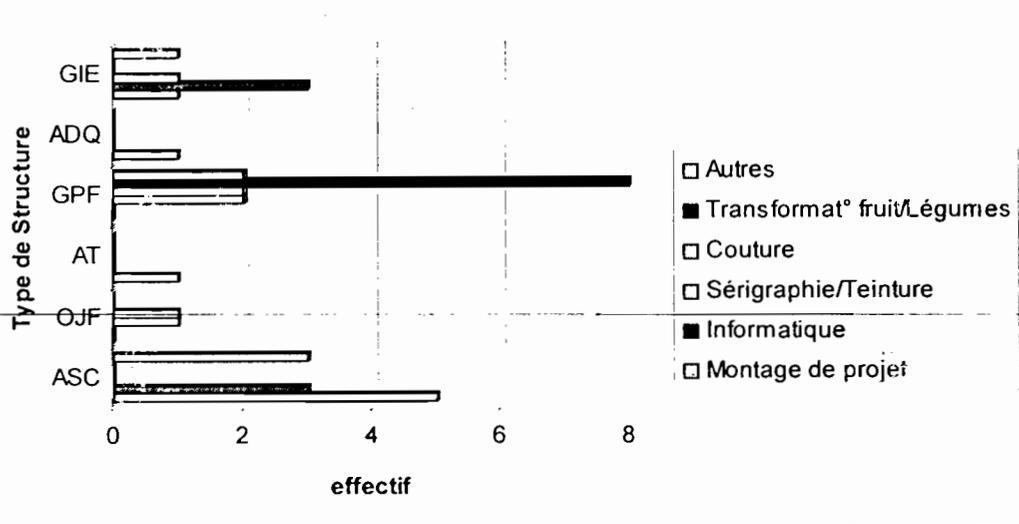
De même, les personnes issues des ASC ont le plus bénéficié de ces séminaires, car 91,6% d'entre-elles affirment en avoir, au minimum, reçues une ; suivies des GIE (66,6%) et des GPF où on a enregistré une proportion égale à 70% des enquêtés. Il s'y ajoute que les acteurs associatifs ont emprunté d'anciennes ficelles pour informer la base sur des thèmes qui font l'actualité. En effet, les programmes de sensibilisation sont désormais déplacés des cadres académiques, tels que les salles de spectacles de la ville, des salles de réunion des hôtels, etc. vers les lieux de concertation que sont parfois la Maison du Quartier, les mosquées (avec éventuellement des causeries religieuses sur des thèmes tels que la religion face aux méthodes contraceptives, la place de la femme musulmane dans les actions de développement local...), les places publiques ouvertes à toutes les classes sociales de la localité, etc.

Il convient de préciser que les pratiques mises sur pied par les membres des structures associatives de Eaux-Claires/Diaminar, pour réussir le pari de la sensibilisation et de la formation cadrent avec les préoccupations et les systèmes de reconnaissance sociale des acteurs locaux. C'est, d'ailleurs, ce qui explique les retombées satisfaisantes qui en découlent.

#### 4-2 : Les retombées de sensibilisation éducative et de formation

Les fruits récoltés dans le champ de la sensibilisation éducative et de la formation ont, pour l'essentiel, été intéressants pour les habitants de la localité de Eaux-Claires/Diaminar. En effet, les membres des structures associatives liées au CQ se sont beaucoup distingués dans ce domaine, dans la mesure où d'importants séminaires de formation ont marqué la vie de certains acteurs du monde associatif. En fait, la sphère d'action des ASC et des OJF fut l'angle d'attaque privilégié du CQ pour venir en aide aux habitants avec l'appui des partenaires de la CD Lille/Saint-louis. D'ailleurs, les personnes interpellées lors de nos enquêtes de terrain, se sont prononcées sur les réalisations effectuées par les associations communautaires de base, à cet effet.

Graphique 17 : Dispersion de l'échantillon selon le domaine de spécialisation.



Source : Données de l'enquête

Par rapport à la formation reçue au niveau des groupements, il est important de noter que sur les 35 personnes qui ont été formées, 22,8% se sont spécialisées en montage de projet et 17,1% en informatique. De même, 11,4% ont été initiées à la teinture et à la sérigraphie, contre 8,5% pour la couture, 22,8% en techniques de transformation, de traitement et de conservation des fruits et légumes, au moment où 17,1% ont suivi des activités se réclamant d'autres domaines. Face à ces données, l'on s'aperçoit que les stratégies de formation initiées

par les acteurs des groupements peuvent être un moyen alternatif très efficace pour la lutte contre le chômage, l'inactivité, l'incapacité des opérateurs locaux à se transformer en de véritables producteurs du développement de Eaux-Clares/Diaminar.

L'utilité des formations s'actualisent dans les propos de Mme M.B. présidente du GPF *Nakh diarrigou* qu voici : « *cette formation est très utile, car, aujourd'hui, il y a beaucoup de légumes dans le marché. Au lieu de déverser les légumes restantes, on les transforme et les conserve pour les réutiliser dans notre ménage. Même si on ne les vend pas, on les utilise chez nous. Ce qui réduit forcément le coût des légumes, surtout en cette période d'hivernage où toutes légumes sont inaccessibles pour les badola (pauvre) comme nous* ».

Toutefois, le niveau d'instruction (graphique12), a fortement influé sur le choix du domaine de formation, car autant les jeunes, principaux animateurs des ASC, se sont spécialisés à 72,72% en montage de projet et en informatique, qui requièrent un niveau d'instruction assez élevé. Par contre, les membres des GPF et les OJF ont axé leur choix sur les domaines de la couture, de la teinture et de la transformation des fruits et légumes, où il suffit d'être habile pour s'en sortir.

En outre, les activités de sensibilisation éducative organisées au profit des populations de base ont donné les résultats escomptés. En effet, les séances d'initiation et d'information, qui se tiennent désormais dans l'enceinte de la maison du quartier, attirent l'attention des habitants sur l'importance d'une telle pratique. Ces activités sont organisées suivant la logique locale. Il s'agit de rejoindre les populations concernées dans leur sphère d'évolution et de compréhension, c'est-à-dire à tenir un discours qui prend en compte les exigences socio-culturelles du milieu. Ainsi, les adhérents au CQ de Eaux-Clares/Diaminar, parviennent, grâce à ce mode de sensibilisation éducative, à casser le mythe de la relation expert/ élève, mais aussi le cadre institutionnel où les autorités ont l'habitude de tenir les activités de ce genre, car il ne s'agit plus de séminaires colorés de discours académiques, animés par des agents bien sapés, dans des salles de spectacle, avec tout le protocole qui suit. A ces lieux, se substituent les cours de mosquées, les salles de classe des écoles de la localité, les locaux de la maison du quartier, etc.

De plus, les animateurs sont, pour la plupart, issus des structures associatives, parce qu'ils ont été délégués par leur groupement lors des séminaires organisés par les partenaires de la CD Lille/Saint-Louis. C'est d'ailleurs ce qu'a souligné la présidente de l'OJF *Manko* : « *les gens ont accès aux informations les concernant (...) parce que les activités d'information, de sensibilisation sur des sujets sensibles tels que la santé reproductive, le*

*planning familial, les méthodes contraceptives face aux religions, l'avortement clandestin et tant d'autres, se tiennent au sein de la maison du quartier, avec des encadreurs issus du tissu associatif. Cette atmosphère affinitaire facilite la communication entre frères et sœurs du quartier ».*

## **VIII-5 : Les stratégies de lutte contre le chômage et leurs répercussions**

### **5-1 : Les pratiques de réduction du chômage à Eaux-Clares/Diaminar**

L'emploi a toujours été un véritable casse-tête pour une partie de la population de Eaux-Clares/Diaminar. En effet, le chômage affecte, de nos jours, plus de la moitié de la population jeune, car ces derniers n'ont, dans la plupart des cas, pas une qualification professionnelle. Conscients de la situation, à bien des égards catastrophique, les agents du milieu associatif vont tenter d'apporter des réponses pour pallier ces obstacles qui gangrènent la force vive de la localité, en l'occurrence la jeunesse. C'est ainsi que le CQ et les structures communautaires qui le composent, en connivence avec les partenaires agissant dans le contexte de la CD Lille/Saint-Louis, vont mettre sur pied des tuyaux d'insertion des jeunes en chômage.

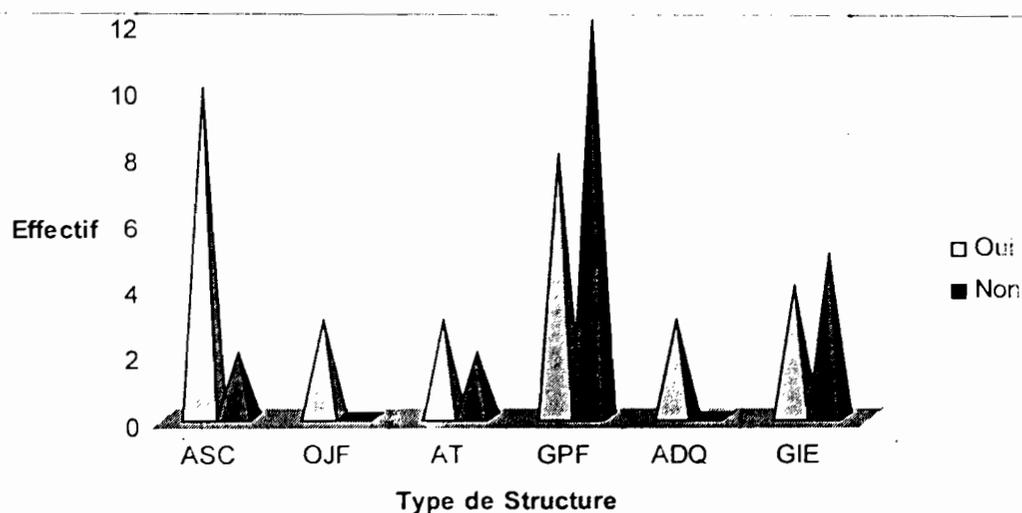
En clair, il s'agit d'utiliser les ressources humaines existantes dans les travaux qu'ils effectuent au niveau du quartier. Cette stratégie déjà initiée par les responsables du CQ de Diamaguene va servir aux habitants issus du tissu associatif de Eaux-Clares/Diaminar, dans la mesure où les habitants en situation difficile vont être employés, en vue, non seulement, de leur faire participer aux actions de développement de la localité, mais aussi de leur ouvrir la voie d'accès au monde du travail. A ce sujet, M. B.S.B s'est expliqué : *« en fait, les membres du conseil sont partis d'un constat qui est le suivant : avant la mise sur pied du CQ, des actions de remblaye ont été organisées avec l'aide volontaire des jeunes, surtout. Ainsi, dans l'optique de mobiliser l'effort des habitants de la localité, nous avons jugé nécessaire de les employer moyennant une somme compensatoire. Finalement, nous avons étendu cette pratique sur tous les domaines d'intervention du CQ ».*

Cependant, les populations de base affiliées au CQ ne vont pas s'arrêter là, non dans la mesure où ils utilisent la main-d'œuvre locale, mais dans la mesure où ils ont réalisé des projets d'envergure communautaire qui nécessitent de recruter du personnel. Il s'agit, d'abord, du GIE CETOM qui assure le ramassage, le traitement et l'évacuation des ordures ménagères, de la Mutuelle de Santé, des chaises à louer, une chaîne à musique, etc. Ainsi, les structures associatives emploient les habitants, notamment les jeunes, pour assurer le

fonctionnement et le suivi des acquis. A cet effet, Mme A.ND.MB s'explique : « les groupements , en concert avec le CQ auquel ils sont liés, ont beaucoup donné pour pallier le problème du chômage des jeunes des ASC en particulier, car ces projets mis sur pied n'embauchent que les ressortissants du quartier. Cette stratégie permet aux jeunes d'avoir du travail, bien que temporel, et de gagner de quoi régler, en toute intimité, certains de leurs problèmes ». En termes clairs, les réalisations du mouvement associatif constituent une source de revenus, sont créatrices d'emplois et surtout représentent un moyen pour les populations actives de participer au développement de la localité de Eaux-Clares/Diaminar.

Il importe aussi de préciser que les membres interrogés se sont bien distingués dans les activités de construction et dans les initiatives d'assainissement qui ont eues lieu dans le quartier, sous la houlette des acteurs de développement du mouvement communautaire de Eaux-Clares/Diaminar. En effet, on a noté une forte participation des personnes de notre échantillon aux travaux d'envergure communautaire, en ce sens que 59,61% affirment avoir une fois été recrutés, alors que 40,38% ont répondu par l'infirmatif. Il faut, par ailleurs, souligner l'adhésion entière des jeunes des ASC et des OJF, si l'on sait que tous les acteurs enquêtés n'ont pas manqué d'aménager leurs efforts pour la réussite des initiatives associatives. Les membres des AT et des ADQ ont aussi montré que leur objectif est de promouvoir le développement du quartier. D'ailleurs, 60% des personnes interrogées au sein des AT ainsi que 100% des ADQ se sont illustrées dans les travaux du CQ.

Graphique 18 : Distribution des enquêtés selon la participation aux activités du CQ.

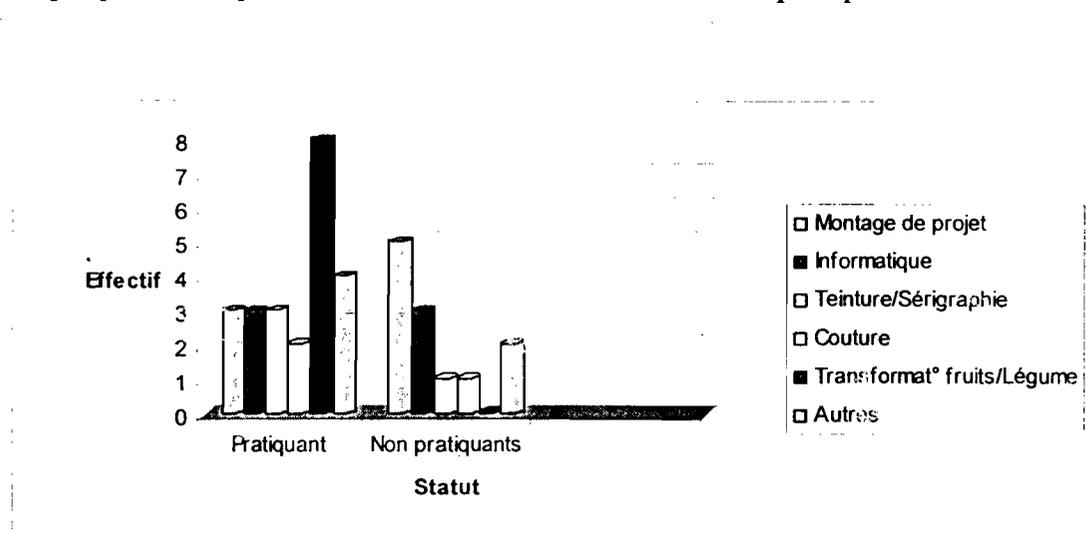


Source : Données de l'enquête.

## 5-2 : les retombées en matière de lutte contre le chômage

Si les pratiques de formation se sont révélées, dans l'ensemble, profitables pour les habitants de la localité de Eaux-Clares/Diaminar, elles ont aussi engendré des répercussions positives dans les actions collectives de lutte contre le chômage. En effet, les membres des associations communautaires de base ont formé des opérateurs locaux qui, non seulement, leur ont, désormais, permis d'avoir une qualification professionnelle ; mais aussi d'assurer leur insertion dans le marché du travail. Pour s'en apercevoir, analysons les données de la figure ci-après.

Graphique 19 : Répartition de l'échantillon selon la mise en pratique de la formation.



Source : Données de l'enquête.

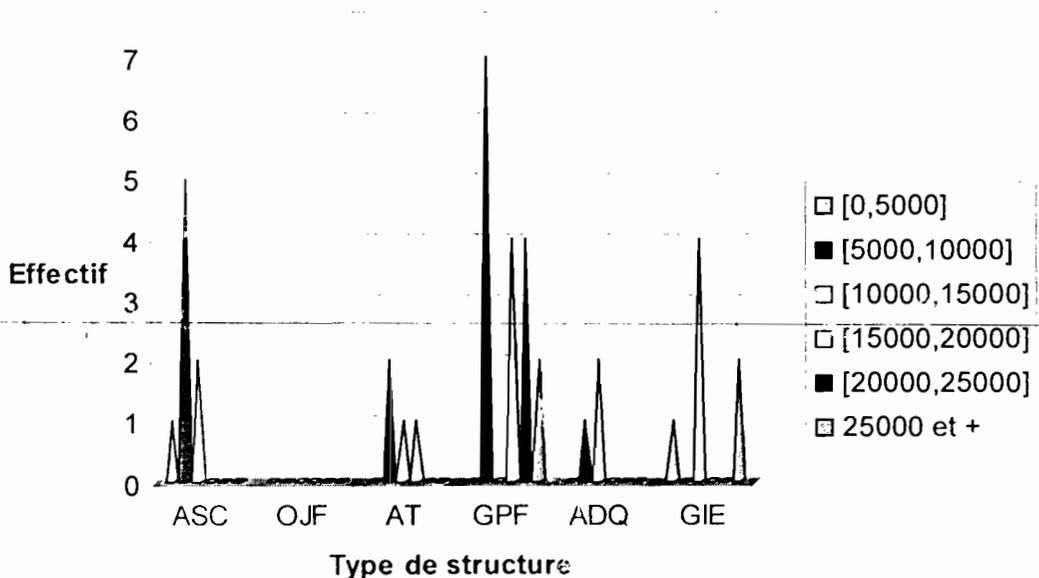
La distribution des membres formés suivant les domaines de spécialisation indique que 65,71% des enquêtés pratiquent les activités auxquelles ils ont été initiés, contre 34,28% de non pratiquants. De plus, il y a lieu de mentionner que le dynamisme des femmes dans le marché du travail à Eaux-Clares/Diaminar a été confirmé par ces données, dans la mesure où toutes les bénéficiaires de la formation aux techniques de transformation, de traitement et de conservation des fruits et légumes s'activent dans ce domaine (8/8).

Il s'y ajoute que les domaines d'activités qui exigent un certain niveau d'instruction, dont l'essentiel est composé de jeunes, ne sont pas en reste, d'autant que sur les acteurs formés en montage de projet et en informatique, 6 sont actifs. Cette relative proportion de chômeurs peut s'expliquer par le fait que ces activités professionnelles se réclament du secteur formel qui, d'ailleurs, recrute très peu de personnel et demande des moyens assez

importants : contrairement aux domaines d'investissement des femmes en majorité souterrains.

Autant les activités de formation ont été décisives à la résorption du taux chômage, autant les autres réalisations du CQ l'ont été. En effet, la création du GIE CETOM a permis à bon nombre de jeunes chômeurs à être actifs, d'autant que son fonctionnement est assuré par des employés issus tous de Eaux-Clares/Diaminar. Ainsi donc, cette structure offre du travail aux jeunes de la localité et, par conséquent, constitue une véritable source de revenus pour les ceux qui s'y activent. Pour s'en apercevoir, suivons les propos de M. A.D du GIE : « *le CETOM de Eaux-claires/Diaminar a recruté plus de vingt (20) jeunes chômeurs comme moi. Il est donc une source d'emploi pour la jeunesse du quartier (...). Ce qui est extraordinaire dans tout ça, c'est que les jeunes qui y sont embauchés ont un salaire qui leur permet de se payer le luxe de subvenir à certains de leurs besoins primaires sans pour autant tendre la main à quiconque, mieux de participer aux dépenses quotidiennes de leur famille respective* » (Cf. , tableau 26, annexe1).

Graphique 20 : Distribution des enquêtés selon le montant de la participation.



Source : Données de l'enquête.

L'analyse du graphique afférent à la contribution permet de constater que 75% des enquêtés versent des sommes assez considérables pour la gestion de la famille. Effectivement, 66,6% assurent une participation mensuelle comprise entre 0 et 15000fcfa, alors que 33,33% contribuent à hauteur de 15 à 25000fcfa.

Par ailleurs, il y a lieu de mentionner que l'idéologie selon laquelle l'entretien de la famille est assuré par les hommes est remise en cause par ces données, si l'on sait que les femmes des GPF assurent une cotisation mensuelle de 5000fcfa allant jusqu'à 25000fcfa ou plus. Dès lors, ces données corroborent parfaitement les propos du professeur Abdoulaye Niang qui pense que « *Si de manière générale les acteurs innovent dans la précarité, les femmes en particulier, prennent beaucoup plus d'initiative dans la mobilisation des ressources en plus de leur rôle de gestionnaire de l'espace domestique. A travers les tontines et les autres formes de regroupements elles accrochent non sans peine des ressources pour en créer d'autres et de faire face au déficit de revenu dans l'espace domestique* »<sup>93</sup>.

De plus, les jeunes, bien que paralysés par les conséquences du chômage, participent, autant que faire se peut, aux dépenses quotidiennes. Cette volonté fait qu'ils sont parvenus à mettre en œuvre leur capacité de débrouillardise pour venir en aide à leur famille. A cet effet, on pourrait se permettre de les appeler des « *goorgorlu* », car les jeunes n'ont pas fait preuve de fatalisme, encore moins de résignation, mais ils ont su prendre leur destin entre les mains en se convertissant en de véritables acteurs de développement, grâce au peu qu'ils donnent pour l'amélioration des conditions de vie de leur famille respective. En réalité, « *dans ce quartier, 69% des revenus sont faibles à moyens 25000 à 100000fcfa, certains ménages connaissent ainsi une situation d'extrême précarité voire de détresse avec un revenu mensuel de moins de 25000fcfa* ».

De même, les membres des structures associatives liées au CQ de Eaux-Clares/Diaminar ne se sont pas arrêtés là. En effet, les opérateurs locaux ont toujours servi de main-d'œuvre lors des travaux de construction effectués sous les auspices du CQ. Cette pratique est intéressante, à plus d'un titre, car elle offre la possibilité aux acteurs de développement qui agissent autour du CQ de réaliser « *un coup deux pierres* ». En réalité, comme le souligne M. CH.A.B.S, coordinateur du CQ de Eaux-Clares/Diaminar : « *cela nous permettra, d'une part, de réaliser, avec le peu de moyens dont nous disposons, nos projets communautaires ; d'autre part, nous arrivons grâce à cette stratégie, de dégoter du boulot à nos jeunes chômeurs* ». Dès lors, quel est le taux de rémunération des recrues ? Pour en avoir une idée plus claire, jetons un coup d'œil sur les réponses obtenues lors de nos enquêtes de terrain.

---

<sup>93</sup> NIANG (A), « *Evolution des associations...* ». art.cit., p. 85.

En fait, la répartition des membres recrutés par le CQ s'établit comme suit : 54,83% de nos enquêtés ont reçu une rétribution, après avoir contribué aux réalisations communautaires qui se sont tenues au sein de la localité de Eaux-Claires/Diaminar. En revanche, 45,16% n'ont pas bénéficié de solde. Il s'y ajoute que les membres des ASC ont été rémunérés à 60%. Cela montre, encore une fois de plus, que les structures en majorité jeune sont, en général, les cibles privilégiées (cf. tableau 27, annexe 1).

Ce dynamisme des jeunes à l'occasion des activités du CQ va, surtout, se refléter sur le domaine de la gestion et de la protection du cadre de vie des populations de Eaux-Claires/Diaminar.

## VIII-6 : Les stratégies d'ordre environnemental et leurs impacts

### 6-1 : Les stratégies environnementales

De même, la question de l'insalubrité est liée à la proximité de la nappe phréatique à Diamaguene, de même elle est à l'origine des stratégies de gestion de l'environnement à Eaux-claires/Diaminar. En effet, les populations ont vécu dans un cadre dont les caractéristiques sont le manque d'hygiène, les dépotoirs sauvages des ordures ménagères et les flaques d'eaux qui décorent les rues pendant et après l'hivernage.

Devant ce fait accompli, les acteurs du milieu associatif vont, de prime abord, s'attaquer aux espaces inondables. Effectivement, les jeunes sont les premiers à se valoriser, en ce sens qu'ils vont s'organiser en cellules au niveau des ASC, épaulés par les filles des OJF, pour procéder à des activités de remblayage. C'est ce qui amène M. P.M.G à souligner : *« il faut préciser qu'en tant que jeunes évoluant dans les ASC, nous sommes investis d'une mission. Soit nous l'honorons, soit nous la trahissons. Conscient qu'il faut l'honorer, nous nous sommes regroupés comme les produits du développement, pour voir notre quartier connaître des lendemains meilleurs. C'est la raison principale qui a poussé les jeunes à mettre sur pied des groupes de volontaires pour assurer la gestion des zones qui se rattachent à chaque ASC du quartier ».*

Cependant, il est important de mentionner que les acteurs des groupements communautaires de base ne se sont pas arrêtés à la stratégie qui consiste à confier à chaque ASC la gestion, la protection et le suivi de son espace d'action, dans la mesure où ils seront rejoints, dans cette même lancée, par les responsables du CQ de Eaux-Claires/Diaminar. Ainsi, le bureau, avec l'appui inlassable des partenaires de la CD Lille/Saint-Louis, par le

biais de l'ADC, va édifier une pratique locale de lutte contre les dépotoirs sauvages des ordures ménagères.

C'est ainsi que le CQ, en collaboration avec les populations, va créer un GIE qui se charge de la collecte, du traitement et de l'évacuation des ordures qui fleurissaient sur toutes rues du quartier. La collaboration des habitants sera, d'une part, d'ordre pécuniaire et, d'autre part, d'envergure citoyenne. En effet, ils vont verser une somme de 500F par mois, et par ménage. Ces fonds collectés serviront à payer les employés qui sont exclusivement des habitants du quartier, et d'assumer le suivi et la maintenance du matériel de travail. De plus, le GIE CETOM oblige les résidents à participer au maintien de l'environnement, car il leur fixe un calendrier d'action qu'ils suivent. Ce qui fait que les populations ; au lieu de déposer n'importe où leurs ordures et d'être en contradiction avec la philosophie du CETOM, réagissent en tant que responsables.

Il faut, par ailleurs, noter que si la responsabilité citoyenne des populations a suivi, c'est parce que le CQ, avec la mise sur pied du CETOM, a organisé la gestion des ordures en apportant une nouvelle vision sur les ordures.

C'est, effectivement, ce que souligne la présidente du GPP Gueum Yalla, Mme A.ND. MB : *« le CETOM est très important pour nous .Aujourd'hui, on ne voit presque plus d'ordures dans les maisons ; et ceci grâce au CETOM. Il a aussi engendré une nouvelle conception de la propreté chez les populations, car ces dernières ont compris que les actions ne se limitaient pas seulement au niveau des maisons et qu'il fallait prendre en compte l'entourage immédiat. En fait, les gens ne savaient pas que la propreté est à la fois intérieur et extérieur ; elle est une chose qui prend forme au sein des ménages et s'étend à travers les quartiers. Avec le CETOM, le message est bien perçu par les gens ».* D'ailleurs, le taux assez important d'adhérents au CETOM nous le confirmera.

L'analyse de ce tableau (Cf., tableau 28, annexe1) permet de constater que 50% de notre échantillon ont adhéré au CETOM, au moment où 7,69% sont liés à la mutuelle de santé. De plus, 38,46% sont affiliés à d'autres structures réalisées par le conseil du quartier des Eaux-Claires /Diaminar. En fait, cette forme d'adhésion au GIE CETOM témoigne de l'efficacité de ces services, en ce sens que la question était conçue de telle sorte que la personne interrogée se prononce sur la réalisation du conseil de quartier la plus intéressante pour les populations de base.

## 6-2 : les retombées environnementales à Eaux-Clares/Diaminar

Les activités de gestion et de protection de l'environnement, initiées par les membres du tissu associatif, sous la direction effective du CQ, ont, de manière positive, amélioré le cadre de vie du quartier de Eaux-Clares/Diaminar. En effet, les pratiques de protection de l'environnement des ASC ont contribué à la réduction des espaces inondables du quartier, en ce sens que les jeunes ont procédé, au niveau de la zone d'intervention de chacune d'elles, à des séances de remblayage. *« Ces activités volontaristes des jeunes de l'ASC Diaminar ont permis en 2000 à 21 ménages de retrouver leurs foyers pris par les eaux de pluies et cela en moins de quinze (15) jours seulement de travail acharné de leurs membres. Cette initiative est restée gravée dans la mémoire de tout un chacun, surtout chez les sinistrés de l'époque »*, nous dit M. O.K, secrétaire général et représentant de la dite ASC au niveau du CQ de Eaux-Clares/Diaminar. Dès lors, il y a lieu de constater que le sentiment d'appartenance et le besoin de contribuer au bien-être et à l'amélioration de l'hygiène et de la santé publiques, occupent une place de premier choix dans les actions stratégiques des ASC de Eaux-Clares/Diaminar. C'est, d'ailleurs, dans cette même optique, que le CQ va œuvrer pour venir en aide aux couches sociales les plus affectées par la pauvreté.

Vu la situation d'extrême détresse que caractérise une bonne partie des habitants, en particulier ceux de Diaminar, le CQ va obtenir un contrat de construction de sanitaires, auprès des partenaires financiers de la CD Lille/Saint-Louis. Il s'agit, comme le fait remarquer Mme S.S de la commission Santé/action sociale, *« de la construction de dix (10) sanitaires, gracieusement offerts aux familles les plus pauvres de Diaminar, parce que ce secteur est le plus touché du quartier »*.

Par ailleurs, il convient de noter que la création du GIE CETOM dans la localité de Eaux-Clares/Diaminar a apporté une bouffée d'oxygène aux habitants. Effectivement, les services du CETOM ont profondément amélioré l'image du quartier, car, non seulement, ce comité de collecte des ordures ménagères a inculqué aux populations une nouvelle perception de la propreté.

En réalité, cette conception de la salubrité est différente de celle d'alors, en ce sens qu'elle a poussé les femmes de ménage à ne plus verser les eaux usées n'importe où et n'importe comment. En termes clairs, le message du CETOM a été bien perçu par les habitants ; ce qui les a encouragés à adopter une mentalité beaucoup plus positive. C'est ainsi qu'on voit de petits puisards décorés les devantures des maisons de la localité de Eaux-Clares/Diaminar. C'est dans cette perspective que M. A.L fait remarquer : *« cela a*

*considérablement contribué à la réduction de l'odeur fétide qui se dégageait partout dans le quartier ». Autrement dit, la culture de gestion environnementale établie à Eaux-Claires/Diaminar, par les membres des associations communautaires de base, via le GIE CETOM, est une alternative orientée vers l'amélioration de la santé publique, d'autant qu'elle épargne les habitants du danger de respirer de l'air nauséabond (nid de toute sorte de microbes, vecteurs de maladies contagieuses). Effectivement, les ordures étaient laissées au contact du vent, pendant longtemps, sans être évacuées. «Mais, aujourd'hui, on travaille sept(7) jours sur huit(8), alors qu'on restait trois, quatre, cinq, six ou sept jours sans voir la voiture de collecte(...). Si on vous montre les photos de certains lieux avant l'arrivée du CETOM et aujourd'hui, vous en serez incapable de dire s'il s'agit exactement des mêmes lieux », affirme M. A.D du dit GIE.*

L'impact des actions positives de développement et de tentatives d'amélioration des conditions de vie, initiées par les membres des associations affiliées au CQ a, en définitive, considérablement changé l'image de la localité de Eaux-Claires.

## CONCLUSION

Ce travail s'est articulé autour de trois principaux pôles. Ainsi, pour faire l'économie de ces trois différentes parties, il importe, de prime abord, d'y revenir brièvement. Ce faisant, il s'avère nécessaire d'évoquer les étapes dominantes qui nous ont permis d'aboutir à ces résultats. En effet, après la phase exploratoire, nous avons eu recours à des techniques d'investigation qui appartiennent à l'approche qualitative et à la méthode quantitative. Ce qui nous a permis de formuler l'interrogation sur laquelle repose cette étude et qui s'énonce comme suit :

*Quelles sont les initiatives de développement mises en œuvre par les membres des conseils de quartier de Diamaguene et de Eaux-Claires/Diaminar, dans le contexte de la coopération décentralisée Lille/Saint-Louis ?*

Ainsi, pour donner une réponse, certes, provisoire mais qui, pour autant, se veut rigoureuse, à la question de départ, nous avons émis une hypothèse que voici :

*Les membres des conseils de quartier de Diamaguene et de Eaux-Claires/Diaminar élaborent, à travers les actions de l'Agence de Développement Communal, des stratégies avec l'appui de la coopération décentralisée Lille/Saint-Louis pour développer et améliorer les conditions de vie dans leur localité respective.*

Pour opérationnaliser cette hypothèse générale, nous avons émis deux hypothèses secondes que voici :

*1-les mécanismes financiers, formationnels, sociaux, environnementaux, etc. développés par les membres des conseils de quartier de Diamaguene et de Eaux-Claires/Diaminar leur permettent de bénéficier du soutien des partenaires de la coopération décentralisée Lille/Saint-Louis.*

*2-les stratégies mises en œuvre influent de manière positive sur les conditions de vie de ces membres.*

Par ailleurs, pour mettre cette hypothèse de travail à l'épreuve des faits, c'est-à-dire à la vérification, nous avons utilisé, au cours de nos enquêtes de terrain, le questionnaire au guide d'entretien. Le mixage de ces deux techniques, certes différentes, mais complémentaires, nous a offert la possibilité d'observer les tendances et logiques suivantes :

- ◆ La CD Lille/Saint-Louis, à travers l'action de l'ADC a participé, de manière partielle, à la prise de conscience et à l'implication des acteurs de Diamaguene et de Eaux-

Claires/Diaminar, dans les initiatives de développement et de résorber la crise, grâce à la création d'un espace de concertation qu'est le CQ :

◆ La solidarité, l'entre-aide, la confiance réciproque, dans un cadre conviviale, ont été les maîtres-mots des activités de développement local et de l'amélioration des conditions de vie des acteurs du milieu associatif dans ces deux quartiers :

◆ Les acteurs des structures communautaires de base liées aux CQ Diamaguene et de Eaux-Claires/Diaminar ont, effectivement, mis en œuvre des stratégies sociales, de recherche de financement, d'attribution de crédit, de lutte contre le chômage des populations locales, de gestion et de protection de l'environnement, orientées vers l'amélioration des conditions de vie des populations de base et la promotion du développement local, grâce à l'appui des partenaires de la CD Lille/Saint-Louis ;

◆ Les stratégies initiées par les opérateurs des CQ de Eaux-Claires/Diaminar et de Diamaguene ont eu des retombées positives, tant au niveau du standing de vie des acteurs locaux qu'au niveau de développement des deux quartiers ;

Suites aux considérations précédentes, nous pouvons donc retenir, comme il a été mentionné dans notre hypothèse de travail, que la CD Lille/Saint-Louis est d'un apport inéluctable, dans la mise en œuvre effective des stratégies de développement local élaborées par les acteurs du mouvement associatif de Diamaguene et de Eaux-Claires/Diaminar. Dans la mesure où, les partenaires qui interviennent dans le cadre de la CD Lille/Saint-Louis, auprès des structures communautaires de base, ont appuyé ces opérateurs locaux à redresser, de manière positive, la barre de la pauvreté et à promouvoir le développement de leurs quartiers.

Nous pouvons donc dire que notre hypothèse de travail a été confirmée, car ces considérations apportent la preuve que l'entrée de la CD Lille/Saint-Louis dans les localités de Diamaguene et de Eaux-Claires/Diaminar, par les biais des stratégies du mouvement associatif a, aussi minime soit-il, contribué à leur développement.

Il apparaît, en dernière analyse, au cours de cette étude menée en toute modestie, que les acteurs des CQ de Diamaguene et de Eaux-Claires/Diaminar ont fait preuve d'audace, de créativité/inventivité et beaucoup d'imagination. En réalité, ils ne sont pas restés les bras croisés, attendant passivement que les autorités gouvernementales leur apportent un remède miracle, mais ils ont plutôt recours à des pratiques collectives et individuelles alternatives, afin d'insuffler une bouffée d'espoir de développement à leurs localités.

De plus, les CQ seraient mieux outillés pour apporter des réponses concrètes aux besoins des acteurs locaux (en matière de développement local, d'amélioration des conditions de vie et du cadre de vie des populations de base), si les autorités municipales leur avaient accordé des subventions plus conséquentes. En fait, le manque de moyens financiers, pour garantir la gestion et le suivi administratif des CQ, constitue un obstacle très pesant pour les membres du bureau, en ce sens qu'il les « oblige » à se limiter au peu qu'ils disposent. Ce qui ne favorise en aucune manière l'émergence de nouvelles initiatives de développement telles que le recrutement permanent de personnels locaux qualifiés.

S'aurait été plus intéressant, pour une meilleure compréhension des stratégies de développement et de résorption de la crise socio-économique, si les membres du mouvement associatif avaient positivé leur vision des choses. Autrement dit, la concurrence entre les CQ, bien que masquée et souvent niée en bloc de part et d'autre, aurait pu avoir plus d'impact auprès des populations, si les acteurs associatifs l'avaient traduite en actes concrets. En réalité, la concurrence serait plus positive, si elle l'avait déplacée au niveau de l'efficacité dans la prise en charge des besoins pressants et de l'utilité sociale des réalisations effectuées dans chaque quartier. Mais nous pensons, hélas, que certains leaders d'association l'ont placée sous le signe du silence. En effet, nous avons senti, lors des interviews individuelles, une certaine réticence de la part des personnes interrogées. Peut-être ces dernières ont-elles préféré ne pas se prononcer sur certaines questions relatives aux stratégies développées par peur de représailles, ou bien pour ne pas dévoiler des soi-disant « secrets » aux autres CQ environnants (CQ de Léona et de Darou, en particulier). Or, nous aurions plus de possibilité pour exploiter à fonds les questions évoquées et, par conséquent, d'avoir des informations beaucoup plus exhaustives sur les stratégies associatives, si les responsables avaient fait preuve de plus de générosité dans leurs propos.

En outre, les CQ pourraient jouer un rôle de premier plan dans l'accomplissement des tâches municipales. En réalité, les autorités locales de la ville de Saint-Louis se doivent d'accorder beaucoup plus d'attention et de considération aux CQ, d'autant qu'ils peuvent, à l'avenir, assurer l'exercice de certaines fonctions administratives, c'est-à-dire à devenir de véritables « mairies de quartier ». Mais faudrait-il au préalable qu'ils pensent à se formaliser, si nous savons que la formalité peut pousser les puissances publiques à transférer une partie de leurs pouvoirs aux opérateurs du milieu associatif. En termes clairs, le mouvement associatif, à travers l'action des CQ, doit parachever le processus de la décentralisation initiée depuis la période post-indépendance, par l'Etat sénégalais.

Cependant, nous pourrions, à l'avenir, nous appesantir sur l'analyse des stratégies de développement et d'amélioration des conditions de vie initiées par les acteurs du mouvement associatif de Diamaguene et de Eaux-Claires/Diaminar pour mieux comprendre la CD Lille/Saint-Louis dans sa participation au redressement de la situation socio-économique des différentes localités de la ville de Saint-Louis. Mais il s'avère, auparavant, opportun de revoir la méthodologie jusqu'ici privilégiée. Peut-être, faudrait-il alors recourir à d'autres techniques d'investigation de la réalité sociale urbaine, telles que le focus-group pour équilibrer sinon harmoniser les données du questionnaire et du guide d'entretien, la méthode ethnographique, la méthode des sites symboliques (pour mieux discuter des représentations socio-culturelles qui se cachent derrière les stratégies de développement et les tentatives d'amélioration des conditions de vie initiées par les agents du milieu populaire associatif) et les autres techniques de la MARP.

## BIBLIOGRAPHIE GENERALE.

- 1-AGENCE DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL. *Plan de Développement du quartier de Eaux-Claires/Diaminar de Saint-Louis*. Saint-Louis. ADC. 2000. 72 pages.
- 2- AGENCE DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL. *Plan de Développement du quartier de Diamaguene Saint-Louis*. Saint-Louis. ADC. 1996. 37 pages.
- 3-BAKO-ARIFARI (N), « Dans les interstices de l'Etat : des courtiers en col blanc, cadres ressortissants et développement local à Kandi (Nord Bénin) », in : *Courtiers en développement : les villages africains en quête de projets*. Paris, Karthala, 2000, pp 43-70.
- 4-BADIANE (W) et alii. « *Population et Développement : quelles politiques ?* » in : *Sénégal : trajectoire d'un Etat*. Dakar. CODESRIA. 1992. pages 177-204.
- 5-BERGER (P), « La coopération entre collectivités locales françaises et sénégalaises », in : *Actes de Kolda : journées de la coopération décentralisée et de la planification régionale*. Dakar, Ministère de la coopération décentralisée et de la planification régionale, 1ere Edition mai 2003, pp67-72.
- 6-BELLONCLE (G), *Anthropologie appliquée et développement associatif : trente années d'expérimentation sociale en Afrique Sahélienne (1960-1990)*. Paris, L'Harmattan, 1993, 184 pages.
- 7-BERTHELOT (J.M), *L'intelligence du social : le pluralisme explicatif en sociologie*. Paris, PUF, 1990, 249 pages.
- 8-BERTHIER (N), *Techniques d'enquête : méthodes et exercices corrigés*. Paris, Armand Colin, 2000, 255 pages.
- 9-BIAYE (A.T), *Les initiatives des jeunes dans la lutte contre la pauvreté urbaine à Dakar : le cas des points de Dakar-Plateau, Grand-Yoff, Yeumbeul et Diokoul*. Saint-Louis, mémoire de maîtrise de sociologie UGB, 1998-1999. 113 pages.
- 10-BLARY (R), « Décentralisation et gestion des services dans les quartiers précaires d'Abidjan », in : *Les métropoles du Sud au risque de la culture planétaire* (sous la direction de Emile LE BRIS et alii), Paris, Karthala, 1998, pp 381-403.
- 11-BLOCH-LAINE (F) et GARRIBOU-LAGRANGE (R), (sous la direction de DUPUIS.G), *Associations et développement local*. Paris, édition n°2188 de L.G.D./E.J.A, 1988,232 pages.
- 12-BLUNDO (G), « Elus locaux et courtiers en développement au Sénégal : trajectoires politiques, modes de légitimation et stratégies d'alliance », in : *Courtiers en développement : les villages africains en quête de projets*. Paris, Karthala, 2000, pp 71-100.

- 13-BOINVILLIERS (I). « Coopération décentralisée : Acteurs, Pratiques, Procédures », in : *Guide d'Information de l'Appui aux Initiatives des Collectivités Territoriales*. Paris, DUGRET, 1996, 348 pages.
- 14-BOUDON (R). *Les méthodes en Sociologie*. Paris, PUF (11ème Que sais-je ?), 1998, 128 pages.
- 15-BRUSSELMANS (I). *Partenaire du développement : l'Union Européenne et les ONG*. Bruxelles, U-E, 1995, 38 pages.
- 16-CHAUVEAU (J-P). *Courtiers en développement : les villages africains en quête de projets*. Paris, Karthala, 2000, 328 pages.
- 17-CLAISSE (Y). *Le droit de la coopération décentralisée*. Paris, L.G.D.J, 115 pages.
- 18-COMMUNE DE SAINT-LOUIS. *Plan de Développement Communal*. Saint-Louis, ADR, 1997, 78 pages.
- 19-COULMIN (P). *La décentralisation : la dynamique du développement*. Paris, ADELS, 1996, 256 pages.
- 20-CROZIER (M) et FRIEDBERG (E). *L'acteur et le système*. Paris, Le Seuil, 1997, 500 pages.
- 21-D'AQUINO (P) et alii, « Vers de nouveaux enjeux pour l'appui au développement territorial décentralisé : leçons d'une expérience au Sénégal », in : *Cahier de Giralde n°1*. Saint Louis, Centre de Presse et de Reprographie UGB, 2003, 118 pages.
- 22-DIAGNE (M), *Droit administratif local*. Saint-Louis, igs, 2003, 240 pages.
- 23-DIAKITE (S), *Violence technologique et développement*. Paris, Harmattan, 1985, 155 pages.
- 
- 24-DIENG (A.A), *Le Sénégal à la veille du troisième millénaire*. Paris, L'Harmattan, 2000, 498 pages.
- 25-DIENG (J), *Projet de réhabilitation, d'extension et de mise en fonctionnement de la Maison du Quartier de Diamaguene*. Saint-Fons, IFRA, 2002, 38 pages.
- 26-DIOUF (M), *L'endettement puis l'ajustement : l'Afrique des institutions de Bretton-Woods*. Paris, L'Harmattan, 2002, 232 pages.
- 27-DURKHEIM (E), *Les règles de la méthode sociologique*. Paris, Flammarion, 1988, 255 pages.
- 28-ELA (JM), *Innovations sociales et renaissance de l'Afrique noire*. Paris, Harmattan, 2000, 422 pages.

- 29-EL MICHRY (M.A), *Enfants et jeunes dans les villes... à la conquête de leurs droits !!!*. Dakar, Enda Tiers Monde/Jeunesse-Action, 1994, 47 pages.
- 30-FERREOL (G), *Exercices d'analyse sociologique*. Paris, Armand Colin, 1995, 148 pages
- 31-GRAWITZ (M), *Lexique des Sciences Sociales*. Paris, Dalloz 4<sup>ème</sup> édition, 1988, 496 pages.
- 32-HATFELD (H) et alii, *Méthodologie de l'observation sociale : Comprendre, évaluer, agir*. Paris, Dunod, 2000, 185 pages.
- 33- KANTE (B), *Cours de droit administratif de la deuxième année*. Saint-louis, UGB, 2000-2001, 122 pages.
- 34-KI-ZERBO (J), (ouvrage collectif sous la direction de), *La natte des autres*. Dakar, CODESRIA, 1992, 210 pages.
- 35-KOSSI (A), « dynamique associative, courtage en développement et stratégies d'insertion : l'association des ressortissants d'Enouli-Kodzo-Aza au Togo », in : *Courtiers en développement : les villages africains en quête de projets*. Paris, Karthala, 2000, pp145-164.
- 36-LABBENS (J), *Sociologie de la pauvreté : Le tiers- monde et le quart-monde*. Saint-Armand, Gallimard, 1978, 317 pages.
- 37-LAMMERINK et alii, *Approches participatives pour un développement durable*. Paris, Karthala, 1998, 209 pages.
- 38-LOUFOUA (D) et GUILLERMOU (Y), « Gestion des aléas et satisfaction des besoins sociaux : rôle des tontines et associations populaires à Brazzaville et Kinshasa », in : *Les métropoles du Sud au risque de la culture planétaire* (sous la direction de Emile LE BRIS et alii). Paris, karthala, 1998, pp 323-331.
- 39-MACE (G), *Guide d'élaboration d'un projet de recherche*. Saint-Foy, Presse Universitaire de Laval (PUL), De boeck, 1991, 119 pages.
- 40-METER (K.Van), *La sociologie*. Paris, Larousse, 1997, 831 pages.
- 41-NDIAYE (A.S.A), *Développement local et participation citoyenne : Etude de la dynamique organisationnelle et de l'impact des Conseils de Quartier dans la gestion du développement local dans la ville de Saint-Louis : Cas du Conseil de Quartier de Diamaguene*. Dakar, Mémoire de Fin d'Etudes pour l'obtention du Diplôme d'Inspecteur de l'Animation de Développement ENEA, 2000, 120 pages.
- 42-NDOYE (A), « Quelle coopération décentralisée pour un développement durable », in : *Actes de Kolda : journées de la coopération décentralisée et de la planification régionale*.

Dakar. Ministère de la coopération décentralisée et de la planification régionale. 1ere Edition mai 2003, pp 187-191.

43-NIANG (A). « L'implication associative au développement et ses enjeux sociaux : le cas de l'Association pour le Développement de Diamaguene (ADD) », in : *Revue Sénégalaise de Sociologie* 4/5. Saint-Louis. Xamal. 2002. pp 47-127.

44-NIANG (A). « Evolution des associations en milieu urbain au Sénégal », in : *Le associazioni contadine a base in Africa sub-sahariana quaderni 4. Torino. L'Harmattan Italia.* pages 81-107.

45-NIANG (A) et BA (A). « Le mouvement associatif féminin : une société civile en acte », in : *Revue Sénégalaise de Sociologie* 2/3. Saint-Louis, Xamal, 2000, pages 295-315.

46-NIANG (El.S.Sabel). « La coopération décentralisée : enjeux, perspectives et rôles des Sénégalais de l'extérieur », in : *Actes de Kolda : journées de la coopération décentralisée et de la planification régionale.* Dakar, Ministère de la coopération décentralisée et de la planification régionale. 1ere Edition mai 2003, pp 75-89.

47-NOUGUEREDÉ (Y), « Coopération urbaine internationale en Afrique », in : *Les métropoles du Sud au risque de la culture planétaire* (sous la direction de Emile LE BRIS et alii). Paris, Karthala, 1998, pp 357-365.

48-PENALVA (S), « Pauvreté, espace local et nouveaux besoins d'innovation dans la gestion institutionnelle de l'urbain : le cas de Buenos Aires », in : *Les métropoles du Sud au risque de la culture planétaire* (sous la direction de Emile LE BRIS et alii). Paris, Karthala, 1998, pp 343-347.

49-PERROT (H), cité par Franck PETITEVILLE. *La coopération décentralisée : les collectivités locales dans la coopération Nord/ Sud.* Paris, L'harmattan, 1995, 287pages.

50-PETITEVILLE (F), *La coopération décentralisée : les collectivités locales dans la coopération Nord/ Sud.* Paris, L'Harmattan, 1995, 287pages.

51-PINTO (L), « *Expérience vécue et exigences scientifiques d'objectivité* », in *Initiation à la pratique sociologique.* Paris, Dunod, 1999, pages 7-48.

52-PROGRAMME DE GESTION URBAINE (Bureau Régionale pour l'Afrique), *La lutte contre la pauvreté à Dakar : vers la définition d'une politique municipale.* Dakar, NIS, 1995, 160 pages.

53-QUIVY (R) et CAMPENHOUDT (L.Van), *Manuel de recherche en Sciences Sociales.* Paris, Dunod, 1997, 292 pages.

- 54-RAFFOUL (M). *Des initiatives locales pour une autre mondialisation : la coopération décentralisée, un autre champ de la solidarité internationale*. Paris, Le Monde Diplomatique, Juillet 2000, pages 22-23.
- 55-RAHMANI (T) et alii. *Coopération décentralisée : L'Union Européenne en Méditerranée*. Mayenne, Continent Europe, 1995, 187 pages.
- 56-RANGEON (F). (sous la direction de). *Le financement du développement local*. Paris, PUF, 1995, 208 pages.
- 57-REPUBLIQUE DU SENEGAL. *Recueil des textes sur la décentralisation*. Dakar, Ministère de l'Intérieur, 1997, 220 pages.
- 58-REPUBLIQUE DU SENEGAL. *Document de stratégie de réduction de la pauvreté*. Dakar, MEF, Avril 2002, 76 pages.
- 59-ROCHE (D). « *Le développement local en milieu rural. De quoi parle-t-on ?* », in : Cahier du Giraldel n°1. Saint Louis, Centre de Presse et de Reprographie UGB, 2003, pages 73-90.
- 60-ROCHER (G). *Le changement social*, Montréal, HMH, 1972, 318 pages.
- 61-SAINT-SERMIN (B), *Encyclopédie Universalis corpus 21*. Paris, Silice/Tabou, 1990, pages 635-637.
- 62-SAKHO (CH.S), *Le développement local à l'épreuve de la décentralisation : essai socio-anthropologique sur la participation des acteurs et stratégies mises en œuvre pour l'accès et le contrôle des ressources à Ross-Bethio, communauté rurale de Ross-Bethio, département de Dagana (Saint-Louis)*. Saint-Louis, mémoire de maîtrise de sociologie UGB, 2001-2002, 161 pages.
- 63-SAMBA (P.C). *Dynamiques associatives de développement à la base et recomposition du lien social : le cas des groupements d'intérêt économique des femmes de Grand-Yoff partenaires de FENDA/GRAF Sahel-dakar*, Saint-Louis, mémoire de maîtrise de sociologie UGB, 2002-2003, 155 pages.
- 64-SANE (I), « Quelle coopération décentralisée pour asseoir les bases d'un développement durable : rôle et place des acteurs dans un environnement en mutation », in : *Actes de Kolda : journées de la coopération décentralisée et de la planification régionale*. Dakar, Ministère de la coopération décentralisée et de la planification régionale, 1ere Edition mai 2003, pp 91-108
- 65- SARDAN (J.P.O de), *Anthropologie et développement : Essai en socio-anthropologie du changement social*. Paris, Karthala, 1995, 221 pages.
- 66- SARDAN (J.P. O de) et alii, *Courtiers en développement : Les villages africains en quête de projets*. Paris, Karthala, 2000, 328 pages.

67-SIMONE (A). *Coopération décentralisée : comment institutionnaliser une nouvelle approche de lutte contre la pauvreté et de développement local dans les systèmes de gestion de la Commission Européenne ?* Maastricht, E.C.D.P.M. 2000, 8 pages (Le NET).

68-STASI (B). préface de RAHMANI (T). *Coopération décentralisée : L'Union Européenne en Méditerranée*. Mayenne, Continent Europe, 1995, 187 pages.

69-TESSIER (R). (sous la direction de). *Changement planifié et développement des organisations*. Québec, Presse Universitaire de Québec (PUQ), 1991, 336 pages.

70-TOURAINÉ (A). 1984. *Le retour de l'acteur*. Paris, Seuil, 220 pages.

71-TOURE (El hadj). *Les stratégies paysannes face au désengagement de la SAED dans le village de Mbagam*. Saint-louis, mémoire de maîtrise de Sociologie UGB, 2000-2001, 138 pages.

72-TROGNON (A) et alii. *Les techniques d'enquête en Sciences Sociales*. Paris, Dunod, 2000, 202 pages.

73-TRAORE (M.B), « Pour une culture de l'autogestion », in : *Culture du développement* (sous la direction de Souleymane Bachir DIAGNE). Dakar, CODESRIA, 1991, pp 7-19.

74-VALADE (B), *Introduction aux sciences sociales*. Paris, PUF, 1996, 634 pages.

75-WAIDE (S), « Lecture des dynamiques associatives à travers leur participation au fonctionnement des villes ouest-africaines », in : *Revue Sénégalaise de Sociologie* 4/5. Saint-Louis, Xamal, 2002, pages129-161.

# ***ANNEXES***

Cette dernière partie du document est composée de deux principaux points : la liste exhaustive des tableaux auxquelles nous avons emprunté des données pour apporter des preuves à certaines de nos analyses (annexe1) et la présentation complète du questionnaire individuel et des guides d'entretien (annexe2).

## Annexe 1 : Liste des tableaux illustratifs

Tableau 18 : apport des domaines d'activité économiques sur le budget municipal

Domaines	Nombre d'unités	Nombre d'emplois	Produit en (milliard)	VA en (milliard)	% VA
Agro-industrie	54	485	3,4	1,1	
Mareyage	50	400	6,8	6,1	08
Agro-service	15	225	1,8	0,9	44
Commerce	101	320	3,7	3,6	6
BTP	67	1253	2,7	1,1	25
Transport	01	35	0,9	0,9	08
Auberges et restauration	09	45	0,2	0,1	1
Autres services	43	166	0,7	0,5	4
Total	340	2929	20,2	13,9	100

Source : Plan de Développement Communal de Saint-Louis, 1997.

Tableau 19 : Coût réel et coût de participation des ouvrages sociaux.

Désignation des travaux	Contribution unitaire des ménages	Coût réel
Sanitaire	15.000f	140.000f
Fosse étanche	21.000f	210.000f
Fosse+sanitaire superposé	36.000f	350.000f
Installation - intérieure	30.000f	?
-extérieure		
Installation extérieure	21.000f	?
Raccordement	?	208.000f

Source : Projet d'assainissement de Diamaguene PPGE / ADC, St Louis 1998, 35 pages.

Tableau 20 : Répartition de la population selon la nature de l'œuvre

TA Réalisation	ASC	AT	GPF	OJF	GIE	ADQ	total	
	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif	Eff	%
Sanitaire	1	0	2	0	4	1	8	17,3
Fosse étanche	1	2	6	1	0	4	14	30,4
Fosse étanche + Sanitaire superposé	0	1	2	0	0	1	4	8,6
Installation Extérieure+intérieure	2	0	2	1	0	3	8	17,3
Installation extérieure	0	0	4	1	5	0	10	21,7,
raccordement	0	1	0	0	0	1	2	4,3
total	4	4	16	3	9	10	46	100

Source : Données de l'enquête

Tableau 21 : Dispersion des enquêtés selon les domaines de spécialisation.

I-A Réponse	Gestion informatique	Montage de projet	Couture Sérigraphie	Transformation Fruits/légumes	Autres	Total	
	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif	%
Pratiquant	3	4	4	13	5	29	63,04
Non Pratiquant	2	4	5	0	6	17	36,95
Total	5	8	9	13	11	46	100

Source : Données de l'enquête.

Tableau 22 : Distribution de la population enquêtée suivant le point de vue sur les salaires.

TA Réponse	ASC	AT	GPF	OJF	GIE	ADQ	Total
	Effectif						
Suffisant	0	0	0	0	0	0	0
Peu Suffisant	3	1	8	0	3	1	16
Pas Suffisant	7	4	17	5	12	11	56
Total	10	5	25	5	15	12	72

Source : Données de l'enquête.

Tableau 23 : Répartition des enquêtés selon le point de vue sur les services du CETOM.

TA TR	ASC	AT	GPF	OJF	GIE	ADQ	Total
	Effectif						
Très rentable	6	3	11	3	8	4	35
Peu rentable	1	0	3	0	2	1	7
NSP	0	1	1	0	0	1	3
Total	7	4	15	3	10	6	45

Source : Données de l'enquête.

Tableau 24 : Répartition des selon l'accès aux œuvres sociales.

TA Réponse	ASC	OJF	AT	GPF	ADQ	GIE	Total	
	Effectif	%						
Oui	5	0	2	10	2	3	22	42,3
Non	7	3	3	10	1	6	30	57,7
Total	12	3	5	20	3	9	52	100

Source : Données de l'enquête.

Tableau 25 : Répartition de l'échantillon selon la possibilité de crédit.

T-A T-R	ASC	OJF	AT	GPF	ADQ	GIE	TOTAL	
	Effectif	%						
Oui	2	0	0	18	1	8	29	55,76
Non	10	3	5	2	2	1	23	44,23
total	12	3	5	20	3	9	52	100

Source : Données de l'enquête

Tableau 26 : Dispersion de l'échantillon selon la participation aux dépenses familiales.

TA Réponse	ASC	OJF	AT	GPF	ADQ	GIE	Total	
	Effectif	%						
Oui	8	0	4	17	3	7	39	11,53
Non	3	2	1	0	0	1	7	73,07
NSP	1	1	0	3	0	1	6	11,53
Total	12	3	5	20	3	9	52	100

Source : Données de l'enquête.

Tableau 27 : distribution des enquêtés selon le statut de recrutement.

T-A \ T-S	ASC	OJF	AT	GPF	ADQ	GIE	TOTAL	
	Effectif	%						
Recrues rémunérées	6	1	2	4	2	2	17	54,83
Recrues volontaires	4	2	1	4	1	2	14	45,16
total	10	3	3	8	3	4	31	100

Source : Données de l'enquête

Tableau 28 : Dispersion des enquêtés suivant le point de vue sur les structures du CQ.

T-A \ Structures	ASC	OJF	AT	GPF	ADQ	GIE	Total	
	Effectif	%						
CETOM	6	1	3	12	2	2	26	50
Mutuelle de santé	3	0	0	0	0	1	4	7,69
Autres	3	1	1	8	1	6	20	38,46
NSP	0	1	1	0	0	0	2	3,84
Total	12	3	5	20	3	9	52	100

Source : Données de l'enquête.



200-Stratégies de recherche de financement et d'accès au crédit et leurs retombées

201-Quelle est la nature de votre structure ?

- ASC
- OJF
- GPF
- AT
- GIE
- ADQ

202-Depuis quand êtes-vous membre de cette structure ?.....

203-Votre structure est-elle affiliée au CQ ?      Oui       Non

204-Avez-vous :      Un fonds de caisse   
                                 Une caisse d'épargne   
                                 Autres

205-D'où proviennent les fonds ? Préciser.....

206-Votre structure octroie-t-elle des prêts aux membres ? Oui  Non

Si oui, quel est le taux d'intérêt retenu ?.....

207-Avez-vous bénéficié de ces prêts ?      Oui       Non

208-Si oui, ces sommes sont-elles satisfaisantes ?      Oui       Non

209-Quelle est la modalité de remboursement ? Préciser.....

210-Parvenez-vous à rembourser dans les délais requis ? Oui  Non

Si non, quelles en seront les conséquences ?.....

211-Ce taux est-il bénéfique pour vous ?      Oui       Non

Justifier.....

212-Les sommes reçues vous permettent-elles de mener des activités génératrices de revenus ?      Oui       Non

Si oui, lesquelles ?.....

213-Injectez-vous l'intégralité des sommes dans vos activités ?      Oui       Non

214-Vos activités ont-elles des impacts dans votre vie quotidienne ? Oui  Non

Si oui, expliquer ?.....

215-Vos activités vous permettent-elles de participer aux dépenses familiales ?

                                 Oui       Non

Si oui, combien environ ?.....

216-Avez-vous d'autres sources de revenus ?      Oui       Non

Si oui, préciser ?.....

**300-Les stratégies de sensibilisation éducative, de formation et leurs conséquences**

301 Y a-t-il des activités de formation dans votre structure ? Oui  Non

Si oui, préciser ?.....

302- Qui en sont les principaux bénéficiaires ?.....

303- En avez-vous reçu au moins une ? Oui  Non

Si oui, dans quel domaine ?.....

304- Avez-vous été soutenu par une institution ? Oui  Non

Si oui, préciser ? .....

305- Quels sont les domaines les mieux ciblés ?.....

306- Quelles sont vos impressions sur ces activités de formation ?.....

307- Pratiquez-vous la formation à laquelle vous avez été initié ? Oui  Non

Si oui, votre impression quant à son apport ?.....

308- Avez-vous les moyens de les exercer ? Oui  Non

Si oui, d'où viennent les fonds ?.....

309- Y avez-vous acquis des biens financiers ou matériels ? Oui  Non

Si oui, ces biens ont-ils changé votre cadre de vie familiale ? Oui  Non

Si oui expliquer ?.....

310- Les activités de formation sont-elles payantes ? Oui  Non

Si non, qui les finance ?.....

311- Pensez-vous que l'adhésion à une structure comme la vôtre est impérative ?

Justifier ?.....

**400-Les stratégies de lutte contre le chômage, environnementales et leurs impacts**

401- Votre structure a-t-elle effectué des réalisations communautaires ? Oui  Non

Si oui, préciser les domaines ciblés ?

Expliquer comment vous avez procédé ?

402- Y a-t-il des organes externes qui vous ont soutenu ? Oui  Non

Si oui, préciser ?

403- Le CQ a-t-il effectué des projets communautaires ? Oui  Non

Si oui, préciser ?

404- Selon vous, quelle est la réalisation la plus importante ? Préciser.....

405- Votre famille est-elle abonnée à cette ou ces structures ? Oui  Non

Si oui, donner vos impressions quant à leurs services ?.....

- Rentables
- Peu rentables
- Pas rentables

406-Quelle est la procédure d'adhésion ? Expliquer.....

407- Qui en sont les employés ?.....

408- Sont-ils rémunérés ?      Oui       Non     

409-Combien environ ?.....

410-Pensez-vous que ces salaires sont :

Suffisants     

Peu suffisants     

Pas suffisants     

411-Avez-vous une fois été recruté dans les travaux du CQ ?    Oui     Non

Si oui, avez-vous été rémunéré ?    Oui       Non

412-les jeunes du quartier sont-ils recrutés dans les travaux du CQ ?    Oui    Non

Si oui, sont-ils rémunérés ?      Oui         Non  

Si oui, combien environ ?.....

413-Les sommes gagnées leurs permettent-ils de mener une vie :

Décente     

Assez décente     

Pas décente     

414-Votre famille a-t-elle bénéficié des réalisations du CQ ? Oui  Non

Si oui, préciser ?.....

415-pensez-vous que le ou les structures génèrent de l'emploi pour les populations ?

Oui       Non

Si oui, préciser ?.....

416-Leur mise sur pied a-t-elle un impact sur le niveau de vie des habitants ?

Oui       Non

Si oui, expliquer ? .....

.....  
.....

## **GUIDE D'ENTRETIEN**

### **Cibles1 : Les responsables des CQ de Diamaguene et de Eaux-Clares/Diaminar**

- 1-Statut juridico-stitutionnel du CQ.
- 2-Objectifs initiaux et actuels poursuivis par l'organisation.
- 3-Activités de prédilection.
- 4-Stratégies d'accès aux appuis des partenaires de la CD Lille/Saint-Louis.
- 5-Réalisations effectuées, difficultés rencontrées et moyens mobilisés.
- 6-Activités envisagées pour améliorer les conditions de vie des populations locales.
- 7-Rapport entre les CQ.

### **Cibles2 : les agents de l'ADC et du partenariat**

- 1-Statut juridico-stitutionnel.
- 2-Domains d'intervention et interlocuteurs privilégiés.
- 3-Sources de financement.
- 4-Relation avec la commune.
- 5-Relation avec les CQ et leur place dans la politique de CD Lille/Saint-Louis.
- 6-Obstacles rencontrés et moyens alternatifs.
- 7-Vision prospective eu égard aux CQ.

### **Cibles3 : Les responsables d'association en situation irrégulière avec le CQ**

- 1- Rapport avec le CQ.
- 2- Relation avec les structures associatives affiliées au CQ.
- 3- Vision sur les stratégies des associations en règle avec le CQ.
- 4- Rapport avec les partenaires de la coopération décentralisée.
- 5- Vision sur l'avenir du partenariat entre les associations de base et la CD.

## TABLE DES MATIERES

<b>Introduction</b> .....	1
<b>PREMIERE PARTEI : PROTOCOLE DE RECHERCHE</b> .....	5
<b>Chapitre I : Problématique</b> .....	6
I-1 : Les contours du thème général de recherche.....	6
I-2 : Le problème spécifique de recherche.....	12
I-3 : Revue critique de la littérature.....	14
<b>Chapitre II : Cadre d'analyse</b> .....	22
II-1 : Modèle d'analyse.....	22
II-2 : Approche conceptuelle.....	31
2-1 : Coopération décentralisée.....	31
2-2 : Stratégie.....	35
2-3 : Développement local.....	36
II-3 : Objectif de recherche.....	38
3-1 : Objectif général.....	38
3-2 : Objectifs spécifiques.....	39
<b>Chapitre III : Méthodologie</b> .....	40
III-1 : Histoire de la collecte des informations.....	40
III-2 : Inventaire des techniques d'enquête.....	41
2-1 : Le questionnaire.....	42
2-2 : Les guides d'entretien.....	42
2-3 : L'observation sociologique engagée.....	44
III-3 : Echantillonnage.....	45
III-4 : Dépouillement et traitement des données.....	48
III-5 : Difficultés rencontrées.....	48
<b>DEUXIEME PARTIE : MONOGRAPHIE</b> .....	50
<b>Chapitre IV : Présentation de la ville de Saint-Louis</b> .....	52
IV-1 : Données physiques.....	52
IV-2 : Données démographiques.....	53
IV-3 : Les caractéristiques socio-économiques.....	53

3-1 : La pêche à Saint-louis.....	53
3-2 : Le tourisme.....	54
3-3 : L`artisanat.....	55
3-4 : Le commerce.....	55
3-5 : Les PMI-PME.....	56
IV-4 : Le Partenariat : un acteur de la coopération décentralisée Lille/Saint-Louis....	56
4-1 : Présentation générale.....	56
4-2 : Les mandats du Partenariat.....	57
2-1 : Le mandat associatif.....	57
2-2 : Le mandat d`opérateur de projets de développement.....	57
2-3 : le mandat d`acteur de la coopération décentralisée.....	59
4 3 : Les partenaires de la coopération décentralisée Lille/Saint-Louis.....	60
3-1 : Les partenaires institutionnels et financiers au Sénégal.....	60
3-2 : Les partenaires de la coopération décentralisée au Nord.....	60
4-4 : L`Agence de Développement Communal (ADC).....	61
4-1 : Présentation générale de l`ADC.....	61
4-1-1 : Les programmes de l`ADC.....	61
<b>Chapitre V : Le quartier de Diamaguene.....</b>	<b>65</b>
V-1 : Présentation générale du quartier de Diamaguene.....	65
V-2 : Le conseil de quartier de Diamaguene.....	67
2-1 : Présentation .....	67
2-2 : Les organes de fonctionnement administratif du conseil de quartier.....	67
2-3 : Les objectifs du conseil de quartier.....	69
<b>Chapitre VI : Le quartier de Eaux-Claires/Diaminar.....</b>	<b>73</b>
VI-1 : Présentation générale du quartier de Eaux-Claires/Diaminar.....	73
VI-2 : Le conseil de quartier de Eaux-Claires/Diaminar.....	76
2-1 : Présentation.....	76
2-2 : Les organes de fonctionnement administratif du conseil de quartier.....	77
2-3 : Les objectifs du conseil de quartier.....	78

**TROISIEME PARTIE : PRESENTATION, ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS.....80**

**Chapitre VII : Présentation, analyse et interprétation des résultats de Diamaguene.....81**

VII-1 : Identification sociologique de la population enquêtée à Diamaguene.....81

VII-2 : Les pratiques sociales et leurs impacts à Diamaguene.....88

2-1 : Les Pratiques de reconstitution du tissu social à Diamaguene.....88

2-2 : Les retombées d'ordre social.....90

VII-3 : les stratégies de financement, d'accès au crédit et leurs retombées.....92

3-1 : Les stratégies de recherche de financement et d'accès au crédit.....92

3-2 : Les conséquences financières et économiques.....96

VII-4 : Les stratégies de sensibilisation éducative, de formation et leurs conséquences.97

4-1 : Les stratégies de sensibilisation éducative et de formation.....97

4-2 : L'impact des stratégies de sensibilisation et de formation.....99

VII-5 : Les stratégies de lutte contre le chômage et leurs impacts.....101

5-1 : Les stratégies de lutte contre le chômage.....101

5-2 : Les retombées en matière de lutte contre le chômage.....103

VII-6 : Les stratégies d'envergure environnementale et leurs retombées.....105

6-1 : Les stratégies d'ordre environnemental.....105

6-2 : Les conséquences environnementales.....106

**Chapitre VIII : Présentation, analyse et interprétation des données obtenues a**

Eaux- Claires/Diaminar.....109

VIII-1 : Identification sociologique.....109

VIII-2 : Les pratiques sociales et leurs impacts à Eaux-Claires/Diaminar.....115

2-1 : Les pratiques sociales à Eaux-Claires/Diaminar.....115

2-2 : Les conséquences sociales des pratiques du mouvement associatif....117

VIII-3 : Les Stratégies de recherche de financement, de crédit et leurs impacts .119

3-1 : Les stratégies de recherche de financement et d'accès au crédit.....119

3-2 : Les retombées financières et économiques.....122

VIII-4 : Les stratégies de sensibilisation éducative, de formation et leurs conséquences.....124

4-1 : Les stratégies de sensibilisation éducative et de formation.....124

4-2 : Les retombées de sensibilisation éducative et de formation.....126

VIII-5 : Les stratégies de lutte contre le chômage et leurs répercussions.....128

5-1 : Les pratiques de réduction du chômage à Eaux-Clares/Diaminar.....	128
5-2 : Les retombées en matière de lutte contre le chômage.....	130
VIII-6 : Les stratégies d'ordre environnemental et leurs impacts.....	133
6-1 : Les stratégies environnementales.....	133
6-2 : Les retombées environnementales à Eaux-Clares/Diaminar.....	135
<b>Conclusion.....</b>	<b>137</b>
<b>Bibliographie générale.....</b>	<b>141</b>
<b>Annexes.....</b>	<b>I</b>
Annexe1 : Liste des tableaux illustratifs .....	II
Annexe2 : Le questionnaire et les guides d'entretien.....	VI